

RÉSOLUMENT TOURNÉS VERS L'AVENIR

RAPPORT ANNUEL 2018

PROFIL

Cogeco Communications inc. est une société de communication. Elle est le 8^e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et aux États-Unis, sous le nom d'Atlantic Broadband, dans 11 États longeant la côte Est, du Maine jusqu'en Floride. Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibre bidirectionnels à large bande.

Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, Cogeco Communications inc. fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 16 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network® et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

POUR NOS CLIENTS, LA PUISSANCE DE NOS CONNEXIONS AVEC NOS CLIENTS, LA FORCE DE NOS RELATIONS

Table des matières



PERFORMANCE FINANCIÈRE
DES TROIS DERNIERS EXERCICES
2

FAITS SAILLANTS
3

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES
4

RAPPORT DE GESTION
7

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
74

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION
DES INVESTISSEURS
123

STATISTIQUES
SUR LES CLIENTS
125

CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DIRECTION
126

RENSEIGNEMENTS
SUR L'EXPLOITATION
128

RENSEIGNEMENTS
SUR L'ENTREPRISE
129

PERFORMANCE FINANCIÈRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

PRODUITS

(en milliers de dollars canadiens)

2018	2 423 549
2017	2 226 851
2016	2 176 149

BIIIA AJUSTÉ¹ ET MARGE DU BIIIA AJUSTÉ¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

2018	44,8 %	1 085 985
2017	45,1 %	1 004 970
2016	45,2 %	983 449

BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars canadiens)

2018	356 341
2017	299 225
2016	(189 628)

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars canadiens)

2018	694 100
2017	956 657
2016	745 168

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS ET INTENSITÉ DU CAPITAL¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

2018 ²	21,3 %	515 576
2017	19,2 %	428 057
2016	21,5 %	467 510

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹

(en milliers de dollars canadiens)

2018	326 460
2017	373 735
2016	280 998

¹ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » du rapport de gestion.

² La définition des acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs exclut les acquisitions de licences de spectre.

FAITS SAILLANTS

EXERCICES CLOS LES 31 AOÛT

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)

	2018 \$	2017 \$	Variation %	Variation selon un taux de change constant ¹ %	Incidence du taux de change ² \$
OPÉRATIONS					
Produits	2 423 549	2 226 851	8,8	10,2	(29 377)
BAlIA ajusté	1 085 985	1 004 970	8,1	9,2	(11 658)
Marge du BAlIA ajusté	44,8 %	45,1 %			
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ³	20 328	3 191	—		
Bénéfice de l'exercice	356 341	299 225	19,1		
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	347 150	299 225	16,0		
FLUX DE TRÉSORERIE					
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	694 100	956 657	(27,4)		
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ⁴	515 576	428 057	20,4	22,4	(8 400)
Flux de trésorerie disponibles	326 460	373 735	(12,6)	(13,1)	1 735
INTENSITÉ DU CAPITAL					
	21,3 %	19,2 %			
SITUATION FINANCIÈRE					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 725	211 185	(59,9)		
Placements à court terme	—	54 000	(100,0)		
Total de l'actif	7 167 413	5 348 380	34,0		
Endettement ⁵	3 914 711	2 598 058	50,7		
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	1 967 341	1 599 267	23,0		
DONNÉES PAR ACTION⁶					
Bénéfice par action					
De base	7,04	6,08	15,8		
Dilué	6,98	6,03	15,8		
Dividendes	1,90	1,72	10,5		

1 Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »); par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » du rapport de gestion.

2 Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers de la période considérée libellés en dollars américains et en livres sterling aux taux de change de l'exercice précédent. Pour l'exercice clos le 31 août 2017, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

3 Pour les exercices 2018 et 2017, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition étaient liés à l'acquisition de MetroCast conclue le 4 janvier 2018.

4 La définition des acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs exclut les acquisitions de licences de spectre. Pour l'exercice clos le 31 août 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs se sont chiffrées à 524,0 millions \$, selon un taux de change constant.

5 L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises et du capital de la dette à long terme.

6 Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

Pour Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société »), l'exercice 2018 a été marqué par le changement. Nous avons entamé notre 61^e année d'existence, fiers de notre histoire et de nos réalisations, tout en tournant résolument notre regard vers l'avenir. Notre performance financière organique est demeurée stable malgré la pression accrue exercée par le marché, et nous sommes conscients de la confiance que nos actionnaires et nos parties prenantes nous accordent ainsi que des attentes qu'ils ont à notre égard alors que nous continuons de jeter les bases propices au changement transformationnel.

Les produits consolidés ont augmenté de 8,8 % au cours de l'exercice 2018, pour s'élever à 2,42 milliards \$, tandis que le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,09 milliard \$, ce qui représente une hausse de 8,1 %. Le bénéfice de l'exercice a atteint 356,3 millions \$, et la Société a généré des flux de trésorerie disponibles de 326,5 millions \$. Les dividendes versés à nos actionnaires ont augmenté de 10,5 % pour atteindre 1,90 \$ par action.

LES BASES D'UN NOUVEAU CHAPITRE

Ce dernier exercice a été marqué par d'importants jalons dans chacun de nos trois secteurs opérationnels : d'abord une acquisition majeure au sein de notre filiale des Services à large bande américains, ensuite l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients au sein de notre filiale des Services à large bande canadiens, puis un changement dans la direction de notre filiale des Services de technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »). Nous avons également commencé à explorer les options qui s'offrent à nous dans le marché des services sans fil mobiles depuis que Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences dans les bandes de 2 500 MHz et de 2 300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture en Ontario et au Québec. L'acquisition de ces licences a été précédée par celle de 10 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario.

En parallèle, le conseil d'administration et moi avons déterminé qu'il s'agit d'un moment opportun pour promouvoir un nouveau président et chef de la direction alors que je fais la transition vers le rôle de président exécutif du conseil d'administration. Dans un esprit de continuité, le conseil d'administration et moi croyons que le temps est venu de passer le flambeau à la prochaine génération de dirigeants. Philippe Jetté est ainsi devenu le président et chef de la direction de Cogeco Communications le 1^{er} septembre 2018. Il fait partie de la prochaine génération de dirigeants dont les approches novatrices et les nouvelles perspectives profiteront à l'entreprise. M. Jetté est au service de Cogeco Communications depuis 2011, dernièrement à titre de président de Cogeco Peer 1, et est justement ce type de dirigeant. Je suis convaincu qu'avec le soutien de l'ensemble du conseil d'administration et de son équipe de direction, M. Jetté et nos plus de 4 500 membres du personnel seront en mesure d'écrire un nouveau chapitre pour Cogeco Communications et d'enrichir ainsi la grande histoire de notre Société.

INITIATIVES

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

Pour Cogeco Connexion, l'exercice 2018 a donné lieu à une consolidation et à une amélioration des produits, des services et des systèmes.

Au milieu de l'exercice, l'équipe a entrepris la mise à niveau du système de gestion des clients, une tâche transformatrice très attendue qui s'est traduite par la consolidation de 22 anciens systèmes dans une plateforme unique intégrée et avancée soutenue par un fournisseur chef de file dans le secteur. Ce nouveau système comporte plusieurs avantages et il permettra notamment à Cogeco Connexion de fournir un service à la clientèle amélioré en ce qui a trait au temps de réponse, en plus d'offrir de meilleures capacités en matière d'interactions numériques. Cette mise à niveau a entraîné son lot de défis et, dans certains cas, des interruptions. Des équipes de Cogeco Connexion ont travaillé sans relâche pendant des mois pour s'assurer de régler ces problèmes le plus efficacement possible, de sorte que nous puissions continuer de fournir à nos clients le service à la clientèle remarquable qu'ils méritent et pour lequel Cogeco Connexion est reconnue.

Des améliorations ont également été apportées aux produits et aux services existants au cours de l'exercice dans l'ensemble de la zone de couverture de Cogeco Connexion. La filiale a bonifié les vitesses Internet pour le téléversement et le téléchargement et elle a également procédé au lancement de son nouveau forfait haute vitesse UltraFibre 120 illimité pour les clients résidentiels dans différentes régions du Québec, en plus d'annoncer la poursuite de son programme d'amélioration du réseau de 1 gigabit, ce qui permettra un déploiement progressif de ses services gigabit sur les marchés de l'Ontario et du Québec. Pour sa clientèle d'affaires, Cogeco Connexion a enrichi son offre de solutions de communication en y intégrant un nouveau service supérieur de communications unifiées en téléphonie hébergée (« PBX hébergé »).

Pour clôturer l'exercice, Cogeco Connexion a annoncé qu'elle offrira à ses clients canadiens la plateforme de télévision sur protocole Internet (« IPTV ») de nouvelle génération MediaFirst, propulsant ainsi ses clients vers l'avenir grâce au lancement de cette solution d'avant-garde de MediaKind. L'évolution vers l'IPTV améliorera davantage l'offre de service télé de Cogeco Connexion.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

À la suite de l'annonce initiale, en juillet 2017, Atlantic Broadband a conclu son acquisition de l'ensemble des systèmes de câblodistribution de MetroCast, qui fournissent près de 251 000 unités de service primaire dans le New Hampshire, le Maine, la Pennsylvanie, le Maryland et la Virginie. Atlantic Broadband a ensuite procédé à l'augmentation des vitesses Internet pour l'ensemble de la clientèle résidentielle et d'affaires de MetroCast, faisant passer les limites Internet à 200 mégabits par seconde (« Mbps ») pour la clientèle résidentielle et à 500 Mbps pour la clientèle d'affaires. Grâce à ces vitesses accrues, les clients sont en mesure de naviguer, de télécharger, de travailler et de jouer en ligne en même temps à la maison et au travail, d'une manière plus rapide, plus fiable et plus productive.



LOUIS AUDET
Président exécutif
du conseil d'administration

PHILIPPE JETTÉ
Président et
chef de la direction

Atlantic Broadband a continué de déployer des améliorations dans l'ensemble de sa zone de couverture. L'entreprise a annoncé que son service Internet gigabit est disponible partout dans ses zones de service dans le New Hampshire, le Maine et le marché d'Aiken, en Caroline du Sud, en plus d'annoncer la disponibilité de vitesses Internet accrues pour la clientèle d'affaires. La filiale a également lancé le nouveau service TiVo Experience 4 jumelé au service de vidéo sur demande sur protocole Internet et aux télécommandes vocales.

Depuis qu'Atlantic Broadband a lancé son initiative d'expansion en Floride, le nombre d'immeubles connectés augmente de manière très satisfaisante. L'acquisition de FiberLight, LLC, qui a été annoncée en janvier et qui s'est conclue le 1^{er} octobre 2018, favorisera les plans d'expansion d'Atlantic Broadband en Floride, permettra de plus que doubler la zone de couverture des services de fibre optique dans la région de Miami/Palm Beach et accroîtra la couverture d'éventuels centres de données et de clients en gros. Cette acquisition présente une excellente occasion de servir les entreprises et les fournisseurs de cette région, car Atlantic Broadband mettra sur le marché une connectivité par fibre optique plus rapide, plus fiable et plus évolutive.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

Au cours de l'exercice 2018, Cogeco Peer 1 a élargi son portefeuille de produits avec l'ajout d'un service de réseau étendu défini par logiciel («SD-WAN») ainsi que des services gérés de Microsoft Azure. Cogeco Peer 1 est un des premiers fournisseurs de services gérés internationaux à offrir une solution SD-WAN novatrice aux entreprises du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni. La filiale a également réalisé une mise à niveau majeure de sa technologie serveur à l'échelle mondiale par l'entremise d'une nouvelle offre de services destinés aux clients dont les affaires sont liées à ses 16 centres de données, leur donnant ainsi accès à la meilleure technologie serveur qui soit.

L'équipe a grandement renforcé ses canaux de vente indirects en ajoutant 34 nouveaux partenaires qui l'aideront à gérer et à favoriser la croissance des produits par l'intermédiaire de ces nouvelles voies d'accès au marché. De plus, Cogeco Peer 1 a un intérêt accru aux services professionnels en offrant à sa clientèle l'accès à divers services améliorés, qui comprennent notamment la conception de solutions personnalisées, les services de migration ainsi que l'audit, l'examen et l'optimisation de solutions, et les tests de vulnérabilité de la sécurité.

À la fin de l'exercice, la filiale des Services de TIC aux entreprises a annoncé un changement au sein de la direction, Susan Bowen ayant été nommée présidente. M^{me} Bowen possède plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la technologie et elle a été vice-présidente et directrice générale de Cogeco Peer 1, Europe, Moyen-Orient et Afrique, rôle dans lequel elle a dirigé l'orientation stratégique et tactique des activités.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE – PROGRÈS ET RECONNAISSANCE

Chez Cogeco Communications, notre programme de responsabilité sociale d'entreprise («RSE») vise à nous assurer que nous exerçons nos activités d'une manière responsable et durable tout en faisant de la Société une entreprise citoyenne remarquable. Concrètement, nous cherchons à intégrer des pratiques qui réduisent les répercussions environnementales et sociales de nos activités tout en assurant la croissance durable de la Société.

Parmi nos principales réalisations pour l'exercice 2018 figure la publication de notre quatrième rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise, en janvier. En outre, d'importantes initiatives du programme de RSE ont été mises en œuvre dans l'ensemble de nos filiales. Nous avons continué de mesurer et de surveiller nos réductions des émissions de gaz à effet de serre («GES»). Nous avons mis à jour notre politique en matière de dons et de commandites et avons versé plus de 3,4 millions \$ à ce titre.

Pour une cinquième année consécutive, Cogeco Communications a fait partie de l'indice *Jantzi Social*, composé de 60 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous figurons également sur la liste 2018 des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada selon le magazine *Corporate Knights*. En outre, Cogeco Connexion a été inscrit au niveau Excellence du palmarès de «Waste Diversion Champions» pour 2018, selon *REfficient*. Cette reconnaissance est accordée aux organisations ayant détourné plus de 100 000 livres de déchets des sites d'enfouissement.

CONCLUSION

La fin de l'exercice 2018 et le début d'un nouvel exercice marquent un jalon important de ma carrière au sein de Cogeco Communications. J'ai le plaisir d'accepter un nouveau rôle dans lequel je pourrai faciliter la transition de M. Jetté tout en consacrant tout mon temps aux questions d'affaires importantes et aux stratégies futures de l'entreprise.

Aujourd'hui, Cogeco Communications occupe une position très enviable dans le secteur des communications au Canada et à l'échelle internationale – une réalisation dont je suis très fier – et je suis convaincu que nous sommes en bonne position pour l'avenir.

J'aimerais saisir cette occasion pour remercier sincèrement chacun de nos employés, dont le nombre dépasse les 4 500 pour leur appui indéfectible et leur formidable apport à notre Société.

Finalement, j'aimerais exprimer ma plus sincère gratitude à Jan Peeters, qui quittera notre conseil d'administration en janvier 2019. À titre d'administrateur depuis 1998, M. Peeters a joué un rôle crucial de supervision au sein de Cogeco Communications en tant que président du conseil, un poste qu'il occupe depuis 2004. Son apport a été immense, et je me considère privilégié d'avoir pu mériter sa confiance et profiter de ses conseils au cours des 20 années pendant lesquelles nous avons travaillé avec le conseil d'administration pour faire de Cogeco Communications ce qu'elle est aujourd'hui.



LOUIS AUDET

Président exécutif du conseil d'administration

Le 31 octobre 2018

Chers actionnaires,

Je suis aussi fier qu'enchanté d'entamer l'exercice 2019 à titre de nouveau président et chef de la direction de Cogeco Communications. Même si je suis pleinement conscient du fait qu'un tel poste comporte son lot de défis, je suis fermement engagé à les relever avec l'aide de l'équipe de direction et à contribuer à la réussite de Cogeco Communications, laquelle dure depuis plus de 60 ans déjà. Je continuerai de travailler d'arrache-pied pour maintenir le lien de confiance que notre équipe de direction et notre conseil d'administration ont créé avec nos actionnaires au fil du temps. Je suis aussi fermement engagé à continuer de faire croître la société dans un esprit de continuité.

Je suis enthousiaste à l'idée de découvrir ce que l'avenir réserve à Cogeco Communications en 2019 et par la suite. En ce qui concerne nos secteurs des services à large bande, plusieurs occasions se dessinent à l'horizon, comme une plateforme IPTV avancée dans notre zone de couverture du Canada, ainsi que des services nouveaux et améliorés dans nos nouveaux marchés américains. Dans notre secteur des Services de TIC aux entreprises, j'ai bien hâte de poursuivre sur la lancée des dernières années et de continuer à consolider notre position dans ce marché très concurrentiel.

Tirant parti de nos résultats de l'exercice 2018, nous sommes en bonne position pour jouir d'une croissance et d'un succès continus. Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, Cogeco Communications prévoit que, pour l'exercice 2019, la croissance des produits se situera entre 6 % et 8 %, celle du BAIIA ajusté entre 8 % et 10 %, et celle des flux de trésorerie disponibles entre 18 % et 25 %, grâce à la croissance interne et en raison de l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de MetroCast au sein du secteur des Services à large bande américains.

Je crois que nous avons le talent nécessaire et un plan stratégique solide pour générer une croissance fondée sur l'augmentation des produits dans tous les secteurs opérationnels ainsi que sur l'amélioration des marges dans nos deux secteurs des services à large bande, et nous continuerons de mettre l'accent sur la vitesse et la précision de notre exécution. En définitive, je me suis engagé à diriger l'équipe en promettant de continuer à placer les clients au cœur de toutes nos actions. Grâce à l'ensemble de nos entreprises, nous visons à offrir à nos clients de puissantes connexions dans tous les territoires où nous exerçons nos activités, tout en entretenant d'étroites relations avec eux.

Enfin, au nom du conseil d'administration et des plus de 4 500 employés de Cogeco Communications, je tiens à remercier chaleureusement Louis Audet pour son engagement envers Cogeco Communications durant des décennies. Il a grandi avec Cogeco et a rejoint son père au sein de l'entreprise au début des années 1980. Son apport est étroitement lié au développement et à l'histoire de Cogeco Communications et a été l'un des moteurs de la réussite et de l'impressionnante croissance de la société durant 25 ans. Grâce à son dévouement et à son leadership, Cogeco Communications est devenue un chef de file du secteur des communications au Canada tout en poursuivant son expansion aux États-Unis, bâtissant ainsi une solide plateforme.



PHILIPPE JETTÉ

Président et chef de la direction

Le 31 octobre 2018

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion

Énoncés de nature prospective	8	Résultats d'exploitation trimestriels	43
Aperçu de l'entreprise	9	Projections financières pour l'exercice 2019	52
Résultats d'exploitation et financiers	21	Incertitudes et principaux facteurs de risque	53
Transactions entre parties liées	25	Programme de responsabilité sociale d'entreprise	65
Analyse des flux de trésorerie	25	Contrôles et procédures	67
Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	29	Méthodes comptables	67
Situation financière	37	Mesures financières non définies par les normes IFRS	71
Ressources en capital et liquidités	39	Renseignements supplémentaires	73

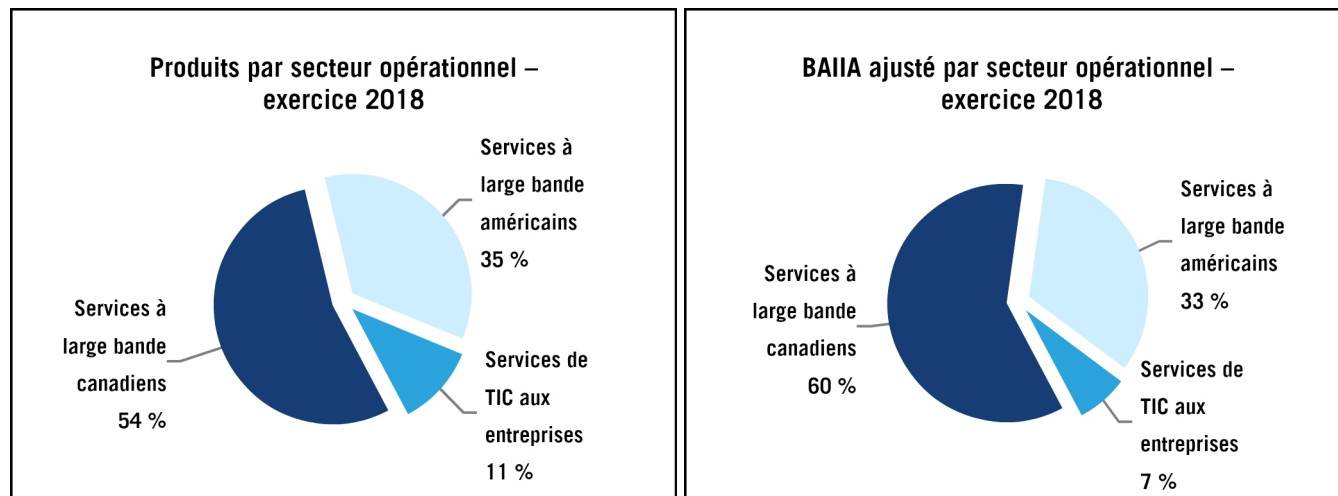
1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2019 » du présent rapport de gestion pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce, à la réglementation, à la technologie, aux finances, à la conjoncture économique, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») pour l'exercice clos le 31 août 2018.

2. APERÇU DE L'ENTREPRISE

Cogeco Communications est une société de communication. Elle est le 8^e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au cours de l'exercice 2018, la Société a présenté ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services des technologies de l'information et des communications aux entreprises (les « Services de TIC aux entreprises »). La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance. Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la proportion de chaque secteur exprimée en pourcentage des produits consolidés et du BAIIA ajusté⁽¹⁾ de la Société, excluant les éliminations intersectorielles, les transactions intersociétés et les activités du siège social, se présentait comme suit :



Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation sectoriels de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

2.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

DESCRIPTION DES SERVICES

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture.

Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 11 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le New Hampshire, New York, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

Les quatre services suivants représentent notre principale gamme de services :

Service Internet : Dans la plupart des territoires que nous desservons, nous offrons une gamme de forfaits Internet comportant des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 120 Mbps et jusqu'à 200 Mbps au Canada et aux États-Unis, respectivement. Nous offrons également des vitesses accrues dans une proportion grandissante de notre zone de couverture au Canada et aux États-Unis, avec des vitesses allant jusqu'à 1 Gbps. Des solutions simples et exhaustives en matière de sécurité et de courriels sont offertes à nos clients d'Internet, et comprennent des mises à jour automatiques en vue de protéger leurs appareils. Comme autre avantage, les clients d'Internet jouissent d'une connexion à Internet sans fil sans frais additionnels dans des points d'accès Internet Wi-Fi dans nos zones de couverture au Canada et aux États-Unis.

Service de vidéo : Nous offrons à nos clients une gamme complète de services de vidéo numérique et de programmation. Nos clients ont accès à un service de base, à divers forfaits facultatifs numériques, à des services discrétionnaires, à des chaînes de télévision à la carte, à des services de vidéo sur demande (« VSD »), à des services de télévision haute définition (« HD »), aux services de vidéo avancée TiVo et à des services de télévision 4K.

Service de téléphonie : Le service de téléphonie utilise sa plateforme de protocole Internet (« IP ») pour transporter les signaux vocaux numérisés au moyen du même réseau privé que celui qui fournit les services de vidéo et Internet aux clients. Les clients du service résidentiel peuvent s'abonner à divers forfaits. Tous les clients du service de téléphonie résidentielle ont un accès direct aux appels internationaux et la possibilité de s'abonner à divers forfaits d'interurbains internationaux, au service de boîte vocale ainsi qu'à d'autres populaires fonctions d'appel.

Services aux entreprises : Nous offrons à nos clients commerciaux, en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent, une vaste gamme de forfaits Internet, de services de vidéo, de services de téléphonie, de services d'informatique en nuage gérés et d'autres services de connectivité réseau de pointe, comme les solutions de remplacement de protocole d'ouverture de session (« SIP ») et de partage d'interface à débit primaire (« PRI »), ainsi que des solutions PBX hébergées et des services axés sur l'efficacité des entreprises et des logiciels.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » du rapport de gestion.

De plus, nous regroupons activement nos services en « duo » et en « trio » à prix concurrentiels pour encourager la vente croisée au sein de notre bassin de clientèle et attirer de nouveaux clients.

RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURE

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent des services résidentiels Internet, de vidéo, de téléphonie et d'affaires au moyen de réseaux évolués de câblodistribution bidirectionnels à large bande et de fibres optiques. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband fournissent ces services au moyen de systèmes à fibres optiques longue distance, de réseaux de câblodistribution à large bande hybrides de fibre et de câble coaxial (« HFCC »), de réseaux de fibre point à point et de technologies de fibre jusqu'au domicile (« FTTH »).

Le réseau de distribution de Cogeco Connexion couvre un vaste territoire allant de l'ouest de l'Ontario à l'est du Québec. Le réseau de distribution d'Atlantic Broadband couvre la côte Est des États-Unis, du sud du Maine au sud de la Virginie, ainsi que des régions de la Caroline du Sud et une vaste zone de couverture dans le sud-est de la Floride. L'étendue du réseau de transport principal de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband vise à faciliter la connexion, à une très grande vitesse, de leurs nombreux réseaux de câblodistribution locaux aux fournisseurs de contenu vidéo, à d'autres réseaux de téléphonie publics, aux fournisseurs d'applications logicielles et à Internet partout dans le monde.

En ce qui a trait aux services résidentiels, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient des fibres optiques à des nœuds servant de petits noyaux de foyers câblés à raison de fibres multiples par nœud dans la plupart des cas afin d'accroître rapidement la capacité du réseau jusqu'à des noyaux plus restreints, lorsque cela est nécessaire. Ce processus « juste-à-temps », appelé « fractionnement des nœuds », permet d'améliorer la qualité et la fiabilité tout en augmentant la capacité des services bidirectionnels, comme les services Internet, les services de VSD et les services de téléphonie. Il permet également d'optimiser l'efficacité du capital investi. L'infrastructure de câblodistribution HFCC est dotée d'une capacité de radiofréquence (« RF ») allant jusqu'à 1 GHz de bande passante, selon le marché et les besoins des clients.

Sur chaque marché, les signaux sont transportés au moyen de notre réseau de fibre hybride afin d'être transmis à nos clients. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband estiment que le fait d'utiliser activement la technologie de fibre optique en combinaison avec le câble coaxial permet d'augmenter la capacité et d'améliorer le rendement des réseaux. Les fils de fibre optique peuvent transmettre des centaines de canaux vidéo et audio et de données sur de longues distances sans qu'il soit nécessaire d'amplifier le signal. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband continueront à déployer des fibres optiques dans la mesure où cela sera nécessaire pour réduire davantage la nécessité de l'amplification des signaux, ce qui améliore la fiabilité du réseau et réduit les frais d'entretien. Cette combinaison hybride de fibre optique et de câble coaxial est le choix le plus efficace pour offrir des réseaux de première qualité tout en investissant le capital de façon judicieuse.

Cogeco Connexion et Atlantic Broadband ont recours à la technologie DOCSIS de CableLabs pour fournir des services Internet et des services aux entreprises sur leurs réseaux HFCC. DOCSIS comprend de nombreuses fonctions qui assurent la continuité de la transmission et l'excellence de la prestation. Par ailleurs, cette technologie fournit une plateforme souple et évolutive qui permet d'augmenter davantage la vitesse de transmission IP et de fournir d'autres produits, comme les services symétriques, qui sont particulièrement adaptés aux besoins de la clientèle commerciale. Aujourd'hui, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband offrent des vitesses Internet maximales de 120 Mbps et de 200 Mbps à 100 % et à 86 % des foyers câblés, respectivement, et de 1 Gbps dans certaines régions. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband comptent poursuivre graduellement au cours des prochaines années le déploiement du service de 1 Gbps au moyen de plusieurs technologies, selon l'endroit visé, la technologie DOCSIS 3.1 étant la plus économique. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband prévoient passer à des vitesses Internet de 1 Gbps dans approximativement 60 % et 85 % de leurs zones de couverture respectives à la fin de l'exercice 2019.

Enfin, Cogeco Connexion et Atlantic Broadband déploient actuellement une technologie de FTTH dans tous les nouveaux projets résidentiels qui remplissent certains critères en matière de taille, de proximité par rapport aux installations existantes et de pourcentage de pénétration du service. Cogeco Connexion et Atlantic Broadband utilisent une technologie de FTTH appelée « radiofréquence sur fibre optique » (« RFOG »), dont l'avantage principal est la compatibilité avec les investissements en matière de systèmes de terminaison par modem câble (« CMTS ») existants et les systèmes administratifs.

Le tableau suivant présente le pourcentage de foyers câblés de Cogeco Connexion et d'Atlantic Broadband dans les territoires où les services de vidéo numérique, de VSD, Internet et de téléphonie étaient offerts au 31 août 2018.

Service	% de foyers câblés où le service est offert	
	Cogeco Connexion	Atlantic Broadband
Vidéo numérique	99 %	100 %
VSD	98 %	99 %
Internet (DOCSIS 3.0)	98 %	99 %
Téléphonie	97 %	99 %

2.2 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

DESCRIPTION DES SERVICES

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un vaste portefeuille de services gérés à partir du Canada, des États-Unis et de l'Europe aux petites, moyennes et grandes entreprises à travers le monde. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans de principaux marchés verticaux, notamment les suivants : l'Internet et les médias, l'intelligence artificielle, la technologie, les services financiers, le secteur public, la vente au détail en ligne, l'éducation, les soins de santé et les jeux en ligne.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce principalement ses activités par l'entremise de Cogeco Peer 1 au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride, à New York et en Géorgie) et en Europe (à Londres, à Southampton et à Portsmouth, au Royaume-Uni, et en France). Cogeco Peer 1 a plus de 50 points de présence, y compris en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

Les cinq services qui suivent représentent notre principale gamme de services.

Colocation : Les services de colocation permettent aux clients d'héberger une infrastructure de TI qui leur appartient au sein d'un centre de données de Cogeco Peer 1, où elle bénéficie d'un environnement de qualité supérieure, d'alimentation sans coupure et de notre infrastructure de connectivité au réseau FastFiber Network®. Ces services comprennent les armoires, l'espace pour les cages, l'alimentation redondante, la sécurité physique du matériel et le soutien opérationnel. Ce type de solutions permet également aux clients de tirer davantage parti d'autres services de Cogeco Peer 1, notamment les services d'informatique en nuage, de sauvegarde et de reprise après-sinistre, ainsi que les services gérés.

Connectivité réseau : Cogeco Peer 1 exploite un réseau évolué de transport de fibres optiques à haute vitesse pour desservir ses clients dans les territoires où elle offre ses services. Ce réseau fédérateur est équipé d'une infrastructure de pointe de classe transporteur qui relie ses centres de données et ses installations. Le réseau est doté de plusieurs interconnexions avec des partenaires d'appairage de première catégorie (« Tier 1 ») et des transporteurs, et il couvre un vaste territoire géographique grâce aux installations louées auprès de transporteurs tiers. De plus, Cogeco Peer 1 possède et exploite un réseau d'accès de fibre tout optique à Montréal et à Toronto. Grâce à ses installations qui regroupent des services de transport et d'accès, Cogeco Peer 1 est en mesure d'offrir une vaste gamme de fonctions de connectivité réseau de haute performance, notamment des services de longueur d'onde, d'Ethernet, de SD-WAN et de réseaux privés virtuels IP ainsi que des services Internet à haute vitesse.

Hébergement : La solution d'hébergement de Cogeco Peer 1 offre aux clients un accès à une infrastructure de serveurs, de stockage, de sécurité et de diffusion de contenu qui est gérée par les équipes de soutien de Cogeco Peer 1 dans ses centres de données afin d'héberger la couche application des clients.

Informatique en nuage : Cogeco Peer 1 fournit à ses clients un accès à une gamme de plateformes d'informatique en nuage qui sont sécuritaires, évolutives et de haute performance, afin de répondre à leurs exigences en matière de traitement informatique et de stockage. Ce portefeuille de solutions d'informatique en nuage se compose de plateformes publiques (une infrastructure à locataires multiples qui accueille plusieurs clients), de plateformes privées gérées (une infrastructure à locataire unique réservée à un seul client) et de plateformes hybrides (regroupement intégré de machines virtuelles et de serveurs publics et privés). Les plateformes d'informatique en nuage de Cogeco Peer 1 reposent sur une infrastructure de traitement informatique gérée détenue en propriété exclusive qui est logée dans les centres de données exploités par la Société au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que sur une infrastructure de traitement informatique de tiers. Cogeco Peer 1 offre également les services d'informatique en nuage évolutifs Azure^{MC} et Office 365^{MC} de Microsoft.

Services gérés : Cogeco Peer 1 fournit à sa clientèle des services gérés à valeur ajoutée qui lui permettent de maximiser la productivité de son environnement de TI. Ces services comprennent :

- des services de sauvegarde et de reprise après-sinistre, grâce auxquels les clients ont accès à des services de stockage sur disque, d'archivage sur bande et de reproduction de données qui visent à protéger les données et les applications de la clientèle en cas de sinistre. Cogeco Peer 1 travaille en étroite collaboration avec ses clients pour concevoir des solutions qui répondent à leurs objectifs de délai de rétablissement et à leurs exigences en matière de conformité et d'emplacement des données;
- des services de commerce en ligne, grâce auxquels les clients ont accès à des services d'hébergement entièrement gérés qui portent notamment sur les serveurs, le stockage, les logiciels, les équilibrateurs de charge, le réseautage et la sécurité, ainsi qu'à du personnel de soutien spécialisé, dans le but de favoriser la bonne gestion des applications de commerce en ligne. Ces solutions peuvent également offrir à certains clients un accès à des environnements conformes à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (« PCI-DSS ») pour leurs applications en ligne et l'hébergement de leurs sites Web dans certains pays;
- des services de sécurité, grâce auxquels les clients ont accès à une gamme de services de sécurité qui les aideront à protéger l'environnement des abonnés contre les logiciels malveillants, les cyberattaques et les virus. Le portefeuille de services AppArmor comprend des services de pare-feu, de logiciels antivirus et antipourriel, de filtrage de contenu, de systèmes de détection d'intrusion, d'équilibrateurs de charge, d'accès par réseau virtuel privé sécurisé, de systèmes d'exploitation renforcés et de limitation du déni de service distribué. En outre, une équipe d'experts de la sécurité fournit en tout temps un soutien à l'égard de ces services.

INFRASTRUCTURE

Au 31 août 2018, Cogeco Peer 1 fournissait ses services par l'intermédiaire de 16 centres de données au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui couvrent une superficie brute d'environ 475 000 pieds carrés et comptent plus de 50 points de présence, y compris en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique. Un réseau entièrement géré dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et de l'Europe, rehaussé par des ententes d'appairage exhaustives, permet aux clients de transporter des données essentielles aux affaires rapidement, efficacement et en toute sécurité. Cogeco Peer 1 gère aussi des connections par fibre direct à 1 800 immeubles raccordé à réseau à Montréal et à Toronto, offrant aux clients des services Internet haute performance et un accès direct à la gamme complète de services de centre de données, d'informatique en nuage et de sécurité de Cogeco Peer 1.

Les centres de données de Cogeco Peer 1 comprennent une infrastructure de TI hautement sécurisée et redondante, y compris des systèmes de surveillance qui fonctionnent jour et nuit, 365 jours sur 365, de régulation de la climatisation, d'alimentation redondante, de soutien et d'identification biométrique. De plus, les centres de données de Cogeco Peer 1 ont été conçus et construits pour répondre aux normes du secteur des centres de données, et sont exploités en ce sens, afin de satisfaire aux exigences de ses clients commerciaux en matière de services et de conformité.

2.3 CROISSANCE DE L'ENTREPRISE ET AUTRES DÉVELOPPEMENTS

Le 14 août 2018, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec MediaKind (anciennement Ericsson Media Solutions) pour offrir à sa clientèle canadienne la plateforme de télévision sur protocole Internet (« IPTV ») MediaFirst et son expérience de télévision de nouvelle génération. Cette évolution vers la technologie IPTV améliorera son offre en matière de plateforme vidéo en rehaussant l'expérience offerte aux clients grâce à du contenu vidéo hautement personnalisable, à des récepteurs sans fil, à des contrôles activés par la voix et à un accès aux services mobiles Android de Google, le tout procurant une offre vidéo des plus complètes.

En juin 2018, la Société a annoncé que sa filiale, Cogeco Connexion, avait acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions \$. Ce transfert a été approuvé par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada le 21 juin 2018. En mai 2018, Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2 500 MHz et de 2 300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture de services filaires en Ontario et au Québec, dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes organisées par ISDE Canada, pour un prix total de 24,3 millions \$. Ces deux transactions ont été menées à terme en juin 2018. L'achat de ces licences nous donne la possibilité d'offrir des services sans fil en complément de notre offre de services actuelle auprès de nos clients dans notre zone de couverture traditionnelle, et d'accroître notre part des dépenses de nos clients dans le secteur des télécommunications. Nous avons comme objectif d'offrir des services sans fil pourvu qu'il s'agisse d'activités rentables, tout en investissant prudemment dans le respect de nos priorités stratégiques et de nos moyens financiers.

Le 4 janvier 2018, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs des systèmes de câblodistribution de Harron Communications, L.P. dont les activités sont exercées sous le nom de MetroCast (« MetroCast »), qui desservait environ 130 000 clients d'Internet, 88 000 clients de vidéo et 33 000 clients de téléphonie. Cette acquisition permet à Atlantic Broadband d'étendre sa zone de couverture dans 11 États longeant la côte Est des États-Unis, du Maine jusqu'en Floride. La transaction évaluée à 1,4 milliard \$ US était assujettie à des ajustements de clôture habituels. Cette acquisition a été financée au moyen d'un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US, dont une tranche de 583 millions \$ US a servi à refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes, ainsi que d'un montant de 150 millions \$ US provenant d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang et d'une participation en actions à hauteur de 315 millions \$ US de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la société de portefeuille détenant Atlantic Broadband, ce qui représente une participation de 21 % dans Atlantic Broadband.

Le 30 décembre 2017, Atlantic Broadband a acheté plusieurs fibres noires de FiberLight, LLC dans le sud de la Floride pour une contrepartie de 16,8 millions \$ US. Le même jour, Atlantic Broadband a conclu une convention d'achat d'actifs avec FiberLight, LLC visant l'acquisition de l'ensemble de son réseau de fibre et des actifs connexes situés sur la côte Est du sud de la Floride pour une contrepartie de 34 millions \$ US. Cette convention était assujettie aux approbations réglementaires et aux ajustements de clôture habituels. La transaction a été finalisée le 1^{er} octobre 2018.

Le 22 décembre 2017, l'administration fédérale américaine a promulgué la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act. Cette réforme fiscale réduit le taux d'imposition général fédéral des sociétés, le faisant passer de 35 % à 21 % après 2017, ce qui a eu comme conséquence de réduire les passifs d'impôts différés nets d'environ 89 millions \$ (70 millions \$ US). De plus, cette loi préconise d'autres modifications, notamment à l'égard des limitations de la déductibilité des intérêts, de la déduction complète des acquisitions d'actifs corporels, des limitations des pertes d'exploitation nettes et des règles anti-évitement de l'érosion de la base d'imposition. Ces modifications, conjuguées aux réductions du taux d'imposition, auront une incidence globale favorable sur la charge d'impôts dans le futur.

Le 11 décembre 2017, la Société a prolongé d'une année additionnelle l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 800 millions \$, soit jusqu'au 24 janvier 2023.

Depuis octobre 2017, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu huit conventions de swaps de taux d'intérêt sur un montant notionnel total de 1,1 milliard \$ US au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de référence de base LIBOR variable en dollars américains, excluant l'écart de crédit applicable, en un taux moyen fixe de 2,06 % pour les emprunts arrivant à terme entre le 31 janvier 2021 et le 30 novembre 2024, en vertu de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US.

2.4 STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Nous aspirons à être une société de services de communication et de technologie de premier plan grâce à de solides relations clients qui reposent sur la confiance et la fiabilité. Puisque nos clients sont au cœur de tout ce que nous faisons, nous cherchons sans cesse à innover en matière de processus, d'activités, de services et de produits tout en gérant l'utilisation du capital de façon efficace pour assurer une croissance future. Nous nous engageons aussi à optimiser la rentabilité et à accroître ainsi la valeur pour les actionnaires. Pour atteindre ces objectifs, nous mettons en œuvre les stratégies suivantes :

Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Services de TIC aux entreprises
Générer une croissance interne grâce au lancement de services à valeur ajoutée pour nos clients résidentiels et à la croissance de notre bassin de clients commerciaux	Tirer parti de notre supériorité en matière de services Internet pour favoriser la fidélité et la croissance	Mettre l'accent sur la croissance durable des produits
Optimiser le rendement du capital investi en rehaussant l'efficacité de la prestation de nos services et en favorisant la fidélité grâce à une stratégie qui se démarque en matière d'expérience client	Mettre l'accent sur les services aux entreprises dans le marché commercial grâce à de nouveaux circuits de vente, à une offre de produits améliorée et à une stratégie de tarification concurrentielle	Optimiser l'utilisation des actifs courants afin d'optimiser les flux de trésorerie
Envisager la possibilité d'offrir un service sans fil de manière rentable et à la mesure de nos moyens financiers	Tirer parti de nos réussites initiales pour élargir notre marché de la Floride	Renforcer les processus et les systèmes internes afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser les infrastructures
Investir dans le perfectionnement de nos employés	Améliorer nos réseaux au moyen de technologies avancées de pointe	Tirer parti de notre main-d'œuvre mondiale

Outre ce qui précède, la Société cherche à intégrer des pratiques qui améliorent les répercussions environnementales et sociales de ses activités tout en assurant la croissance durable de la Société. Voilà pourquoi nous avons conçu un programme de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») qui vise à promouvoir une exploitation responsable et durable et à faire de la Société une entreprise citoyenne remarquable. La Société s'est engagée à être à l'écoute de ses parties prenantes, à se fixer des engagements concrets en matière de RSE, à publier de façon transparente de l'information au sujet de la RSE et à respecter les normes d'éthique les plus strictes.

RÉSULTATS ANTICIPÉS DE LA RÉALISATION DES STRATÉGIES DE LA SOCIÉTÉ

Les rubriques qui suivent comprennent des énoncés prospectifs concernant les perspectives financières de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains et des Services de TIC aux entreprises. Ces rubriques décrivent également certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation de ces énoncés prospectifs et d'autres énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Pour une description des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos attentes exprimées dans le présent rapport annuel, veuillez consulter plus particulièrement la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du présent rapport.

La réalisation des stratégies énoncées ci-après devrait donner lieu à une hausse des produits et du BAIIA ajusté, ce qui devrait, sur une base combinée, donner lieu à une rentabilité accrue qui sera mesurée selon les critères décrits plus amplement dans la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2019 ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires à l'égard des résultats et des réalisations de l'exercice 2018, se reporter à la rubrique « Indicateurs de rendement clés et faits liés au rendement ».

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

GÉNÉRER UNE CROISSANCE INTERNE GRÂCE AU LANCEMENT DE SERVICES À VALEUR AJOUTÉE POUR NOS CLIENTS RÉSIDENTIELS ET À LA CROISSANCE DE NOTRE BASSIN DE CLIENTS COMMERCIAUX

Nous cherchons à tirer parti de nos offres supérieures en matière de vitesses Internet et de services de vidéo en améliorant nos offres et en investissant continuellement dans la technologie.

Nous continuons d'axer nos efforts sur la croissance de notre bassin de clients commerciaux dans notre zone de couverture au Canada. Nous continuons à mettre l'accent sur la croissance de notre part de marché de clients commerciaux éventuels en investissant de façon stratégique dans des programmes d'extension du réseau, en lançant des produits améliorés, ainsi qu'en améliorant l'efficacité de nos initiatives en matière de ventes et de marketing et en intensifiant l'importance que nous accordons aux stratégies numériques.

Nous cherchons à créer une image de marque puissante inspirée par notre capacité à innover et à offrir une excellente expérience client tout en consolidant notre leadership dans les collectivités que nous desservons.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Nous avons continué à étendre notre offre de service Internet gigabit et de la toute dernière technologie en matière de Wi-Fi, qui sont désormais offerts aux foyers et aux entreprises de plus de 30 collectivités en Ontario.

En février 2018, nous avons déployé l'appareil Smartbox Qi3 en vue d'offrir à nos clients l'expérience TiVo®. L'appareil hybride Qi3 Smartbox est une solution économique pouvant servir de décodeur HD autonome ou de moyen d'accès à la vidéo TiVo sur le réseau résidentiel. En outre, nous avons déployé la nouvelle interface de vidéo sur demande TiVo, qui remplace la précédente interface de vidéo sur demande. Cette nouvelle interface comporte une structure plus efficace qui rehausse l'expérience des clients qui recherchent un contenu en particulier. Elle offre également une vitesse accrue de défilement vers l'avant ou vers l'arrière, et regroupe les versions SD et HD des contenus sous un seul titre.

Dans le cadre de notre engagement à offrir les capacités vidéo les plus avancées, nous avons conclu une entente avec MediaKind (anciennement Ericsson Media Solutions) pour offrir à notre clientèle canadienne la plateforme de télévision sur protocole Internet (« IPTV ») MediaFirst et son expérience de télévision de nouvelle génération. Cette évolution vers la technologie IPTV améliorera notre offre en matière de plateforme vidéo en rehaussant l'expérience offerte aux clients grâce à du contenu vidéo hautement personnalisable, du matériel sans fil, à des contrôles activés par la voix et à un accès à la boutique *Google Play*, le tout procurant une offre vidéo des plus complètes.

En vue d'améliorer nos services aux entreprises, nous avons continué à mettre au point des forfaits et des services adaptés aux besoins des entreprises. Nous avons amélioré notre offre Internet gigabit pour les entreprises en augmentant les vitesses de téléchargement et en intégrant des applications commerciales d'informatique en nuage pour répondre aux grands besoins de nos clients en matière de données. En outre, nous avons apporté des améliorations à nos services de PBX hébergé ainsi que de SIP pour entreprises en mettant à niveau le portail client pour permettre la gestion de caractéristiques prisées et la configuration en temps réel. Nous avons également procédé au lancement d'une plateforme de gestion unifiée de liaisons SIP de prochaine génération, ce qui nous permet d'offrir nos services de PBX hébergé aux clients, y compris à ceux qui ont besoin d'une seule ligne téléphonique, tout en réduisant les coûts.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous continuerons d'investir dans notre réseau afin d'augmenter la bande passante pour atteindre des vitesses Internet de 1 gigabit dans approximativement 60 % de notre zone de couverture d'ici la fin de l'exercice 2019. Nous offrirons également une nouvelle solution qui optimisera l'expérience sans fil à domicile au moyen de la toute dernière technologie Wi-Fi, combinée à du matériel Internet à la fine pointe dans l'ensemble de notre zone de couverture.

De plus, nous entendons élargir nos services de vidéo résidentiels en investissant dans de nouvelles capacités, comme la solution IPTV et les services d'informatique en nuage, ainsi qu'en améliorant nos services par contournement. En complément de notre initiative IPTV, nous travaillerons à la conception de solutions basées sur la technologie IPTV axées sur les entreprises fondées sur des environnements à succursales multiples, comme les hôtels ou les hôpitaux, en vue d'offrir des signaux vidéo sur fibre aux clients.

La plateforme IPTV MediaFirst devrait être lancée dans l'ensemble de notre zone de couverture d'ici la fin de l'exercice 2019 et elle deviendra alors l'expérience vidéo de base offerte à nos clients. Les clients actuellement abonnés à nos services de vidéo existants, y compris la solution avancée TiVo, continueront de se voir offrir leurs actuels services à l'avenir, puisque MediaFirst coexistera avec ces plateformes vidéo.

Notre offre TiVo comprendra de nouvelles caractéristiques. L'écran de l'interface utilisateur fera l'objet d'une refonte complète et reposera sur un système de navigation horizontale moderne et simplifiée, très attrayante. Une technologie à la fine pointe permettra aux clients de profiter de recommandations personnalisées et adaptées en matière de programmation et de repérer rapidement et facilement ce qu'ils désirent visionner. Il sera également possible de lancer une recherche dans de multiples sources, y compris la télévision en direct, l'enregistreur numérique, la VSD et les applications en continu, y compris Netflix et YouTube.

Nous prévoyons lancer de nouveaux produits et forfaits offrant des solutions intéressantes en matière d'accroissement de la productivité. Nous continuerons d'étendre nos services aux entreprises en présentant de nouveaux éléments de notre portefeuille de services de PBX hébergé ainsi que de SIP et d'améliorer nos services de réseau privé sur fibre optique pour répondre aux besoins d'un plus vaste bassin de clientèle. En outre, nous entendons repousser les limites de notre engagement dans le secteur des services gérés, en mettant l'accent sur le Wi-Fi, la sécurité et le modèle logiciel-service pour permettre aux entreprises comprises dans notre zone de couverture d'être mieux outillées.

OPTIMISER LE RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI EN REHAUSSANT L'EFFICACITÉ DE LA PRESTATION DE NOS SERVICES ET EN FAVORISANT LA FIDÉLITÉ GRÂCE À UNE STRATÉGIE QUI SE DÉMARQUE EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE CLIENT.

Nous mettons l'accent sur la réalisation d'efficacités opérationnelles de premier ordre grâce à l'optimisation de notre structure de coûts afin d'améliorer notre capacité de gérer l'utilisation de notre capital en vue de soutenir la croissance future.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Pour la neuvième fois en onze ans, Cogeco Connexion a été récompensée par le Service Quality and Measurement Group (« SQM ») pour l'excellence de son service à la clientèle, ce qui démontre l'importance que nous continuons d'accorder à notre engagement envers un service à la clientèle supérieur ainsi que les normes très élevées que nous établissons à cet égard. Cogeco Connexion s'est distinguée dans les trois catégories suivantes : « Highest Customer Service – Telecommunications/TV » (plus haut niveau de service à la clientèle dans le secteur des télécommunications et de la télévision), « Highest Field Services Customer Service » (plus haut niveau de satisfaction pour les services offerts par les techniciens sur le terrain) et « Highest Customer Service – Retail/Service (storefront) » (plus haut niveau de service à la clientèle dans les magasins ou points de vente au détail). Ces prix illustrent l'engagement durable dont nous avons fait preuve au cours des dernières années en vue de nous démarquer en matière de service à la clientèle grâce à nos centres de contact et à nos points de service.

Au cours de l'exercice 2018, nous avons procédé à l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients qui est venu remplacer 22 anciens systèmes. Cette nouvelle plateforme rehaussera notre efficacité organisationnelle globale en réduisant de 1 000 à 300 le nombre de processus d'affaires. Elle permettra également de fournir à nos employés de première ligne de nouveaux outils pour améliorer la qualité de l'expérience client en répondant aux besoins des clients dès le premier appel et augmentera de façon importante notre capacité de mettre au point des offres ciblées qui correspondent aux profils des clients et sont adaptées aux segments du marché.

Nous avons également poursuivi notre transformation numérique en présentant de nouveaux vidéos d'autoassistance et en donnant le coup d'envoi à un programme pluriannuel de transformation numérique.

De plus, nous avons continué à promouvoir l'automatisation du marketing numérique pour notre secteur commercial. Des efforts soutenus ont été déployés pour améliorer le parcours des clients vers le numérique grâce à la migration vers la technologie Web, à l'intégration d'un système de gestion des clients et à l'automatisation du marketing, ce qui a donné lieu à une amélioration de la pertinence et des outils de vente.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous comptons bonifier l'expérience des clients résidentiels et commerciaux afin d'accroître la fidélisation et l'engagement ainsi que la promotion de la marque au moyen d'une amélioration continue des processus et de l'offre de produits, de services et de soutien à valeur ajoutée.

Nous nous efforcerons de rehausser l'expérience numérique de nos clients en améliorant le taux de conversion en ligne et en offrant des caractéristiques qui permettent aux clients de profiter du libre-service et de l'autoassistance. Chaque client profitera de fonctions qui lui permettent d'adapter ses services afin de mieux répondre à ses besoins.

ENVISAGER LA POSSIBILITÉ D'OFFRIR UN SERVICE SANS FIL DE MANIÈRE RENTABLE ET À LA MESURE DE NOS MOYENS FINANCIERS

Nous sommes d'avis que l'offre de services sans fil en complément de notre offre de services actuelle auprès de nos clients dans notre zone de couverture traditionnelle nous permettra d'accroître notre part des dépenses de nos clients en matière de télécommunications.

Nous avons comme objectif d'offrir des services sans fil rentables, tout en investissant prudemment dans le respect de nos priorités stratégiques et de nos moyens financiers.

Nous croyons que le modèle qui nous conviendra le mieux et qui nous permettra de respecter nos exigences en matière de rentabilité serait un modèle hybride comprenant des secteurs ayant recours au modèle d'opérateur de téléphonie mobile sans réseau et d'autres secteurs où nous agirions comme exploitant doté d'installations.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Le 21 juin 2018, Cogeco Connexion a acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions \$. En mai 2018, Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2 500 MHz et de 2 300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture en Ontario et au Québec, dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes organisées par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, pour un prix total de 24,3 millions \$.

L'achat de ces licences de spectre constitue la première étape de notre éventuelle entrée sur le marché des services sans fil au Canada. Cet achat pourrait nous permettre d'accroître notre part des dépenses totales en matière de télécommunications, en plus de nous permettre d'offrir un service complémentaire à nos clients existants. Nous procéderons de manière prudente et réfléchie en nous assurant de ne causer aucun dérangement de nos activités existantes ou de nos priorités stratégiques. Nous sommes bien placés pour profiter de l'évolution du marché des services sans fil vers la technologie 5G grâce à nos réseaux de fibre bien établis dans les territoires que nous desservons.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous continuerons d'explorer toutes les options qui s'offrent à nous afin d'éventuellement lancer au Canada un service sans fil en phase avec nos objectifs en matière de rentabilité et de répartition du capital.

INVESTIR DANS LE PERFECTIONNEMENT DE NOS EMPLOYÉS

Pour Cogeco Connexion, nos employés sont au cœur de notre réussite. Nous investissons constamment dans leur progression en améliorant nos programmes et outils de formation et de perfectionnement afin de nous assurer que nos employés soient fermement engagés à respecter nos promesses envers les clients. Nous reconnaissons que la création d'une expérience intéressante pour les employés mènera à une expérience supérieure pour nos clients et aura une incidence importante sur les collectivités que nous desservons.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Dans le but d'améliorer l'expérience vécue par nos employés, nous avons continué de repérer des éléments à améliorer afin de faire de Cogeco Connexion l'un des meilleurs endroits où travailler. Nous avons mis l'accent sur des initiatives proactives en matière de gestion du changement et de communications pour appuyer nos employés dans le cadre de la transformation vers le numérique et avons apporté des améliorations à nos lieux de travail pour permettre la collaboration. De plus, nous avons continué à renforcer nos pratiques en matière de santé et de sécurité et avons investi dans la promotion du mieux-être global.

Pour la deuxième année consécutive, Cogeco Connexion s'est classée parmi les 35 employeurs de choix à Montréal en 2018 selon Mediacorp Canada. En outre, Cogeco Connexion a été nommée Company of the Year 2018 (société de l'année 2018) par l'organisation canadienne Les femmes en communications et technologie.

Nous demeurons un partenaire influent dans les collectivités que nous desservons grâce à nos 37 stations de télévision communautaire en Ontario et au Québec, qui offrent près de 9 000 heures de programmation créée par des artisans locaux avec l'aide de plus de 1 200 bénévoles qui, à l'instar de l'ensemble de notre personnel, créent et appuient notre télévision communautaire pour nos clients locaux.

Enfin, les ambassadeurs de notre marque ont participé à plus de 250 événements dans l'ensemble de nos marchés au cours de la dernière année pour appuyer différents types d'organismes, procurant ainsi une grande visibilité à nos secteurs résidentiels et commerciaux. Nous demeurons également un partenaire par excellence en matière de collecte de fonds et, grâce à notre participation, plus de 7 millions \$ ont été recueillis dans le cadre d'activités diverses et remis à des organismes sans but lucratif en vue d'aider les gens dans le besoin.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous continuerons de déployer notre rigoureuse approche en matière de gestion du changement en vue d'appuyer l'accélération de notre transformation numérique. Nous lancerons des initiatives particulières en matière de formation et de perfectionnement pour développer les compétences de notre main-d'œuvre et de nos gestionnaires dans le but de nous adapter au nouvel environnement numérique. Nous lancerons aussi de nouveaux outils de collaboration pour optimiser le rendement, l'engagement et la productivité de nos employés. Finalement, nous accorderons une grande importance à la santé, à la sécurité et au mieux-être grâce à des initiatives de prévention, à la formation et à une bonne gouvernance.

SECTEUR DES SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

TIRER PARTI DE NOTRE SUPÉRIORITÉ EN MATIÈRE DE SERVICES INTERNET POUR FAVORISER LA FIDÉLITÉ ET LA CROISSANCE

Il est essentiel de continuer à offrir les meilleures vitesses Internet et à offrir aux clients une expérience vidéo améliorée à la fine pointe de la technologie en vue de favoriser la fidélité et la croissance.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Vers la fin août 2017, le service Internet gigabit a été lancé et offert aux clients résidentiels et commerciaux de Miami Beach et des régions voisines, ce qui a marqué l'arrivée du premier service Internet largement déployé offrant des vitesses de 1 gigabit. Le service Internet gigabit a également été lancé dans le marché d'Aiken, en Caroline du Sud, en février 2018, ainsi que dans les marchés du New Hampshire en août 2018. Grâce à la vitesse beaucoup plus rapide et au service plus puissant de GigaEdge, les utilisateurs ont accès à une toute nouvelle expérience; ils peuvent à la fois faire des recherches, écouter du contenu en direct, télécharger des données, travailler et jouer, grâce à une vitesse et à une fiabilité accrues. Le lancement de ce service à Miami marque l'achèvement de la dernière phase d'une initiative qui a commencé au cours de l'exercice 2016 et qui visait à offrir le service Internet gigabit, un grand nombre de nouvelles chaînes HD, de nouvelles chaînes hispanophones et internationales, une image et un son numérique améliorés ainsi qu'une fiabilité accrue dans l'ensemble du réseau.

La dernière étape de l'acquisition des systèmes de câblodistribution de MetroCast a été menée à terme le 1^{er} mai 2018, avec le lancement de la marque Atlantic Broadband. Dans le cadre du lancement de la nouvelle marque, des mises à niveau automatiques des vitesses Internet ont été accordées à tous les anciens clients résidentiels et commerciaux de MetroCast. Tous les clients résidentiels ont désormais accès à des vitesses allant jusqu'à 200 Mbps, et les clients commerciaux, à des vitesses allant jusqu'à 300 Mbps, selon le marché.

La nouvelle plateforme TiVo Experience 4 offrant la VSD sur IP a été lancée dans les marchés du Connecticut, du New Hampshire et du Maine, et son déploiement est prévu dans les marchés restants d'ici la fin de l'année civile. L'interface utilisateur de TiVo Experience 4 a fait l'objet d'une refonte complète et reposera sur un système de navigation horizontale moderne et simplifiée, très attrayante. Une technologie à la fine pointe permet aux clients de profiter de recommandations personnalisées et adaptées en matière de programmation et ainsi de repérer rapidement et facilement ce qu'ils désirent visionner. La nouvelle télécommande vocale, un élément clé de la mise à niveau de la plateforme, porte la recherche et la découverte au niveau supérieur et donne rapidement des résultats justes. Il est également possible de lancer une recherche dans de multiples sources, y compris la télévision en direct, l'enregistreur numérique, la VSD et les applications par contournement, y compris Netflix. TiVo Experience 4 permet également aux clients d'accéder à du contenu sur de multiples écrans (télévision, téléphone intelligent, tablette, etc.) tant à la maison qu'à l'extérieur.

Objectifs pour l'exercice 2019

La croissance de la clientèle dans les marchés résidentiels traditionnels sera soutenue grâce à la mise à jour de forfaits et à de nouvelles offres auxquelles s'ajoute le service TiVo amélioré récemment lancé, ce qui devrait générer une croissance des marges et du rendement des unités.

Le lancement de nos produits, y compris TiVo, dans les marchés qu'occupait autrefois MetroCast devrait générer des ventes de forfaits et se traduire par une intensification de la pénétration des services de vidéo et de téléphonie ainsi que par une croissance des services Internet.

METTRE L'ACCENT SUR LES SERVICES AUX ENTREPRISES DANS LE MARCHÉ COMMERCIAL GRÂCE À DE NOUVEAUX CIRCUITS, À UNE OFFRE DE PRODUITS AMÉLIORÉE ET À UNE STRATÉGIE DE TARIFICATION CONCURRENTIELLE

Les clients commerciaux, qui sont habituellement d'importants clients et qui requièrent des services de fibre optique jusqu'aux locaux des abonnés, représentent désormais approximativement 60 % du total de la croissance de l'entreprise, et ils demeureront un catalyseur de la croissance à mesure que l'offre de produits évoluera pour saisir des occasions d'envergure.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Les ventes liées à la connectivité sur fibre optique et aux systèmes de voix hébergés ont augmenté au cours de l'exercice 2018. La voie à courants porteurs qui fournit la connectivité du dernier kilomètre aux clients nationaux et internationaux évolue elle aussi rapidement.

Nous avons accru les vitesses dans toutes les régions lors de l'intégration des systèmes de MetroCast afin de faire passer les clients au prochain échelon de marché et d'accroître les produits moyens par utilisateur.

Objectifs pour l'exercice 2019

Les services aux entreprises devraient enregistrer une croissance stable dans tous les marchés, et nous continuerons à mettre l'accent sur les occasions d'affaires liées aux entreprises. Un plan de lancement du service Internet gigabit concurrentiel sera mené dans les autres marchés clés du réseau. En outre, le lancement des services de voix hébergés est prévu dans les anciens marchés de MetroCast et les marchés nouvellement acquis de FiberLight en Floride. Le lancement d'un nouveau service de voix hébergé de moins grande ampleur visant le segment des petites et moyennes entreprises est également prévu dans tous les marchés. Le service de voix hébergé sera étendu et offert dans près de 100 nouvelles zones de livraison postale, à mesure que la stratégie de réseau sera élargie pour en faire une stratégie de réseau proche.

L'ajout du réseau de FiberLight en Floride appuie les nouvelles expansions dans le segment des entreprises et des fournisseurs. Les initiatives connexes comprennent des ventes liées aux immeubles en réseau, à l'installation de fibre optique dans des immeubles additionnels, aux réseaux Ethernet multipoints et aux services de liaisons entre centres de données dont la vitesse varie de 10 Gbps à 100 Gbps.

Finalement, le lancement de nouvelles offres de services Wi-Fi aux petites et moyennes entreprises est prévu, et ces offres mettront l'accent sur les services verticaux dans le secteur hôtelier ainsi que sur un plan visant à envisager la possibilité de tirer parti de l'offre de services de réseau SDN étendu (« SD-WAN ») pour offrir des services gérés en matière de réseau.

TIRER PARTI DE NOS RÉUSSITES INITIALES POUR ÉLARGIR NOTRE MARCHÉ DE LA FLORIDE

Notre capacité de saisir des occasions liées aux services de gros dans le marché de Miami constitue le moteur d'une croissance future importante à Miami et dans la zone de couverture élargie.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Atlantic Broadband a signé d'importants contrats résidentiels de gros, dont certains devraient entrer en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2019.

Le 25 janvier 2018, Atlantic Broadband a signé une entente définitive visant l'achat de l'ensemble du réseau de fibre de FiberLight, LLC, un chef de file du secteur qui offre des solutions à haute performance en matière de réseau de fibre optique, dans le sud de la Floride. Grâce à cette entente conclue le 1^{er} octobre 2018, nous ajouterons approximativement 350 miles de parcours à notre zone de couverture dans le sud de la Floride, ce qui fera plus que doubler notre zone de couverture de la fibre existante dans la région. Le réseau s'étendra ainsi de South Miami à North Palm Beach.

Objectifs pour l'exercice 2019

Pour l'exercice 2019, les activités découlant de l'investissement en vue de l'expansion en Floride, qui a commencé au cours de l'exercice 2018, comprennent la forte croissance prévue du nombre d'unités de service primaire, appuyée par des effectifs additionnels dans les fonctions technique, d'ingénierie, de service à la clientèle et de ventes et marketing.

Les plans de croissance liés à l'investissement dans FiberLight comprennent une équipe de ventes élargie, de nouveaux circuits de vente, la modification de la stratégie en matière de produits pour inclure le service de voix hébergé, le service de location de fibre en service et de fibre noire ainsi qu'une stratégie de tarification uniforme.

AMÉLIORER NOS RÉSEAUX AU MOYEN DE TECHNOLOGIES AVANCÉES DE POINTE

Nous exerçons nos activités dans un secteur caractérisé par l'innovation technologique constante, ce qui signifie que nous devons continuer à investir dans la mise à niveau, l'expansion et l'entretien de nos réseaux ainsi que dans le lancement et l'expansion de nouveaux services.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Au cours de l'exercice 2018, nous avons installé davantage de matériel DOCSIS 3.1 dans nos têtes de ligne dans le but d'offrir des vitesses de 1 Gbps dans les régions anciennement couvertes par Atlantic Broadband et MetroCast. Nous avons également mené à terme un projet de récupération de la bande passante grâce à la conversion au numérique du service analogique au Connecticut, ce qui a permis de récupérer du spectre pour les activités à large bande.

Les services aux entreprises ont été favorisés par l'amélioration de l'extensibilité et l'ajout de nouvelles caractéristiques à faible coût grâce à l'achèvement de la migration de la téléphonie SIP.

Les efforts ciblés se sont poursuivis en ce qui concerne l'extension du réseau dans le centre-ville de Miami et le soutien des contrats de gros en vigueur.

Objectifs pour l'exercice 2019

Un certain nombre de projets et d'initiatives sont prévus pour l'exercice 2019 et seront mis sur pied à mesure que nos produits seront lancés dans les anciens marchés de MetroCast et que se poursuivront les efforts en matière de construction et d'entretien d'un réseau permettant d'offrir les plus grandes vitesses Internet et les meilleures expériences télévisuelles à notre bassin croissant de clients.

Les importants projets prévus pour l'exercice 2019 comprennent le déploiement de TiVo dans d'anciens marchés de MetroCast, ainsi que le dépassement de la concurrence en Pennsylvanie, en Floride et au Connecticut.

Finalement, nous entendons également remplacer le matériel vieillissant chez les clients et faire passer à 250 Mbps la vitesse dans les marchés DOCSIS 3.0.

SECTEUR DES SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

METTRE L'ACCENT SUR LA CROISSANCE DURABLE DES PRODUITS

Nous continuerons à mettre l'accent sur la croissance durable des produits en élargissant notre gamme de produits afin de commercialiser des solutions pertinentes et en accroissant notre bassin de clientèle à l'aide d'une stratégie de commercialisation améliorée. Nous sommes d'avis qu'une telle approche permettra à notre équipe de vente de fournir des solutions exceptionnelles à nos clients, ce qui contribuera à fidéliser la clientèle, à accroître les bénéfices et à réaliser une croissance.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Au cours de l'exercice 2018, Cogeco Peer 1 a élargi son portefeuille de produits avec le lancement d'une solution SD-WAN et l'ajout des services gérés Microsoft Azure. Cogeco Peer 1 est un des premiers fournisseurs de services gérés à l'échelle internationale à offrir une solution SD-WAN novatrice à des entreprises aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Cette solution offre aux clients une façon simple, sécuritaire et intelligente d'optimiser leur réseau et de s'assurer de tirer le plein parti de nos services d'informatique en nuage, de colocation et d'hébergement. L'ajout des services gérés Microsoft Azure rehausse notre portefeuille de produits d'informatique en nuage Microsoft Azure à l'échelle mondiale; combiné à notre solution Cloud Connect pour Microsoft Azure ExpressRoute™, ce portefeuille permet ainsi de réaliser le plein potentiel d'Azure, d'accélérer la transformation pour nos clients et de simplifier leur parcours en matière d'informatique en nuage. Les clients qui tirent parti des services gérés Azure profitent d'un environnement Azure sécuritaire et surveillé qui est entièrement conçu pour répondre à leurs besoins commerciaux particuliers et qui est géré par notre équipe d'experts.

Outre l'élargissement de notre gamme de produits, nous avons réalisé une importante mise à niveau de notre technologie de serveur à l'échelle mondiale. Grâce aux nouveaux serveurs Pro Series 5.0, Storage Series 5.0 et Advanced Series 5.0, les clients de nos 16 centres de données ont accès à la technologie la plus récente et la plus exceptionnelle en matière de serveur, laquelle nous permet de répondre à leurs besoins actuels et futurs en matière de performance.

Nous avons grandement amélioré notre circuit de ventes indirect grâce à l'ajout de 34 nouveaux partenaires et de nouvelles ressources dédiées pour aider à gérer et à générer une croissance des produits au moyen des nouveaux modes de commercialisation.

Finalement, nous avons intensifié l'attention que nous portons aux services professionnels en offrant aux clients la possibilité d'accéder à divers services améliorés, y compris la conception de solutions personnalisées, des services de migration, l'audit, l'examen et l'optimisation des solutions ainsi que les tests de vulnérabilité, autant de services offerts par une équipe dédiée d'ingénieurs de systèmes chevronnés.

Objectifs pour l'exercice 2019

Au cours de l'exercice 2019, nous continuerons de consolider notre catalogue de produits et d'ajouter à notre portefeuille de nouveaux services d'informatique en nuage à très grande échelle, de nouveaux services Cloud Connect ainsi que des services modernisés de sauvegarde et de reprise après sinistre à l'échelle mondiale. D'autres efforts sont en cours en vue d'étendre les capacités grâce à des partenariats des plus avantageux qui visent à générer de nouvelles occasions d'expansion dans le cadre de relations nouvelles et existantes avec les clients. Nous continuerons également de mettre à niveau nos actifs de réseau et centres de données et de les rendre évolutifs grâce à une initiative ciblée pluriannuelle de transformation du réseau.

Nous continuerons à redéfinir notre stratégie de commercialisation pour nos solutions en faisant appel aux canaux directs et indirects et nous améliorerons notre portefeuille de services professionnels pour permettre à nos clients de générer les résultats commerciaux désirés. En parallèle, nous veillerons à maximiser nos occasions d'accroître notre part de marché par l'entremise de programmes et de relations à valeur ajoutée pour les revendeurs.

OPTIMISER L'UTILISATION DES ACTIFS COURANTS AFIN D'OPTIMISER LES FLUX DE TRÉSORERIE

Le contrôle des coûts est un élément clé de notre performance financière. Nous continuerons à mettre de l'avant notre stratégie de contrôle étroit des dépenses d'exploitation et des dépenses d'investissement et de rigoureux processus à l'égard des clients, ce qui génère une hausse des flux de trésorerie disponibles.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Nous avons été en mesure de réduire les charges d'exploitation au cours de l'exercice 2018 grâce à notre gestion efficace et à notre intégration continue liées à la conception organisationnelle.

Nous avons continué à mettre l'accent sur la génération de flux de trésorerie en déployant des efforts concertés en vue d'optimiser les dépenses d'investissement et la gestion des coûts, ce qui s'est traduit par des flux de trésorerie disponibles sans effet de levier de 29 millions \$.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous continuerons à mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle et l'amélioration des flux de trésorerie.

RENFORCER LES PROCESSUS ET LES SYSTÈMES INTERNES AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE ET D'OPTIMISER LES INFRASTRUCTURES

Nous continuons à mettre l'accent sur les projets opérationnels et stratégiques qui visent à optimiser les systèmes et les processus.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Nous avons continué d'investir dans l'unification de nos actifs numériques pour améliorer la découvrabilité et favoriser l'engagement, avons perfectionné et mis en œuvre un programme de lancement de nouveaux produits et avons réalisé d'importants progrès et investi des sommes importantes pour développer des technologies d'informatique en nuage en vue de simplifier l'expérience client tout au long du processus de vente des nouveaux produits, soit à partir de la proposition de prix jusqu'à la facturation.

Objectifs pour l'exercice 2019

Nous continuerons de tirer parti de nos systèmes pour augmenter la rapidité de la prestation des services à nos clients et à nos partenaires et pour améliorer la boîte à outils destinée à nos partenaires. Nous améliorerons la visibilité et la présentation de nos contrôles de gestion pour créer des occasions d'accroître l'efficacité.

TIRER PARTI DE NOTRE MAIN-D'ŒUVRE MONDIALE

Cogeco Peer 1 dispose d'une main-d'œuvre véritablement mondiale. Nous sommes d'avis qu'il est payant de s'assurer que nos employés comprennent pleinement notre direction stratégique et y adhèrent. Notre cadre d'établissement d'objectifs en ligne nous permet de nous assurer que chaque employé se fixe des objectifs clairs et se sent investi de la puissance d'un objectif commun. Ce profond sentiment de mission commune et d'affiliation favorise le travail d'équipe efficace et nous met sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Cogeco Peer 1 a mis en œuvre l'un des meilleurs programmes du secteur en matière de développement du leadership de ses employés qui affichent le meilleur rendement. Ce programme tire parti de certains de nos employés les plus talentueux et les réunit pour trouver des solutions à nos plus grands défis. Notre équipe de la haute direction est activement engagée auprès des participants à ce programme et leur offre un encadrement et des conseils pour favoriser leur développement et assurer la réussite de projets stratégiques clés.

Nous continuons également à investir dans notre système de renseignements sur les ressources humaines en vue de permettre aux gestionnaires d'avoir plus de contrôle sur la gestion globale de leurs employés et sur leurs conditions de travail.

Objectifs pour l'exercice 2019

Un plan de communication est en cours d'élaboration pour faire en sorte que tous les employés comprennent bien notre plan stratégique. Nous partagerons une compréhension profonde de notre stratégie et de notre objectif opérationnel, ce qui favorisera la prise de décisions indépendantes et l'agilité accrue de notre entreprise.

2.5 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS ET FAITS SAILLANTS LIÉS AU RENDEMENT

Les indicateurs de rendement clés suivants sont surveillés de près pour que les stratégies et les objectifs de l'entreprise demeurent étroitement liés à la création de valeur pour l'actionnaire. Les indicateurs de rendement clés ne constituent pas des mesures conformes aux normes IFRS et ne devraient pas être considérés comme des substituts d'autres mesures du rendement conformes aux normes IFRS. Les méthodes de calcul des indicateurs de rendement clés de la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres sociétés; par conséquent, ces indicateurs de rendement clés peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La Société mesure son rendement à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté⁽¹⁾, ses flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ et l'intensité du capital⁽¹⁾, sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾.

	Données réelles	Projections révisées ⁽¹⁾	Données réelles		Réalisation des projections
	Exercice 2017	Exercice 2018 (sur la base d'un taux de change constant) ⁽²⁾	Exercice 2018 (sur la base d'un taux de change constant) ⁽²⁾		Exercice 2018
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	\$		\$	%	
Projections financières					
Produits	2 227	Augmentation de 11 % à 13 %	2 453	10,2	Non atteinte
BAIIA ajusté	1 005	Augmentation de 10 % à 12 %	1 098	9,2	Non atteinte
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	428	530 à 550	524	22,4	Dépassée
Intensité du capital	19,2 %	21,0 % à 22,0 %	21,3 %	—	Atteinte
Flux de trésorerie disponibles	374	Diminution de 11 % à 18 %	325	(13,1)	Atteinte

(1) Par suite de l'acquisition de MetroCast conclue le 4 janvier 2018, la Société a révisé ses projections financières pour l'exercice 2018 afin d'inclure les projections financières de MetroCast pour une période de huit mois. Les projections révisées sont présentées sur la base d'un taux de change constant en fonction du pourcentage d'augmentation ou de diminution par rapport à l'exercice 2017.

(2) Les données réelles sont présentées selon un taux de change constant en fonction des taux de change moyens suivants pour l'exercice 2017 : 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et 1,6711 \$ CA pour 1 £.

Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers », « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » et « Analyse des flux de trésorerie ».

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » du rapport de gestion.

PRODUITS

Pour l'exercice 2018, les produits ont augmenté de 10,2 % selon un taux de change constant, un résultat inférieur aux projections révisées de la Société, principalement en raison des produits moins élevés que prévu des unités de service primaire dans le secteur des Services à large bande canadiens. Les activités ont été freinées par la réduction des activités de marketing et la congestion au centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation d'un nouveau système avancé de gestion des clients au cours du second semestre de l'exercice 2018. En outre, les pressions concurrentielles continues sur les services d'hébergement et de connectivité réseau dans le secteur des Services de TIC aux entreprises ont également nui à la croissance des produits pour l'exercice 2018.

BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 9,2 % selon un taux de change constant, un résultat inférieur aux projections révisées de la Société en raison principalement des produits moins élevés que prévu et des coûts additionnels dans le secteur des Services à large bande canadiens en vue d'appuyer l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients au cours du second semestre de l'exercice 2018. En outre, le BAIIA ajusté du secteur des Services de TIC aux entreprises a été inférieur aux prévisions en raison surtout d'une baisse des produits.

INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2018, la Société a investi un montant de 524,0 millions \$ selon un taux de change constant (montant présenté de 515,6 millions \$) au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs; elle a ainsi réduit ses dépenses et dépassé les projections révisées grâce aux dépenses d'investissement moins élevées que prévu au sein des secteurs des Services à large bande américains et des Services de TIC aux entreprises en raison du calendrier de certaines initiatives et de l'importance accrue accordée à l'optimisation des dépenses d'investissement. Pour l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital de la Société a atteint 21,3 %, ce qui correspond aux projections révisées de la Société.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour l'exercice 2018, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 13,1 % selon un taux de change constant, un résultat conforme aux projections révisées de la Société, principalement en raison des dépenses d'investissement moins élevées que prévu.

2.6 FAITS SAILLANTS ANNUELS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Exercices clos les 31 août	2018	2017	2016
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	\$	\$	\$
Opérations			
Produits	2 423 549	2 226 851	2 176 149
BAlIA ajusté	1 085 985	1 004 970	983 449
Marge du BAlIA ajusté	44,8 %	45,1 %	45,2 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	20 328	3 191	8 802
Réclamations et litiges	—	—	10,791
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	450 000
Bénéfice (perte) de l'exercice	356 341	299 225	(189 628)
Bénéfice (perte) de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	347 150	299 225	(189 628)
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	694 100	956 657	745 168
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	515 576	428 057	467 510
Flux de trésorerie disponibles	326 460	373 735	280 998
Intensité du capital	21,3 %	19,2 %	21,5 %
Situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 725	211 185	62 286
Placements à court terme	—	54 000	—
Total de l'actif	7 167 413	5 348 380	5 333 249
Endettement	3 914 711	2 598 058	2 929 108
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	1 967 341	1 599 267	1 379 915
Données par action⁽¹⁾			
Bénéfice (perte) par action			
De base	7,04	6,08	(3,87)
Dilué(e)	6,98	6,03	(3,87)
Dividendes	1,90	1,72	1,56

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

3. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

3.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Produits	2 423 549	2 226 851	8,8	10,2	(29 377)
Charges d'exploitation	1 318 603	1 202 942	9,6	11,1	(17 719)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	18 961	18 939	0,1	0,1	—
BAlIA ajusté	1 085 985	1 004 970	8,1	9,2	(11 658)
Marge du BAlIA ajusté	44,8 %	45,1 %			

(1) Pour l'exercice 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7220 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

PRODUITS

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	1 299 388	1 296 455	0,2	0,2	—
Services à large bande américains	848 083	643 135	31,9	36,0	(26 435)
Services de TIC aux entreprises	279 715	290 799	(3,8)	(2,8)	(2 942)
Éliminations intersectorielles et autres	(3 637)	(3 538)	2,8	2,8	—
Produits	2 423 549	2 226 851	8,8	10,2	(29 377)

(1) Pour l'exercice 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7220 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

Pour l'exercice 2018, les produits ont augmenté de 8,8 % (10,2 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une croissance du secteur des Services à large bande américains qui découle principalement de l'acquisition de MetroCast, conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018; et
- des produits stables dans le secteur des Services à large bande canadiens qui s'expliquent surtout par la diminution plus marquée des unités de service primaire au second semestre de l'exercice 2018 à la suite de la migration d'un nouveau système avancé de gestion des clients au troisième trimestre de l'exercice 2018; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution au sein du secteur des Services de TIC aux entreprises en raison de la hausse du taux de désabonnement et des pressions persistantes sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau.

Pour plus de détails sur les produits de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Services à large bande canadiens	624 733	618 223	1,1	1,2	(982)
Services à large bande américains	477 421	371 947	28,4	32,4	(15 088)
Services de TIC aux entreprises	195 266	199 748	(2,2)	(1,4)	(1 611)
Éliminations intersectorielles et autres	21 183	13 024	62,6	62,9	(38)
Charges d'exploitation	1 318 603	1 202 942	9,6	11,1	(17 719)

(1) Pour l'exercice 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7220 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

Pour l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 9,6 % (11,1 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- des coûts additionnels dans le secteur des Services à large bande américains attribuables à l'acquisition de MetroCast;
- une légère augmentation au sein du secteur des Services à large bande canadiens;
- des coûts additionnels liés aux éliminations intersectorielles et autres qui découlent de projets en matière d'efficacité et du calendrier de certaines initiatives; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution au sein du secteur des Services de TIC aux entreprises.

Pour plus de détails sur les charges d'exploitation de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

HONORAIRES DE GESTION

Pour l'exercice 2018, les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. sont demeurés essentiellement inchangés, se chiffrant à 19,0 millions \$, comparativement à 18,9 millions \$ pour l'exercice 2017. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de la Société, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	%
Services à large bande canadiens	674 655	678 232	(0,5)	(0,7)	982
Services à large bande américains	370 662	271 188	36,7	40,9	(11 347)
Services de TIC aux entreprises	84 449	91 051	(7,3)	(5,8)	(1 331)
Éliminations intersectorielles et autres	(43 781)	(35 501)	23,3	23,3	38
BAIIA ajusté	1 085 985	1 004 970	8,1	9,2	(11 658)

(1) Pour l'exercice 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7220 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 8,1 % (9,2 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une augmentation au sein du secteur des Services à large bande américains qui découle de l'acquisition de MetroCast; facteur contrebalancé en partie par
- un BAIIA ajusté stable pour le secteur des Services à large bande canadiens; et
- une diminution au sein du secteur des Services de TIC aux entreprises.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

3.2 FRAIS D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour l'exercice 2018, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont établis à 20,3 millions \$, contre 3,2 millions \$ pour l'exercice précédent, et comprenaient principalement des frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de MetroCast, conclue le 4 janvier 2018.

3.3 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	451 503	413 016	9,3
Amortissement des immobilisations incorporelles	81 651	62 052	31,6
Dotation aux amortissements	533 154	475 068	12,2

Pour l'exercice 2018, la dotation aux amortissements a augmenté de 12,2 %, essentiellement en raison de l'acquisition de MetroCast, contrebalancée en partie par la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

3.4 CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme ⁽¹⁾	179 680	124 215	44,7
Pertes nettes (gains nets) de change	(5 450)	846	—
Amortissement des coûts de transaction différés	1 884	2 511	(25,0)
Coûts d'emprunt capitalisés	(2 074)	(2 930)	(29,2)
Autres	8 514	4 782	78,0
Charges financières	182 554	129 424	41,1

(1) Comprend une prime de remboursement, la radiation des coûts de transaction différés non amortis et l'amortissement des coûts de transaction et des escomptes sur la dette à long terme.

Pour l'exercice 2018, les charges financières ont augmenté de 41,1 %, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- un niveau d'endettement plus élevé et des taux d'intérêt plus élevés pour les facilités de crédit de premier rang à la suite de l'acquisition de MetroCast;
- le remboursement anticipé des facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018 qui a donné lieu à la radiation des coûts de transaction différés non amortis de 7,3 millions \$; et
- le remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018 qui a donné lieu à une prime de remboursement de 6,2 millions \$, ainsi qu'à la radiation des coûts de transaction différés non amortis de 2,5 millions \$; facteurs contrebalancés en partie par
- le remboursement des débtentures non garanties de premier rang de 100 millions \$ arrivées à échéance au troisième trimestre de l'exercice 2018; et
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

3.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	349 949	397 287	(11,9)
Taux d'imposition combiné canadien	26,50 %	26,50 %	—
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	92 736	105 281	(11,9)
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôts sur le résultat inférieurs ou supérieurs	538	9 315	(94,2)
Réévaluation des actifs d'impôts différés	9 660	587	—
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts pratiquement en vigueur	(89 056)	(1 714)	—
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	1 888	671	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(23 151)	(17 009)	36,1
Autres	993	931	6,7
Impôts sur le résultat	(6 392)	98 062	—

Pour l'exercice 2018, l'économie d'impôts s'est chiffrée à 6,4 millions \$, ce qui représente une diminution de 104,5 millions \$, comparativement à une charge de 98,1 millions \$ enregistrée pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la réduction du taux fédéral aux États-Unis, qui a donné lieu à une diminution d'environ 89 millions \$ (70 millions \$ US) des passifs d'impôts différés nets, ainsi qu'à l'impact de la réduction du taux d'imposition sur les bénéfices imposables d'Atlantic Broadband :
 - Le 22 décembre 2017, l'administration fédérale américaine a promulgué la loi intitulée Tax Cuts and Jobs Act. Cette réforme fiscale réduit le taux d'imposition général fédéral des sociétés, le faisant passer de 35 % à 21 % après 2017. De plus, cette loi préconise d'autres modifications, notamment à l'égard des limitations de la déductibilité des intérêts, de la déduction complète des acquisitions d'actifs corporels, des limitations des pertes d'exploitation nettes et des règles anti-évitement de l'érosion de la base d'imposition. Ces modifications, conjuguées aux réductions du taux d'imposition, auront une incidence globale favorable sur la charge d'impôts dans le futur.
- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat qui découle d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières liées à l'acquisition de MetroCast;
- la réévaluation des actifs d'impôts différés dans le secteur des Services de TIC aux entreprises; et
- la dépréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

3.6 BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	\$	\$	%
Bénéfice de l'exercice	356 341	299 225	19,1
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	347 150	299 225	16,0
Bénéfice de l'exercice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	9 191	—	—
Bénéfice par action de base	7,04	6,08	15,8

(1) La participation ne donnant pas le contrôle représente une participation de 21 % dans les résultats d'Atlantic Broadband.

Le bénéfice de l'exercice 2018 a augmenté de 19,1 %, et le bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société a augmenté de 16,0 %, en raison des facteurs suivants :

- la réduction des impôts qui se rapporte principalement à la récente réforme fiscale américaine décrite ci-dessus; et
- une augmentation du BAIIA ajusté qui découle principalement de l'acquisition de MetroCast; facteurs contrebalancés en partie par
- une augmentation de la dotation aux amortissements, des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ainsi que des charges financières, principalement liée à l'acquisition de MetroCast.

4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,7 % des actions de participation de la Société, représentant 82,2 % des actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion. Les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,75 % des produits consolidés de la Société. De plus, la Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention. La convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le montant des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco. Comme le prévoit cette clause et à la suite de l'acquisition de MetroCast conclue le 4 janvier 2018, les honoraires de gestion payables mensuellement par la Société ont été revus puis réduits, passant de 0,85 % à 0,75 % des produits consolidés de la Société, à compter du 4 janvier 2018.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Toutefois, au cours de l'exercice 2018, la Société a attribué 126 425 options sur actions (2017 – 81 350), elle n'a attribué aucune unité d'actions incitatives (2017 – aucune) et elle a attribué 19 025 unités d'actions liées au rendement (2017 – 12 150) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications. Au cours de l'exercice 2018, la Société a facturé à Cogeco des montants de 915 000 \$, de 1 000 \$ et de 990 000 \$ (2017 – 652 000 \$, 39 000 \$ et 660 000 \$), respectivement, relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de la Société qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants.

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

5. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	694 100	956 657	(27,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 248 790)	(473 213)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 426 136	(333 040)	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	2 094	(1 505)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(126 460)	148 899	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	211 185	62 286	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	84 725	211 185	(59,9)

5.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 27,4 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des impôts sur le résultat payés essentiellement attribuable au paiement d'acomptes provisionnels de 85,5 millions \$, lesquels avaient été reportés de l'exercice 2017 au premier trimestre de l'exercice 2018 en vertu de la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens au cours de l'exercice 2017, ainsi qu'au versement d'acomptes provisionnels au cours de l'exercice 2018;
- la diminution des variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement;
- l'augmentation des charges financières payées en raison surtout d'un niveau d'endettement plus élevé et des taux d'intérêt plus élevés à la suite de l'acquisition de MetroCast;
- des frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de MetroCast; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté.

5.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au cours de l'exercice 2018, les activités d'investissement ont augmenté de 1,78 milliard \$, principalement en raison de :

- l'acquisition de MetroCast au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- l'acquisition de licences de spectre dans le secteur des Services à large bande canadiens au quatrième trimestre de l'exercice 2018; facteurs contrebalancés en partie par
- le rachat de placements à court terme.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Le 4 janvier 2018, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs des systèmes de câblodistribution de Harron Communications, L.P. dont les activités sont exercées sous le nom de MetroCast. L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, des ajustements ont été apportés au fonds de roulement, ce qui a donné lieu à une réduction du prix d'achat de 5,2 millions \$ (4,2 millions \$ US). Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a finalisé la répartition du prix d'achat du réseau de MetroCast.

La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Provisoire 31 mai 2018	Final 31 août 2018
	\$	\$
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	1 762 163	1 762 163
Ajustements du fonds de roulement	(5 222)	(5 222)
	1 756 941	1 756 941
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	6
Créances clients et autres débiteurs	5 075	5 075
Charges payées d'avance et autres	1 989	1 989
Immobilisations corporelles	297 156	280 491
Immobilisations incorporelles	874 553	944 738
Goodwill	583 209	529 689
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(5 047)	(5 047)
	1 756 941	1 756 941

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation	2018 selon un taux de change constant ⁽¹⁾	Variation selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	%
Services à large bande canadiens	240 749	240 130	0,3	243 117	1,2
Intensité du capital	18,5 %	18,5 %			—
Services à large bande américains	219 412	134 950	62,6	225 076	66,8
Intensité du capital	25,9 %	21,0 %			—
Services de TIC aux entreprises	55 415	52 977	4,6	55 783	5,3
Intensité du capital	19,8 %	18,2 %			—
Données consolidées	515 576	428 057	20,4	523 976	22,4
Intensité du capital	21,3 %	19,2 %			—

(1) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

Pour l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 20,4 % (22,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains, laquelle est surtout attribuable à l'acquisition de plusieurs fibres noires de FiberLight, LLC et à l'acquisition de MetroCast.

Pour l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 21,3 %, contre 19,2 %, principalement en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

Pour plus de détails au sujet des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs de la Société, se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

ACQUISITIONS DE LICENCES DE SPECTRE

Le 21 juin 2018, Cogeco Connexion a acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions \$. En mai 2018, Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2 500 MHz et de 2 300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture en Ontario et au Québec, dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes organisées par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, pour un prix total de 24,3 millions \$. Ces deux transactions ont été menées à terme au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

5.3 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 12,6 % (13,1 % selon un taux de change constant) pour l'exercice 2018, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs qui découle surtout de l'acquisition de plusieurs fibres noires pour 21,2 millions \$ (16,8 millions \$ US) et de l'acquisition de MetroCast dans le secteur des Services à large bande américains;
- l'augmentation des charges financières attribuable à l'acquisition de MetroCast ainsi qu'à une prime de remboursement liée au remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang;
- les frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de MetroCast; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution de la charge d'impôts exigibles.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice 2018, la variation des flux de trésorerie tirés des activités de financement s'explique principalement par les facteurs suivants :

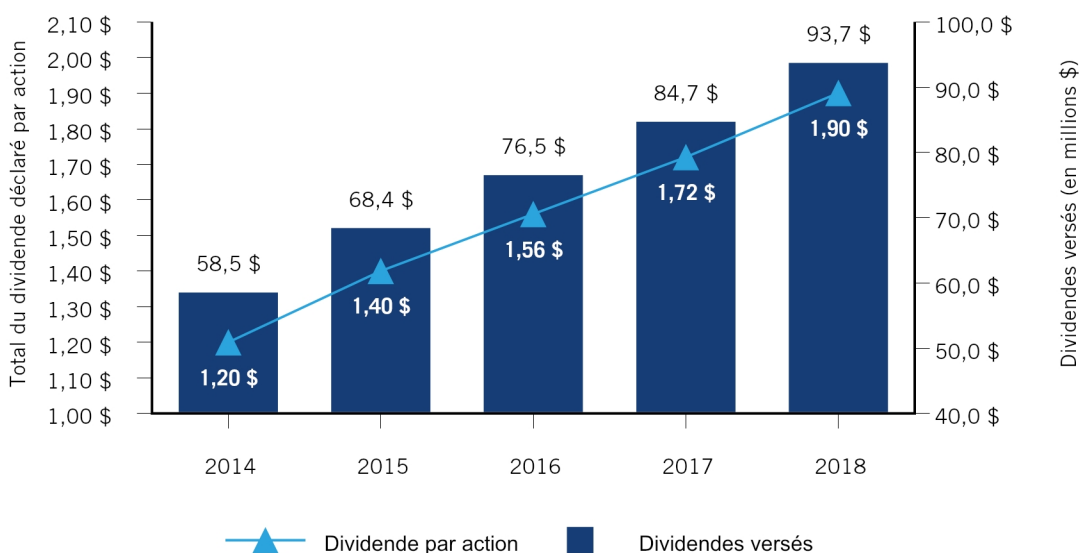
Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars)	2018 \$	2017 \$	Variation \$	Explications
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	2 148	(314)	2 462	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Remboursement d'un billet intersociétés à payer – Cogeco inc.	—	(40 000)	40 000	
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	384 568	(187 286)	571 854	Emprunt renouvelable de 307 millions \$ US prélevé sur la facilité à terme renouvelable à la suite du remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018 et prélèvement d'un montant de 40,4 millions \$ US sur la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US le 4 janvier 2018 pour financer l'acquisition de MetroCast. Remboursement des facilités renouvelables au cours de l'exercice 2017 en raison des flux de trésorerie disponibles générés.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	2 082 408	—	2 082 408	Émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US le 4 janvier 2018 pour financer l'acquisition de MetroCast.
Remboursement sur la dette à long terme	(1 329 044)	(23 078)	(1 305 966)	Remboursement sur la dette à long terme, y compris le remboursement anticipé des facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B au deuxième trimestre de l'exercice 2018 par suite de l'acquisition de MetroCast, le remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US et le remboursement à l'échéance de la débenture non garantie de premier rang de 100 millions \$ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018. Remboursements sur les facilités de crédit de premier rang au cours de l'exercice 2017.
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	(118)	(837)	719	
Augmentation des coûts de transaction différés	(3 168)	(440)	(2 728)	Principalement lié à l'émission de titres d'emprunt à long terme.
	1 136 794	(251 515)	1 388 749	

DIVIDENDES

Les dates de déclaration des dividendes et les versements de dividendes pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote s'établissent comme suit :

Date de déclaration	Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action (en dollars)
2 novembre 2017	16 novembre 2017	30 novembre 2017	0,475
10 janvier 2018	24 janvier 2018	7 février 2018	0,475
12 avril 2018	26 avril 2018	10 mai 2018	0,475
11 juillet 2018	25 juillet 2018	8 août 2018	0,475
2 novembre 2016	16 novembre 2016	30 novembre 2016	0,43
11 janvier 2017	25 janvier 2017	8 février 2017	0,43
6 avril 2017	20 avril 2017	4 mai 2017	0,43
13 juillet 2017	27 juillet 2017	10 août 2017	0,43

Au cours de l'exercice 2018, des dividendes déterminés trimestriels de 0,475 \$ par action, pour un total de 1,90 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 93,7 millions \$. Au cours de l'exercice 2017, des dividendes déterminés trimestriels de 0,43 \$ par action, pour un total de 1,72 \$ par action, ont été versés aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un montant total versé de 84,7 millions \$. Au cours des cinq derniers exercices, les dividendes par action versés ont augmenté de 12,2 % sur une base annuelle combinée. Le total des dividendes et des dividendes par action au cours des cinq derniers exercices s'établit comme suit :



6. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS SECTORIELS

La Société présente ses résultats d'exploitation en trois secteurs opérationnels, soit les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services de TIC aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur et d'évaluer leur performance.

6.1 SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	1 299 388	1 296 455	0,2	0,2	—
Charges d'exploitation	624 733	618 223	1,1	1,2	(982)
BAIIA ajusté	674 655	678 232	(0,5)	(0,7)	982
Marge du BAIIA ajusté	51,9 %	52,3 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	240 749	240 130	0,3	1,2	(2 368)
Intensité du capital	18,5 %	18,5 %			

(1) Pour l'exercice 2018, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2017, qui était de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Au cours du second semestre de l'exercice 2018, la croissance des produits a été freinée de façon importante par un recul plus prononcé des unités de service primaire découlant de la réduction de l'activation de nouveaux services imputable à la migration de 22 anciens systèmes de gestion des clients vers un nouveau système avancé intégré. L'implantation du nouveau système au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018 a donné lieu à une hausse du volume de demandes de renseignements sur la facturation liée aux améliorations apportées à la présentation des factures, ainsi qu'à des problèmes liés à la prestation de services, ce qui a nui au niveau de service à la clientèle de Cogeco Connexion dans ses centres de service à la clientèle. Par conséquent, les produits sont demeurés stables à l'exercice 2018.

La variation des produits tient également aux facteurs suivants :

- les hausses tarifaires entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2018;
- la migration de clients vers des forfaits de plus grande valeur; facteurs contrebalancés principalement par
- la réduction des activités de marketing au cours de la phase de stabilisation du nouveau système avancé intégré;
- l'offre de prix promotionnels pour les clients;
- les produits non récurrents de 2,1 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent relativement à des règlements auprès de fournisseurs comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2017.

Compte non tenu des produits non récurrents de 2,1 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent, les produits pour l'exercice 2018 seraient demeurés stables selon un taux de change constant.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 1,1 % (1,2 % selon un taux de change constant), essentiellement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts d'environ 7,3 millions \$ en raison d'une augmentation des effectifs pour soutenir la phase de stabilisation par suite de l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients; facteurs en partie contrebalancés par
- la diminution des coûts de la programmation découlant de la baisse du nombre de clients du service de vidéo; et
- une modification de la combinaison de produits pour mettre l'accent sur les services Internet à marge plus élevée plutôt que sur les services de vidéo.

BAIIA AJUSTÉ

Compte non tenu des produits non récurrents de 2,1 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent, le BAIIA ajusté de l'exercice 2018 est demeuré stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant.

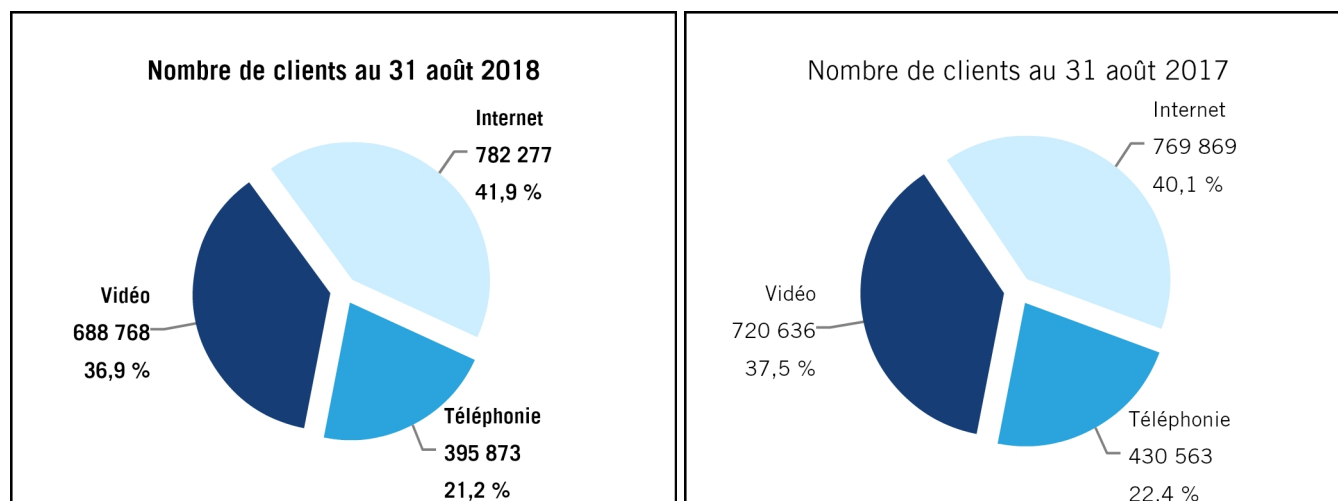
INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs sont demeurées essentiellement inchangées (hausse de 1,2 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné;
- des investissements additionnels dans l'infrastructure de réseau dans le but d'étendre le réseau dans de nouvelles régions et d'augmenter les vitesses Internet, ainsi que l'achat de matériel additionnel; facteurs en partie contrebalancés par
- la baisse des dépenses d'investissement liée à l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital est demeuré inchangé, à 18,5 %, par rapport à l'exercice 2017, principalement en raison de produits et de dépenses d'investissement comparables.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	31 août 2018	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration ⁽¹⁾⁽⁴⁾	
		Exercices clos les		31 août 2018	31 août 2017
		31 août 2018 ⁽²⁾	31 août 2017 ⁽³⁾		
Unités de service primaire ⁽¹⁾	1 866 918	(55 849)	2 620		
Clients du service Internet	782 277	14 173	35 360	44,7	44,5
Clients du service de vidéo	688 768	(37 035)	(20 126)	39,3	41,6
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	395 873	(32 987)	(12 614)	22,6	24,9

- (1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le nombre de clients du service de téléphonie a été ajusté à la hausse de façon rétroactive à la suite d'un changement apporté à la présentation de la clientèle commerciale et, par conséquent, le nombre d'unités de service primaire et le taux de pénétration avant cette période ont aussi été ajustés.
- (2) Compte non tenu des ajustements liés à la migration vers le nouveau système avancé de gestion des clients qui a été implanté au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.
- (3) Exclut 2 247 unités de service primaire (808 clients du service Internet et 1 439 clients du service de vidéo) provenant d'un regroupement d'entreprises conclu au premier trimestre de l'exercice 2017.
- (4) En pourcentage des foyers câblés.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, le secteur des Services à large bande canadiens a procédé à l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients qui est venu remplacer 22 anciens systèmes. L'implantation de ce nouveau système a constitué une transformation très complexe ayant nécessité plus de ressources que prévu durant la phase de stabilisation. Par conséquent, les initiatives en matière de marketing et de ventes ont été ralenties délibérément durant plusieurs mois, ce qui a entraîné un retard de l'activation de nouveaux services et a ainsi eu une incidence défavorable sur les unités de service primaire au cours du second semestre de l'exercice 2018. Les initiatives de marketing et de vente sont désormais revenues à la normale, même si le système de gestion des clients est toujours en cours de stabilisation.

Les variations pour chaque service s'expliquent par les facteurs présentés ci-dessous :

INTERNET

Pour l'exercice 2018, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 14 173, comparativement à 35 360 pour l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la congestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients;
- les offres concurrentielles au sein du secteur;
- la hausse du taux de désabonnement après la fin d'une période d'activités promotionnelles; facteurs en partie contrebalancés par
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse et des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet;
- la demande croissante des revendeurs Internet et du secteur commercial; et
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

VIDÉO

Pour l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 37 035, comparativement à 20 126 pour l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la congestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients;
- l'intensification des offres concurrentielles au sein du secteur;
- le changement des habitudes de consommation vidéo; facteurs en partie contrebalancés par
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard de l'offre de produits de vidéo, y compris les services de vidéo numérique avancée TiVo.

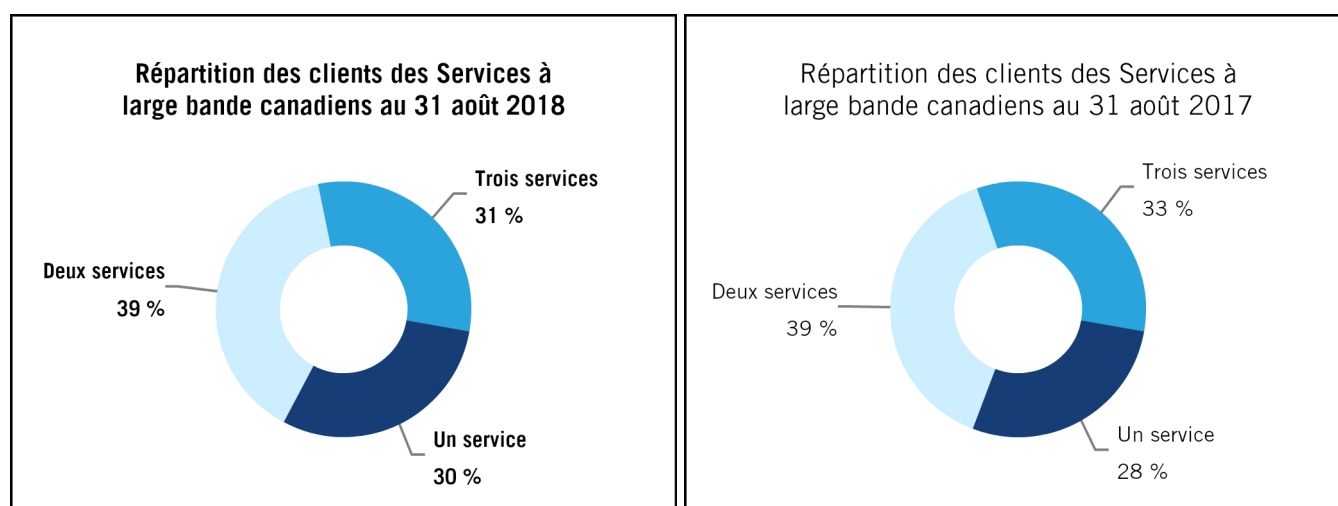
TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 32 987, comparativement à 12 614 pour l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la gestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients;
- l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil, lesquelles incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil.

RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2018, 70 % (2017 – 72 %) des clients des Services à large bande canadiens étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande canadiens, en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés, s'établit comme suit : 30 % des clients sont abonnés à un seul service (2017 – 28 %), 39 % à deux services (2017 – 39 %) et 31 % à trois services (2017 – 33 %).



6.2 SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	848 083	643 135	31,9	36,0	(26 435)
Charges d'exploitation	477 421	371 947	28,4	32,4	(15 088)
BAIIA ajusté	370 662	271 188	36,7	40,9	(11 347)
Marge du BAIIA ajusté	43,7 %	42,2 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	219 412	134 950	62,6	66,8	(5 664)
Intensité du capital	25,9 %	21,0 %			

(1) Pour l'exercice 2018, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui était de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour l'exercice 2018, les produits ont augmenté de 31,9 % (36,0 % selon un taux de change constant) en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition de MetroCast conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- les hausses tarifaires entrées en vigueur en septembre 2017;
- la croissance soutenue du nombre de clients des services Internet et de téléphonie; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients du service de vidéo.

Compte non tenu de l'acquisition de MetroCast, les produits ont augmenté de 4,3 % pour l'exercice 2018, selon un taux de change constant.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 28,4 % (32,4 % selon un taux de change constant) essentiellement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de MetroCast conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- les hausses des tarifs de programmation;
- l'augmentation des coûts liée à la demande croissante pour des forfaits Internet à capacité plus élevée;
- les coûts additionnels comme les coûts de rémunération des employés et des services impartis ainsi que les charges liées au marketing pour soutenir la poursuite de l'expansion en Floride et pour le secteur commercial;
- les coûts non récurrents de 3,1 millions \$ (2,5 millions \$ US) liés à l'ouragan Irma.

BAIIA AJUSTÉ

Pour l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 36,7 % (40,9 % selon un taux de change constant) en raison essentiellement de l'acquisition de MetroCast. Compte non tenu de l'acquisition de MetroCast et des coûts non récurrents de 3,1 millions \$ (2,5 millions \$ US) liés à l'ouragan Irma, le BAIIA ajusté, selon un taux de change constant, a augmenté de 2,6 % pour l'exercice 2018.

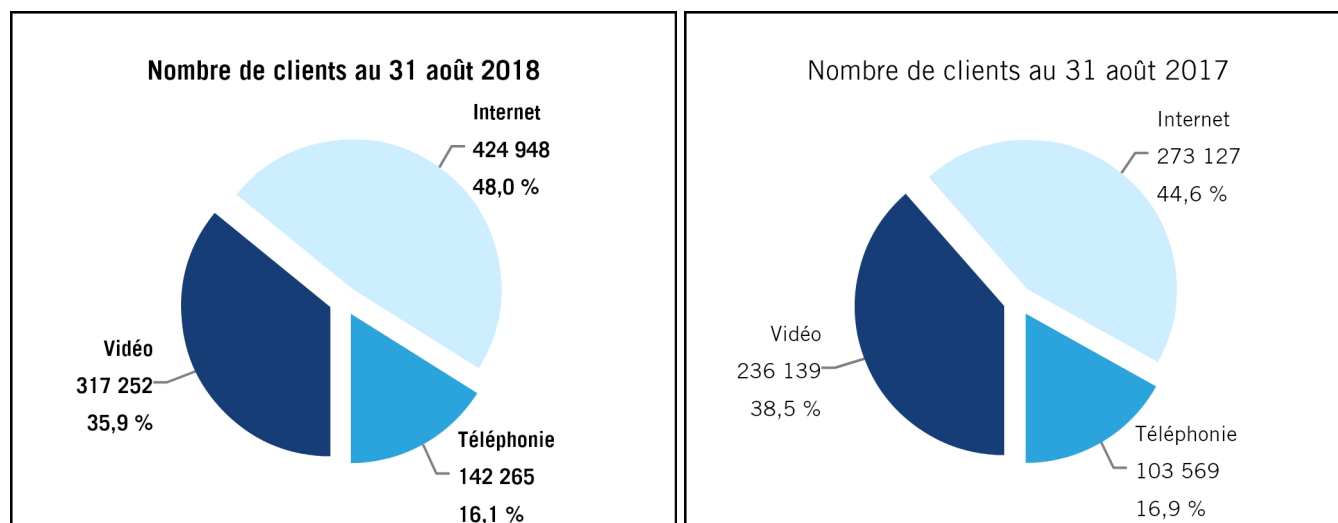
INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 62,6 % (66,8 % selon un taux de change constant) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les investissements additionnels en vue d'étendre le réseau et d'améliorer l'infrastructure dans certaines des régions que nous desservons, y compris l'expansion en Floride;
- l'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cadre de la récente acquisition de MetroCast;
- l'acquisition de plusieurs fibres noires de FiberLight, LLC dans le sud de la Floride pour une contrepartie de 21,2 millions \$ (16,8 millions \$ US) au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018.

Pour l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 25,9 %, contre 21,0 % pour l'exercice 2017, principalement en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS



	31 août 2018	Ajouts nets (pertes nettes)		% de pénétration ^{(1),(3)}	
		31 août 2018 ⁽²⁾	31 août 2017	31 août 2018	31 août 2017
Unités de service primaire ⁽¹⁾	884 465	20 251	18 679		
Clients du service Internet	424 948	21 417	19 463	51,0	45,9
Clients du service de vidéo	317 252	(6 760)	(7 493)	38,1	39,7
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	142 265	5 594	6 709	17,1	17,4

- (1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le nombre de clients du service de téléphonie a été ajusté à la hausse de façon rétroactive à la suite d'un changement apporté à la présentation de la clientèle commerciale et, par conséquent, le nombre d'unités de service primaire et le taux de pénétration avant cette période ont aussi été ajustés.
- (2) Exclut 251 379 unités de service primaire (130 404 clients du service Internet, 87 873 clients du service de vidéo et 33 102 clients du service de téléphonie) provenant de l'acquisition de Metrocast, conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018.
- (3) En pourcentage des foyers câblés.

INTERNET

Pour l'exercice 2018, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 21 417, comparativement à 19 463 pour l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la hausse du nombre de clients découlant de l'expansion de la zone de couverture de MetroCast;
- la croissance du nombre de clients des secteurs résidentiel et commercial;
- les connexions additionnelles liées à l'expansion en Floride au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse;
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

VIDÉO

Pour l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 6 760, comparativement à 7 493 pour l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

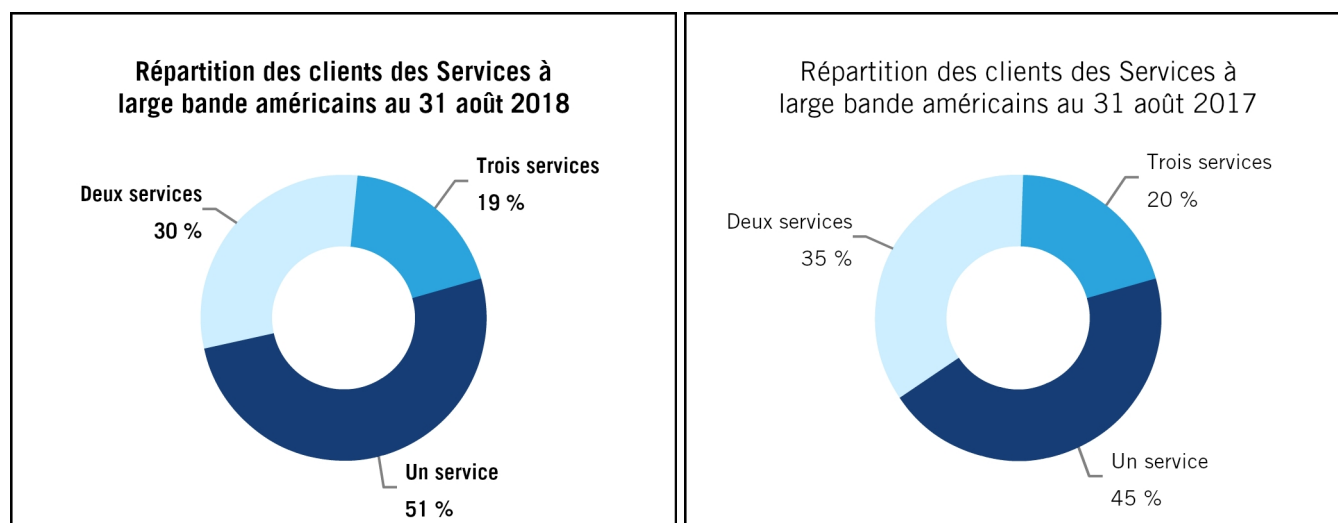
- un plus grand bassin de clientèle découlant de l'expansion de la zone de couverture de MetroCast;
- les connexions additionnelles liées à l'expansion en Floride;
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo; facteurs contrebalancés en partie par
- les offres concurrentielles au sein du secteur et le changement des habitudes de consommation vidéo.

TÉLÉPHONIE

Pour l'exercice 2018, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 5 594, comparativement à 6 709 pour l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance plus faible dans le secteur résidentiel.

RÉPARTITION DES CLIENTS

Au 31 août 2018, 49 % (2017 – 55 %) des clients des Services à large bande américains étaient abonnés à au moins deux services. La répartition des clients des Services à large bande américains en fonction du nombre de services auxquels ils sont abonnés s'établit comme suit : 51 % des clients sont abonnés à un seul service (2017 – 45 %), 30 % à deux services (2017 – 35 %) et 19 % à trois services (2017 – 20 %). La variation par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par l'acquisition de MetroCast, car cette société comprend une plus grande proportion de clients abonnés à un service ou à deux services.



6.3 SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Exercices clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	279 715	290 799	(3,8)	(2,8)	(2 942)
Charges d'exploitation	195 266	199 748	(2,2)	(1,4)	(1 611)
BAIIA ajusté	84 449	91 051	(7,3)	(5,8)	(1 331)
Marge du BAIIA ajusté	30,2 %	31,3 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	55 415	52 977	4,6	5,3	(368)
Intensité du capital	19,8 %	18,2 %			

(1) Pour l'exercice 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2773 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7220 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour l'exercice 2017, qui étaient de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £.

PRODUITS

Pour l'exercice 2018, les produits ont diminué de 3,8 % (2,8 % selon un taux de change constant), en raison principalement de :

- la hausse du taux de désabonnement et des pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau;
- les produits non récurrents de 2 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent relativement à une convention de droits irrévocables d'usage conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2017.

Compte non tenu des produits non récurrents de 2 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent, les produits pour l'exercice 2018 auraient diminué de 2,1 %, selon un taux de change constant.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont diminué de 2,2 % (1,4 % selon un taux de change constant) essentiellement en raison des facteurs suivants :

- la diminution des coûts de marketing attribuable au calendrier de certaines initiatives;
- la diminution des coûts liés aux licences de logiciels et des honoraires versés à des tiers attribuable à la baisse des produits; facteurs contrebalancés en partie par
- le profit de 1,8 million \$ à la cession d'immobilisations corporelles comptabilisé en tant que réduction des charges d'exploitation au premier trimestre de l'exercice 2017;
- la hausse des coûts liés aux installations.

BAIIA AJUSTÉ

Le BAIIA ajusté a diminué de 7,3 % (5,8 % selon un taux de change constant) pour l'exercice 2018, en raison essentiellement de la diminution des produits et d'éléments non récurrents. Compte non tenu des produits non récurrents de 2 millions \$ enregistrés à l'exercice précédent et du profit non récurrent de 1,8 million \$ décrit ci-dessus, le BAIIA ajusté pour l'exercice 2018 aurait diminué de 1,7 %, selon un taux de change constant.

INTENSITÉ DU CAPITAL ET ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 4,6 % (5,3 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- les dépenses d'investissement additionnelles attribuables aux projets opérationnels qui visent à optimiser les systèmes et les processus;
- le calendrier de certaines initiatives.

Le ratio d'intensité du capital a atteint 19,8 % pour l'exercice 2018, contre 18,2 % pour l'exercice précédent, en raison de la baisse des produits ainsi que de l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs.

7. SITUATION FINANCIÈRE

7.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Communications maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui en résultent pour réduire l'endettement.

Les variations s'établissent comme suit :

	31 août 2018	31 août 2017	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 725	211 185	(126 460)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Placements à court terme	—	54 000	(54 000)	Placements à court terme de 20 millions \$ et de 34 millions \$ arrivés à échéance en octobre 2017 et en mai 2018, respectivement.
Créances clients et autres débiteurs	97 294	90 387	6 907	Non significatif.
Impôts sur le résultat à recevoir	24 976	4 210	20 766	Principalement liés aux acomptes provisionnels versés au premier trimestre de l'exercice 2018 dans le secteur des Services à large bande canadiens.
Charges payées d'avance et autres	29 473	20 763	8 710	Hausse des montants payés d'avance dans le cadre des conventions d'entretien annuel.
Instruments financiers dérivés	1 330	98	1 232	Non significatif.
	237 798	380 643	(142 845)	
Passifs courants				
Endettement bancaire	5 949	3 801	2 148	Non significatif.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	302 806	316 762	(13 956)	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	25 887	23 010	2 877	Non significatif.
Passifs d'impôts sur le résultat	16 133	103 649	(87 516)	Calendrier des paiements au titre des impôts sur le résultat relatifs au report des acomptes provisionnels au premier trimestre de l'exercice 2018 en vertu de la réorganisation de la structure d'entreprise des filiales du secteur des Services à large bande canadiens à l'exercice 2017, et paiements des acomptes provisionnels liés à l'exercice 2018.
Produits différés et perçus d'avance	67 699	85 005	(17 306)	Principalement liés au changement apporté au cycle de facturation en raison de l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients au sein du secteur des Services à large bande canadiens au troisième trimestre de l'exercice 2018.
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	—	118	(118)	Non significatif.
Instruments financiers dérivés	—	192	(192)	Non significatif.
Tranche courante de la dette à long terme	77 188	131 915	(54 727)	Principalement liée au remboursement de la débenture non garantie de premier rang de 100 millions \$ arrivant à échéance en mars 2018, contrebalancé en partie par l'inclusion des billets garantis de premier rang, série B, d'une valeur de 55 millions \$, arrivant à échéance en octobre 2018 et par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
	495 662	664 452	(168 790)	
Fonds de roulement déficitaire	(257 864)	(283 809)	25 945	

7.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

	31 août 2018	31 août 2017	Variation	Explications
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	2 302 676	1 947 239	355 437	Principalement liées à l'acquisition de MetroCast au deuxième trimestre de l'exercice 2018, à l'excédent des dépenses d'investissement sur la dotation à l'amortissement et à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	2 971 088	1 978 302	992 786	Principalement liées à l'acquisition de MetroCast au deuxième trimestre de l'exercice 2018, à l'acquisition de licences de spectre au quatrième trimestre de l'exercice 2018 et à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par l'excédent de la dotation à l'amortissement sur les acquisitions d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs.
Goodwill	1 608 446	1 023 424	585 022	Lié à l'acquisition de MetroCast et à l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.
Passifs non courants				
Dette à long terme	3 781 020	2 444 518	1 336 502	Émission d'un emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US et prélèvement d'un montant de 40,4 millions \$ US sur la facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US le 4 janvier 2018 afin de financer l'acquisition de MetroCast, conjuguée à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, facteurs contrebalancés en partie par le remboursement sur les facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B au deuxième trimestre de l'exercice 2018 et par le remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.
Passifs d'impôts différés	543 856	603 747	(59 891)	Principalement liés à la réforme fiscale américaine, contrebalancée en partie par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	336 190	—	336 190	Participation en actions de 315 millions \$ US de la CDPQ dans la société de portefeuille détenant Atlantic Broadband dans le cadre de l'acquisition de MetroCast, ce qui représente une participation de 21 % dans Atlantic Broadband.

8. RESSOURCES EN CAPITAL ET LIQUIDITÉS

8.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Le tableau ci-dessous résume les ratios financiers relatifs à l'endettement des deux derniers exercices ainsi que les projections de l'exercice 2019.

Exercices clos les 31 août	Projections 2019 ⁽¹⁾	2018	2017
Coût de l'endettement moyen ⁽²⁾	4,2 %	4,4 %	4,4 %
Endettement à taux fixe ⁽³⁾	72 %	72 %	78 %
Durée moyenne : dette à long terme (en années)	4,5	5,7	4,0
Endettement net garanti ⁽⁴⁾ /BAIIA ajusté ⁽⁶⁾	3,0	3,5	1,7
Endettement net ⁽⁵⁾ /BAIIA ajusté ⁽⁶⁾	3,0	3,5	2,3
BAIIA ajusté/charges financières ⁽⁶⁾	s.o. ⁽⁷⁾	5,9	7,8

(1) Fondé sur les projections du milieu de la fourchette.

(2) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt. Ce résultat ne tient pas compte des variations possibles des taux LIBOR en dollars américains pour l'exercice 2019.

(3) Compte tenu des swaps de taux d'intérêt en vigueur à la fin de chaque exercice.

(4) L'endettement net garanti est défini comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et du capital sur la débenture non garantie de premier rang et les billets non garantis de premier rang.

(5) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

(6) Le BAIIA ajusté et les charges financières pour l'exercice 2018 comprennent huit mois d'activités de MetroCast.

(7) Des projections précises relativement aux ratios de couverture des intérêts ne peuvent être fournies, car les projections des charges financières ne sont pas présentées.

Au cours de l'exercice 2019, le ratio de levier financier relatif à l'endettement net par rapport au BAIIA ajusté devrait diminuer en raison de la hausse du BAIIA ajusté et d'une réduction prévue de l'endettement grâce aux flux de trésorerie disponibles générés.

8.2 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Communications au 30 septembre 2018. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions/d'options)	Nombre d'actions/d'options	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 887 314	937 810
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en circulation	806 193	
Options pouvant être exercées	263 908	

8.3 FINANCEMENT

En mai 2018, la Société a procédé au remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US et a prélevé un emprunt renouvelable de 307 millions \$ US sur sa facilité à terme renouvelable.

Le 4 janvier 2018, dans le cadre du financement de l'acquisition de MetroCast, deux filiales américaines de Cogeco Communications ont conclu un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 2,1 milliards \$ (1,7 milliard \$ US) arrivant à échéance en janvier 2025 et une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 188 millions \$ (150 millions \$ US) arrivant à échéance en janvier 2023, dont une tranche de 733 millions \$ (583 millions \$ US) a servi à rembourser les facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B ainsi que la facilité renouvelable existante.

Le 11 décembre 2017, la Société a prolongé d'une année additionnelle l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 800 millions \$, soit jusqu'au 24 janvier 2023.

Depuis octobre 2017, une filiale américaine de Cogeco Communications a conclu huit conventions de swaps de taux d'intérêt sur un montant notionnel total de 1,1 milliard \$ US au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base LIBOR variable de référence, excluant l'écart de crédit applicable, en dollars américains en un taux moyen fixe de 2,06 % pour les échéances établies entre le 31 janvier 2021 et le 30 novembre 2024 en vertu de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US.

Au 31 août 2018, la Société avait utilisé 413,3 millions \$ de sa facilité à terme renouvelable de 800 millions \$, pour une disponibilité restante de 386,7 millions \$. Par ailleurs, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient d'une facilité renouvelable de 195,8 millions \$ (150 millions \$ US), dont un montant de 28,9 millions \$ (22,1 millions \$ US) avait été utilisé au 31 août 2018, pour une disponibilité restante de 166,9 millions \$ (127,9 millions \$ US).

8.4 NOTATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2018	S&P	DBRS	Fitch	Moody's
Cogeco Communications				
Billets et débentures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	BBB-	SN
Atlantic Broadband				
Facilités de crédit de premier rang	BB-	SN	SN	B1

SN : sans notation

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur par rapport à celles assorties de la catégorie BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

8.5 GESTION FINANCIÈRE

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2018, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable et des facilités de crédit de premier rang de la Société, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2018.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	1,175 milliard \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,987 % - 2,262 %	Juillet 2019 - novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 11,1 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2018.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 13,6 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2018.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Le risque lié au dollar américain est réduit, puisque la majeure partie des prix d'achat d'Atlantic Broadband et de Cogeco Peer 1 ont été empruntés directement en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements nets dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2018.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissements globaux	Élément couvert
Investissements nets	700 millions \$ US	963,1 millions \$ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains
s.o.	— £	24,7 millions £	s.o.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2018 étaient de 1,3055 \$ le dollar américain (2017 – 1,2536 \$) et de 1,6931 \$ la livre sterling (2017 – 1,6161 \$). Une baisse de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 38,5 millions \$.

8.6 MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les taux moyens en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des Services à large bande américains et d'une partie du secteur des Services de TIC aux entreprises s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août	2018	2017	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,2773	1,3205	(0,04)	(3,3)
Livre sterling par rapport au dollar canadien	1,7220	1,6711	0,05	3,0

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens de l'appréciation de 0,04 \$ du dollar canadien par rapport au dollar américain et de la dépréciation de 0,05 \$ du dollar canadien par rapport à la livre sterling sur les résultats d'exploitation sectoriels et consolidés de Cogeco Communications pour l'exercice clos le 31 août 2018.

	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Services de TIC aux entreprises	Données consolidées ⁽¹⁾
Exercice clos le 31 août 2018 (en milliers de dollars)	Incidence du taux de change \$	Incidence du taux de change \$	Incidence du taux de change \$	Incidence du taux de change \$
Produits	—	(26 435)	(2 942)	(29 377)
Charges d'exploitation	(982)	(15 088)	(1 611)	(17 719)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.				—
BAIIA ajusté	982	(11 347)	(1 331)	(11 658)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(2 368)	(5 664)	(368)	(8 400)
Flux de trésorerie disponibles				1 735

(1) Les résultats consolidés ne correspondent pas à l'addition des résultats des secteurs opérationnels, car les éliminations intersectorielles et autres ne sont pas présentées.

8.7 ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Le tableau ci-dessous illustre les obligations contractuelles de Cogeco Communications au 31 août 2018.

Exercices clos les 31 août	2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme ⁽¹⁾	77 194	22 194	222 193	222 193	753 009	2 611 979	3 908 762
Contrats de location simple ⁽²⁾	33 940	33 576	33 267	29 521	27 930	71 014	229 248
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	34 783	16 097	11 993	6 837	5 833	25 289	100 832
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁴⁾	35 480	13 055	14 361	16 972	18 277	20 888	119 033
Total des obligations contractuelles	181 397	84 922	281 814	275 523	805 049	2 729 170	4 357 875

(1) Comprend le capital.

(2) Comprend les contrats de location simple pour la location de locaux et de structures de soutènement.

(3) Comprend des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, y compris des engagements minimaux.

(4) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'équipements à l'abonné et de licences de logiciels.

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2018 et 2017, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la note 16 des états financiers consolidés.

ACHAT D'UN RÉSEAU DE FIBRE ET DES ACTIFS CONNEXES

Le 30 décembre 2017, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu une convention d'achat d'actifs avec FiberLight, LLC visant l'acquisition de l'ensemble de son réseau de fibre et des actifs connexes situés sur la côte Est du sud de la Floride pour une contrepartie de 34 millions \$ US. Cette convention était assujettie aux approbations réglementaires et aux ajustements de clôture habituels. La transaction a été finalisée le 1^{er} octobre 2018.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET CESSIONS D'ACTIFS

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la cession d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

DETTE À LONG TERME

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

VENTE DE SERVICES

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

ACHAT ET DÉVELOPPEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

9. RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

9.1 FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

Trimestres clos les (en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Exercice 2018				Exercice 2017			
	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août	30 nov.	28 févr.	31 mai	31 août
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	553 625	598 938	637 129	633 857	549 090	560 875	565 158	551 728
BAlIA ajusté	247 482	268 083	287 305	283 115	249 703	253 839	254 233	247 195
Marge du BAlIA ajusté	44,7 %	44,8 %	45,1 %	44,7 %	45,5 %	45,3 %	45,0 %	44,8 %
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	392	15 999	2 260	1 677	—	—	—	3 191
Bénéfice de la période	76 469	141 763	64 538	73 571	75 024	76 663	76 203	71 335
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	76 469	138 887	61 260	70 534	75 024	76 663	76 203	71 335
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 267	214 514	187 200	286 119	123 461	245 550	241 689	345 957
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	96 158	127 264	111 960	180 194	96 494	86 199	100 202	145 162
Flux de trésorerie disponibles	102 300	64 017	108 463	51 680	101 379	116 787	104 728	50 841
Intensité du capital	17,4 %	21,2 %	17,6 %	28,4 %	17,6 %	15,4 %	17,7 %	26,3 %
Bénéfice par action ⁽¹⁾⁽²⁾								
De base	1,55	2,82	1,24	1,43	1,53	1,56	1,55	1,45
Dilué	1,54	2,79	1,23	1,42	1,52	1,55	1,54	1,44
Dividende par action	0,475	0,475	0,475	0,475	0,43	0,43	0,43	0,43

(1) La somme des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.

(2) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

9.2 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Communications ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est des secteurs des Services à large bande canadiens et américains, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, ainsi qu'en Pennsylvanie et, dans une moindre mesure, en Caroline du Sud, dans l'est du Connecticut, au Maryland et au Delaware, aux États-Unis. En ce qui concerne le secteur des Services à large bande américains, la région de Miami et la région du New Hampshire et du Maine sont également assujetties à des variations saisonnières attribuables à l'hiver et à l'été.

9.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

DONNÉES CONSOLIDÉES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

	Trimestres clos les				
	31 août 2018 ⁽¹⁾	31 août 2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	633 857	551 728	14,9	13,9	5 225
Charges d'exploitation	345 946	299 880	15,4	14,3	3 331
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	4 796	4 653	3,1	3,1	—
BAIIA ajusté	283 115	247 195	14,5	13,8	1 894
Marge du BAIIA ajusté	44,7 %	44,8 %			

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3100 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7175 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui étaient de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6614 \$ CA pour 1 £.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits ont augmenté de 14,9 % (13,9 % selon un taux de change constant) en raison principalement des facteurs suivants :

- la croissance de 55,9 % (53,1 % selon un taux de change constant) du secteur des Services à large bande américains, laquelle est principalement attribuable à l'acquisition de MetroCast, conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018; facteur contrebalancé en partie par
- une diminution de 1,6 % (1,6 % selon un taux de change constant) pour le secteur des Services à large bande canadiens; et
- une diminution de 1,3 % (2,4 % selon un taux de change constant) pour le secteur des Services de TIC aux entreprises.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 15,4 % (14,3 % selon un taux de change constant) en raison principalement des facteurs suivants :

- des coûts additionnels dans le secteur des Services à large bande américains attribuables à l'acquisition de MetroCast; facteur contrebalancé en partie par
- des charges d'exploitation stables dans le secteur des Services à large bande canadiens; et
- une diminution au sein du secteur des Services de TIC aux entreprises.

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018 sont demeurés essentiellement inchangés, à 4,8 millions \$, comparativement à 4,7 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice 2017.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 14,5 % (13,8 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de 67,3 % (64,3 % selon un taux de change constant) pour le secteur des Services à large bande américains, laquelle découle de l'acquisition de MetroCast; et
- un BAIIA ajusté stable, tel qu'il est présenté et selon un taux de change constant, pour le secteur des Services de TIC aux entreprises; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution de 3,2 % (3,0 % selon un taux de change constant) pour le secteur des Services à large bande canadiens.

FRAIS D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont établis à 1,7 million \$, contre 3,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, et comprenaient principalement des frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de MetroCast.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	122 589	101 811	20,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	22 187	15 331	44,7
Dotation aux amortissements	144 776	117 142	23,6

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, la dotation aux amortissements a augmenté de 23,6 %, essentiellement en raison de l'acquisition de MetroCast, ainsi que de l'appréciation du dollar américain et de la livre sterling par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

CHARGES FINANCIÈRES

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme	46 127	30 511	51,2
Pertes nettes (gains nets) de change	(1 829)	1 758	—
Amortissement des coûts de transaction différés	441	624	(29,3)
Coûts d'emprunt capitalisés	(162)	(833)	(80,6)
Autres	987	1 007	(2,0)
Charges financières	45 564	33 067	37,8

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges financières ont augmenté de 37,8 %, essentiellement en raison des facteurs suivants :

- un niveau d'endettement plus élevé et des taux d'intérêt plus élevés pour les facilités de crédit de premier rang à la suite de l'acquisition de MetroCast; et
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent; facteurs contrebalancés en partie par
- le remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018; et
- le remboursement des débentures non garanties de premier rang de 100 millions \$ arrivées à échéance au troisième trimestre de l'exercice 2018.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Bénéfice de la période avant impôts sur le résultat	91 098	93 795	(2,9)
Taux d'imposition combiné canadien	26,50 %	26,50 %	—
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	24 141	24 855	(2,9)
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôts sur le résultat inférieurs ou supérieurs	141	969	(85,4)
Réévaluation des actifs d'impôts différés	802	616	30,2
Incidences sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	(201)	582	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(6 829)	(4 247)	60,8
Autres	(527)	(315)	67,3
Impôts sur le résultat	17 527	22 460	(22,0)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, la charge d'impôts a diminué de 22,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'incidence de la réduction du taux fédéral aux États-Unis;
- la diminution du bénéfice avant impôts sur le résultat qui découle d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières liées à l'acquisition de MetroCast; facteurs contrebalancés en partie par
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)</i>	\$	\$	%
Bénéfice de la période	73 571	71 335	3,1
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	70 534	71 335	(1,1)
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	3 037	—	—
Bénéfice de base par action	1,43	1,45	(1,4)

(1) La participation ne donnant pas le contrôle représente une participation de 21 % dans les résultats d'Atlantic Broadband.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le bénéfice de la période a augmenté de 3,1 %, et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société est demeuré stable en raison des facteurs suivants :

- une augmentation du BAIIA ajusté qui découle principalement de l'acquisition de MetroCast; et
- la réduction des impôts qui se rapporte principalement à la récente réforme fiscale américaine; facteurs contrebalancés en partie par
- une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières, principalement liée à l'acquisition de MetroCast.

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Produits	319 529	324 854	(1,6)	(1,6)	—
Charges d'exploitation	155 555	155 499	—	(0,2)	374
BAIIA ajusté	163 974	169 355	(3,2)	(3,0)	(374)
Marge du BAIIA ajusté	51,3 %	52,1 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	88 263	85 549	3,2	2,0	1 007
Intensité du capital	27,6 %	26,3 %			

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2018, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3100 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui était de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits ont diminué de 1,6 % en raison de la baisse plus prononcée des unités de service primaire découlant de la réduction de l'activation de nouveaux services imputable à la migration de 22 anciens systèmes de gestion des clients vers un nouveau système avancé intégré. L'implantation du nouveau système au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018 a donné lieu à une hausse du volume de demandes de renseignements sur la facturation liées aux améliorations apportées à la présentation des factures, ainsi qu'à des problèmes liés à la prestation de services, ce qui a nui au niveau de service à la clientèle de Cogeco Connexion dans ses centres de service à la clientèle. En outre, les produits ont également diminué en raison de la réduction des activités de marketing au cours de la phase de stabilisation et de l'offre de prix promotionnels pour les clients, facteurs contrebalancés en partie par les hausses tarifaires entrées en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2018.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation sont demeurées essentiellement inchangées, tel qu'elles sont présentées et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des coûts d'environ 6,9 millions \$ en raison d'une augmentation des effectifs pour soutenir la phase de stabilisation du nouveau système avancé de gestion des clients; facteur contrebalancé en partie par
- la diminution des coûts de la programmation découlant de la baisse du nombre de clients du service de vidéo; et
- la baisse des honoraires professionnels liée à l'implantation du nouveau système avancé de gestion des clients au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a diminué de 3,2 % (3,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison de charges d'exploitation stables et d'une diminution des produits.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 3,2 % (2,0 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- des investissements additionnels dans l'infrastructure de réseau dans le but d'étendre le réseau dans de nouvelles régions et d'augmenter les vitesses Internet;
- l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné; facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des équipements de réseaux attribuable au calendrier de certaines initiatives; et
- la baisse des dépenses d'investissement liée à l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 27,6 %, contre 26,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement et de la baisse des produits.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2018	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les 31 août	
		2018 ⁽²⁾	2017
Unités de service primaire ⁽¹⁾	1 866 918	(35 818)	(8 969)
Clients du service Internet	782 277	(2 965)	5 519
Clients du service de vidéo	688 768	(15 953)	(9 065)
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	395 873	(16 900)	(5 423)

(1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le nombre de clients du service de téléphonie a été ajusté à la hausse de façon rétroactive à la suite d'un changement apporté à la présentation de la clientèle commerciale et, par conséquent, le nombre d'unités de service primaire avant cette période a aussi été ajusté.

(2) Compte non tenu des ajustements liés à la migration vers le nouveau système avancé de gestion des clients qui a été implanté au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, le secteur des Services à large bande canadiens a procédé à l'implantation d'un nouveau système avancé de gestion des clients qui est venu remplacer 22 anciens systèmes. L'implantation de ce nouveau système a constitué une transformation très complexe ayant nécessité plus de ressources que prévu durant la phase de stabilisation. Par conséquent, les initiatives en matière de marketing et de ventes ont été ralenties délibérément durant plusieurs mois, ce qui a entraîné un retard de l'activation de nouveaux services et a ainsi eu une incidence défavorable sur les unités de service primaire au cours du second semestre de l'exercice 2018. Les initiatives de marketing et de vente sont désormais revenues à la normale, même si le système de gestion des clients est toujours en cours de stabilisation.

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service Internet se sont chiffrées à 2 965, comparativement à des ajouts nets de 5 519 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la congestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients; et
- les offres concurrentielles dans le secteur; facteurs contrebalancés en partie par

- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse et des services de vidéo numérique avancée TiVo qui requièrent un abonnement à un service Internet;
- la demande croissante des revendeurs Internet et du secteur commercial; et
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 15 953, comparativement à 9 065 pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la congestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients;
- l'intensification des offres concurrentielles au sein du secteur;
- le changement des habitudes de consommation vidéo; facteurs contrebalancés en partie par
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard de l'offre de produits de vidéo, y compris les services de vidéo numérique avancée TiVo; et
- les forfaits offrant des services Internet haute vitesse.

TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de téléphonie se sont chiffrées à 16 900, comparativement à 5 423 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la réduction des initiatives de marketing et de vente et la congestion du centre de service à la clientèle en raison de l'implantation et de la stabilisation du nouveau système de gestion des clients; et
- l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil en Amérique du Nord et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil qui incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil.

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	246 499	158 124	55,9	53,1	4 456
Charges d'exploitation	136 270	92 237	47,7	45,0	2 485
BAlIA ajusté	110 229	65 887	67,3	64,3	1 971
Marge du BAlIA ajusté	44,7 %	41,7 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	74 303	35 581	—	—	1 643
Intensité du capital	30,1 %	22,5 %			

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2018, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3100 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui était de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits ont augmenté de 55,9 % (53,1 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition de MetroCast conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- les hausses tarifaires entrées en vigueur en septembre 2017;
- la croissance soutenue du nombre de clients des services Internet et de téléphonie; facteurs contrebalancés en partie par
- une diminution du nombre de clients du service de vidéo.

Compte non tenu de l'acquisition de MetroCast, les produits ont augmenté de 4,7 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, selon un taux de change constant.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 47,7 % (45,0 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de MetroCast conclue au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- les hausses des tarifs de programmation; et
- les coûts additionnels comme les coûts de rémunération des employés et des services impartis ainsi que les charges liées au marketing pour soutenir la poursuite de l'expansion en Floride et pour le secteur commercial.

BAIIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le BAIIA ajusté a augmenté de 67,3 % (64,3 % selon un taux de change constant), en raison essentiellement de l'acquisition de MetroCast. Compte non tenu de l'acquisition de MetroCast, le BAIIA ajusté a augmenté de 4,9 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, selon un taux de change constant.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 38,7 millions \$ (40,4 millions \$ selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs suivants :

- les dépenses d'investissement liées à la récente acquisition de MetroCast;
- les dépenses d'investissement additionnelles liées à l'expansion en Floride; et
- les investissements additionnels en vue d'étendre le réseau et d'améliorer l'infrastructure dans certaines des régions que nous desservons.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 30,1 %, contre 22,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2018	Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les 31 août	
		2018	2017
Unités de service primaire ⁽¹⁾	884 465	2 797	3 306
Clients du service Internet	424 948	4 693	2 791
Clients du service de vidéo	317 252	(3 046)	(1 180)
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	142 265	1 150	1 695

(1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le nombre de clients du service de téléphonie a été ajusté à la hausse de façon rétroactive à la suite d'un changement apporté à la présentation de la clientèle commerciale et, par conséquent, le nombre d'unités de service primaire avant cette période a aussi été ajusté.

INTERNET

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 4 693, comparativement à 2 791 pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- les connexions additionnelles liées à l'expansion en Floride et à la zone de couverture de MetroCast;
- l'intérêt soutenu de nos clients à l'égard des offres de services à haute vitesse;
- la croissance soutenue du nombre de clients des secteurs résidentiel et commercial; et
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services.

VIDÉO

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 3 046, comparativement à 1 180 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les offres concurrentielles au sein du secteur;
- le changement des habitudes de consommation vidéo; facteurs contrebalancés en partie par
- les connexions additionnelles liées à l'expansion en Floride;
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée TiVo; et
- un plus grand bassin de clientèle découlant de l'acquisition de MetroCast.

TÉLÉPHONIE

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 1 150, comparativement à 1 695 pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance soutenue dans les secteurs résidentiel et commercial.

SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

Trimestres clos les 31 août	2018 ⁽¹⁾	2017	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Produits	68 741	69 622	(1,3)	(2,4)	769
Charges d'exploitation	47 045	48 152	(2,3)	(3,3)	472
BAlIA ajusté	21 696	21 470	1,1	(0,3)	297
Marge du BAlIA ajusté	31,6 %	30,8 %			
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	17 628	24 032	(26,6)	(27,6)	238
Intensité du capital	25,6 %	34,5 %			

(1) Pour le trimestre clos le 31 août 2018, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,3100 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,7175 \$ CA pour 1 £.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui étaient de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6614 \$ CA pour 1 £.

PRODUITS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les produits ont diminué de 1,3 % (2,4 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- la hausse du taux de désabonnement et des pressions concurrentielles sur les tarifs des services d'hébergement et de connectivité réseau; facteur contrebalancé en partie par
- la croissance des produits tirés des services d'informatique en nuage.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les charges d'exploitation ont diminué de 2,3 % (3,3 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- la diminution des coûts de marketing attribuable au calendrier de certaines initiatives;
- la diminution des coûts liés aux licences de logiciels attribuable à la baisse des produits; facteur contrebalancé en partie par
- la hausse des coûts liés aux installations.

BAlIA AJUSTÉ

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le BAlIA ajusté est demeuré stable (également stable selon un taux de change constant).

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont diminué de 26,6 % (27,6 % selon un taux de change constant) en raison de la baisse des achats d'équipements pour servir les clients en raison du calendrier de certaines initiatives.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 25,6 %, contre 34,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des dépenses d'investissement.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	286 119	345 957	(17,3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(212 083)	(197 971)	7,1
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(52 127)	(36 440)	43,0
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	(2)	(2 428)	(99,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21 907	109 118	(79,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	62 818	102 067	(38,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	84 725	211 185	(59,9)

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 17,3 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- la diminution des variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement;
- l'augmentation des charges financières payées en raison d'un niveau d'endettement plus élevé et des taux d'intérêt plus élevés à la suite de l'acquisition de MetroCast; et
- l'augmentation des impôts sur le résultat payés essentiellement attribuable au paiement d'acomptes provisionnels; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les activités d'investissement ont augmenté de 7,1 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles; et
- l'acquisition de licences de spectre dans le secteur des Services à large bande canadiens; facteurs contrebalancés en partie par
- le rachat de placements à court terme.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ainsi que l'intensité du capital par secteur opérationnel sont les suivantes :

Trimestres clos les 31 août	2018	2017	Variation	2018 selon un taux de change constant ⁽¹⁾	Variation selon un taux de change constant
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	\$	%
Services à large bande canadiens	88 263	85 549	3,2	87 256	2,0
Intensité du capital	27,6 %	26,3 %	—	—	—
Services à large bande américains	74 303	35 581	—	72 660	—
Intensité du capital	30,1 %	22,5 %	—	—	—
Services de TIC aux entreprises	17 628	24 032	(26,6)	17 390	(27,6)
Intensité du capital	25,6 %	34,5 %	—	—	—
Données consolidées	180 194	145 162	24,1	177 306	22,1
Intensité du capital	28,4 %	26,3 %	—	—	—

(1) Les données réelles pour l'exercice 2018 sont converties selon les taux de change moyens en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2017, qui étaient de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6614 \$ CA pour 1 £.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ont augmenté de 24,1 % (22,1 % selon un taux de change constant) principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains, contrebalancée en partie par la baisse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services de TIC aux entreprises.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, le ratio d'intensité du capital a atteint 28,4 %, contre 26,3 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance des dépenses d'investissement qui a surpassé celle des produits. Au quatrième trimestre, le ratio d'intensité du capital est généralement supérieur à la moyenne annuelle étant donné que les travaux de construction se déroulent principalement en été.

ACQUISITIONS DE LICENCES DE SPECTRE

Le 21 juin 2018, Cogeco Connexion a acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions \$. En mai 2018, Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2500 MHz et de 2300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture de services en Ontario et au Québec, dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes organisées par ISDE Canada, pour un prix total de 24,3 millions \$. Ces deux transactions ont été menées à terme au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, les flux de trésorerie disponibles se sont établis à 51,7 millions \$, soit une hausse de 1,7 % (4,9 % selon un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution de la charge d'impôts exigibles; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs essentiellement attribuable à la hausse des dépenses d'investissement dans le secteur des Services à large bande américains; et
- l'augmentation des charges financières.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2018, la variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement s'explique principalement par les facteurs suivants :

Trimestres clos les 31 août (en milliers de dollars)	2018 \$	2017 \$	Variation \$	Explications
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	(9 913)	434	(10 347)	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	(13 342)	(13 963)	621	
Remboursement sur la dette à long terme	(5 548)	(3 634)	(1 914)	
	(28 803)	(17 163)	(11 640)	

DIVIDENDES

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, un dividende déterminé trimestriel de 0,475 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 23,4 millions \$, comparativement à un dividende déterminé de 0,43 \$ par action, ou 21,2 millions \$, versé au quatrième trimestre de l'exercice 2017.

10. PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2019

Cogeco Communications maintient ses projections financières provisoires pour l'exercice 2019, publiées le 11 juillet 2018.

La Société présente ses projections financières sur la base d'un taux de change constant et estime que cette présentation permet une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change. Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures non définies par les normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, Cogeco Communications prévoit que la croissance des produits se situera entre 6 % et 8 % pour l'exercice 2019, principalement en raison de l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de MetroCast, par rapport à une période de huit mois pour l'exercice 2018, et de l'acquisition de FiberLight, toutes deux dans le secteur des Services à large bande américains. Par ailleurs, la croissance du secteur des Services à large bande américains devrait aussi provenir de la croissance des unités de service primaire découlant de l'expansion continue en Floride et de la croissance de la zone de couverture de MetroCast, ainsi que de l'incidence des hausses tarifaires dans la plupart des services. Dans le secteur des Services à large bande canadiens, la croissance des produits devrait provenir essentiellement du secteur commercial en raison de la demande croissante de services Internet ainsi que des hausses tarifaires visant la plupart des services. Les projections des Services à large bande canadiens comprennent des hausses tarifaires prévues d'ici la fin du premier trimestre de l'exercice 2019 comparativement à des hausses tarifaires entrées en vigueur plus tôt pour l'exercice précédent, ainsi que des pertes d'unités de service primaires attendues au cours du premier trimestre en ligne avec celles du quatrième trimestre de l'exercice précédent. Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, les produits devraient bénéficier de la croissance des services de colocation et d'hébergement, facteur contrebalancé en partie par une diminution des services de connectivité réseau en raison des pressions concurrentielles sur les tarifs.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la croissance du BAIIA ajusté pour l'exercice 2019 devrait se situer entre 8 % et 10 % en raison de l'incidence de l'acquisition de MetroCast sur un exercice complet et en raison de l'acquisition de FiberLight et de la croissance des produits supérieure à la croissance des charges d'exploitation par suite d'initiatives de réduction des coûts dans le secteur des Services à large bande canadiens, facteurs en partie contrebalancés par une hausse des charges d'exploitation dans les secteurs des Services à large bande américains et des Services de TIC aux entreprises.

Le ratio d'intensité du capital consolidé devrait demeurer stable. Dans le secteur des Services à large bande canadiens, le ratio d'intensité du capital devrait demeurer inchangé, et les dépenses d'investissement viseront des initiatives de transformation numérique, des expansions du réseau dans de nouvelles régions, des améliorations du réseau pour porter des vitesses Internet de 1 Gbps dans 60 % de la zone de couverture d'ici la fin de l'exercice et du lancement de la plateforme vidéo IPTV de MediaFirst. Dans le secteur des Services à large bande américains, le ratio d'intensité du capital devrait diminuer au cours de l'exercice 2019 en raison de l'achat non récurrent de fibres noires de FiberLight au cours de l'exercice 2018. Les dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2019 viseront l'expansion en Floride et l'amélioration du réseau pour porter des vitesses Internet de 1 Gbps dans 85 % de la zone de couverture aux États-Unis d'ici la fin de l'exercice 2019. Dans le secteur des Services de TIC aux entreprises, le ratio d'intensité du capital devrait augmenter en raison principalement de la hausse prévue des dépenses d'investissement en raison d'investissements stratégiques s'élevant à environ 30 millions \$ dans le centre de données existant de Kirkland en vue de la construction d'un troisième module pour répondre aux besoins de la clientèle.

Sur la base d'un taux de change constant et sur une base consolidée, la croissance des flux de trésorerie disponibles devrait se situer entre 18 % et 25 %, essentiellement en raison de la croissance du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse des dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente les projections financières consolidées de l'exercice 2019.

	Projections (avant l'adoption d'IFRS 15) ⁽¹⁾	Données réelles
	Exercice 2019 ⁽²⁾	Exercice 2018
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$
Projections financières		
Produits ⁽³⁾	Augmentation de 6 % à 8 %	2 424
BAIIA ajusté ⁽³⁾	Augmentation de 8 % à 10 %	1 086
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ⁽⁴⁾	550 \$ à 570 \$	516
Intensité du capital	21 % à 22 %	21,3 %
Flux de trésorerie disponibles ⁽⁵⁾	Augmentation de 18 % à 25 %	326

- (1) Les projections financières pour l'exercice 2019 présentées en pourcentages reflètent les augmentations par rapport aux résultats réels pour l'exercice 2018 avant l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui ne devrait pas avoir d'incidence importante sur ces projections.
- (2) Les projections financières de l'exercice 2019 sont fondées sur les taux de change réels de 1,28 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,72 \$ CA pour 1 £ de l'exercice 2018.
- (3) L'incidence de l'intégration des résultats d'exploitation de MetroCast pour l'exercice complet, combinée à l'acquisition d'un réseau de fibre et des actifs connexes de FiberLight, LLC conclue le 1^{er} octobre 2018, représente environ 4 % de la croissance des produits et 5 % de la croissance du BAIIA ajusté.
- (4) La définition des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs exclut les acquisitions de licences de spectre.
- (5) Le taux d'imposition effectif présumé pour les impôts exigibles est d'environ 19 %.

11. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique donne un aperçu des principaux risques et incertitudes que Cogeco Communications et ses filiales considèrent comme importants à l'heure actuelle. Elle ne vise pas à décrire toutes les éventualités ni tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ou sur ses activités à quelque moment que ce soit. De plus, les risques et incertitudes décrits dans la présente rubrique peuvent se matérialiser ou ne pas se matérialiser, évoluer différemment des prévisions ou entraîner des conséquences autres que celles qui sont prévues actuellement. Si l'un des risques suivants, ou tout autre risque ou incertitude, que la Société et ses filiales n'ont pas encore repéré, ou qu'elles ne considèrent pas comme important à l'heure actuelle, se réalisait ou devenait important, les activités, les projections, les perspectives, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales, et par conséquent le prix des actions subalternes à droit de vote, pourraient être compromis.

GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

La Société a un programme officiel de gestion des risques d'entreprise qui s'étend à toutes les unités d'affaires de la Société. La structure et le fonctionnement du programme sont fondés sur le cadre intégré de gestion du risque d'entreprise proposé par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO ») et adopté à grande échelle. Dans le cadre de ce programme, la direction identifie une fois l'an les principaux risques commerciaux auxquels la Société est exposée dans le contexte de l'ensemble de ses activités et de ses affaires et qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, ses produits ou ses activités. Ce programme de gestion des risques d'entreprise couvre non seulement les risques stratégiques, opérationnels, financiers et liés à la conformité, mais également les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance. La direction détermine également les mesures appropriées de réduction des risques afin de les gérer de manière proactive, de façon raisonnable et appropriée selon les circonstances. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés au conseil d'administration et font l'objet d'un examen complet dans le cadre du processus annuel de planification stratégique. Le comité d'audit en fait également un suivi en supervisant la mise en place par la direction de mesures appropriées de réduction des risques.

11.1 RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

Les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités sont très concurrentiels et nous prévoyons que la concurrence livrée par un certain nombre de sources s'accroîtra. Certains de nos concurrents exercent leurs activités depuis plus longtemps, disposent notamment de ressources beaucoup plus importantes sur les plans financier, technique et du marketing et ont une marque mieux reconnue et un plus grand bassin de clientèle. Ces concurrents pourraient être en mesure de s'adapter plus rapidement aux technologies nouvelles et émergentes et à la fluctuation des exigences des clients et pourraient être en mesure de mettre au point des services comparables ou supérieurs à ceux que nous offrons, à des prix plus concurrentiels. Une approche agressive en matière de tarifs et d'offres sur le marché de la part de ces concurrents pourrait exercer des pressions sur la tarification, augmenter le coût d'acquisition et de rétention des clients et nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. Notre compétitivité dans un ou plusieurs de nos secteurs de marché pourrait par conséquent diminuer dans l'avenir en raison de l'intensification de la concurrence des joueurs actuels et des nouveaux venus qui prennent des mesures agressives afin d'établir, de maintenir ou d'intensifier leur présence sur le marché. Nos activités et nos résultats d'exploitation pourraient subir d'importantes conséquences, au point où nous serions incapables de retenir notre clientèle existante, d'accroître notre bassin de clientèle et de maintenir notre marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital souhaitée.

Dans le secteur des Services à large bande canadiens, nous subissons une vive concurrence livrée par plusieurs grands fournisseurs de services de communications intégrés.

Au Canada, plusieurs technologies de transmission terrestre, sans fil et par satellite sont offertes dans une vaste gamme de services de communications pour la maison et les établissements commerciaux, présentant divers degrés de flexibilité et d'efficacité, ce qui exerce une concurrence sur nos services Internet, de vidéo et de téléphonie. BCE Inc. (« Bell »), notre principal concurrent, offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans les provinces de Québec et de l'Ontario grâce à une combinaison de plateformes, soit une plateforme filaire, une plateforme sans fil et une plateforme satellite dans l'ensemble de notre zone de couverture. La société TELUS Communications (« Telus ») offre par l'intermédiaire de ses diverses entités en exploitation une gamme complète de services concurrentiels de téléphonie, Internet et de vidéo à des clients résidentiels et commerciaux dans l'est du Québec grâce à son réseau de télécommunications sans fil s'étendant à l'ensemble de notre zone de couverture.

Bell et Telus poursuivent la construction des réseaux de fibre jusqu'au domicile (« FTTH ») afin de déployer des services de télévision IP dans leur zone de desserte. Les technologies de fibre optique qu'elles utilisent peuvent supporter la vidéo interactive, l'Internet à très large bande et des services de téléphonie, qui se comparent tous aux services de Cogeco Connexion.

Dans notre zone de couverture au Canada, nous faisons également concurrence à plusieurs autres fournisseurs de services de télécommunications. Shaw Direct, fournisseur de service de radiodiffusion directe par satellite de Shaw Communications inc. (« Shaw »), livre une concurrence afin d'augmenter le nombre de clients de ses services de vidéo à l'échelle de notre zone de couverture. Bell, Telus, Rogers, Vidéotron et Shaw effectuent une mise en marché active de leurs services de télécommunications sans fil dans notre zone de couverture. De plus, le remplacement de la technologie sans fil pour l'accès filaire à large bande et le déploiement de l'accès sans fil fixe et de la technologie de réseau mobile 5G pourraient susciter une concurrence plus vive pour les services Internet et de vidéo dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Cogeco Connexion doit également composer avec la concurrence menée par plusieurs revendeurs qui offrent le service d'accès Internet de tiers (« AIT ») de gros imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») en vue d'offrir des services Internet et de téléphonie et, dans une moindre mesure, des services de vidéo à leurs clients. Les revendeurs ont une part de marché importante qui ne cesse de croître, en particulier au Québec et en Ontario, deux régions du Canada où les revendeurs sont particulièrement actifs et adoptent des pratiques de prix agressives. Les fournisseurs d'accès Internet par satellite ont également amélioré la performance et la rapidité de leurs services.

Des municipalités canadiennes projettent également de construire et d'exploiter leur propre réseau à large bande au moyen d'ententes de partenariat public-privé; elles entreraient alors en concurrence avec la Société dans certaines de ses zones de desserte.

Certains des grands fournisseurs de services de communications intégrés avec qui nous rivalisons au Canada détiennent également des actifs de diffusion de contenu.

Certains des grands fournisseurs de services de communications intégrés avec qui nous rivalisons au Canada, comme Bell, détiennent également des actifs de diffusion de contenu. Cette intégration verticale pourrait faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu, ou que nous soyons obligés de payer des prix gonflés ou de nous conformer à des modalités non attrayantes pour acquérir du contenu. La rubrique « Risques liés à la réglementation » ci-après traite des éventuelles pratiques anticoncurrentielles entre distributeurs et propriétaires de contenu de programmation.

La concurrence s'intensifie dans le secteur des Services à large bande américains.

Nos principaux concurrents aux États-Unis pour les services de vidéo sont les fournisseurs de satellite de radiodiffusion directe DirecTV, Inc. (détenu par AT&T) et Dish Network. Nos services de vidéo se heurtent également à la concurrence grandissante des sociétés de téléphonie sur réseau de fibre optique comme AT&T U-verse, Verizon FiOs et Frontier Communications Corporation ainsi que d'autres sociétés de câblodistribution telles que Comcast. À titre de condition à l'approbation de l'acquisition d'AT&T / DirecTV, la Federal Communications Commission (la « FCC ») exige qu'AT&T déploie la technologie de FTTH auprès de 12,5 millions de consommateurs d'ici le milieu de 2019. En juin 2018, AT&T a fait l'acquisition de Time Warner, obtenant ainsi le contrôle de plusieurs réseaux de programmation clés, dont HBO, TNT, TBS et CNN. Étant donné que l'approbation réglementaire pour cette acquisition a été accordée sans condition en vertu d'une décision judiciaire à l'encontre du département de la Justice et en faveur d'AT&T, notre capacité d'accéder à ce contenu à des taux et à des modalités raisonnables pourrait être compromise.

Nos concurrents pour les services Internet offrent principalement la ligne d'abonné directe (« DSL ») et, dans une moindre mesure, la fibre optique jusqu'au nœud (« FTTN ») et la FTTH. Nous subissons également la concurrence des fournisseurs de service Internet sans fil qui offrent des réseaux Wi-Fi et des services sans fil à large bande 3G, 4G, et ultimement 5G. En outre, les fournisseurs de services sans fil tels que T-Mobile ont commencé à annoncer des forfaits Internet à données illimitées qui pourraient attirer ceux qui utilisent peu Internet. AT&T fait aussi la promotion intensive de son service DirecTV avec ses produits sans fil.

Nos services de téléphonie se heurtent à la concurrence des entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et d'autres fournisseurs, tels que les fournisseurs de services cellulaires et les fournisseurs de services de voix sur IP. Nos services aux entreprises subissent la concurrence de divers fournisseurs de services en plus de l'informatique en nuage, d'applications d'hébergement et autres.

Dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains, nous nous heurtons actuellement à la concurrence des fournisseurs de contenu offert par les services par contournement.

Le marché des services de vidéo au Canada et aux États-Unis a évolué de manière importante au cours des dernières années. Même si la télévision demeure la plateforme la plus utilisée pour le visionnement de vidéos, de plus en plus de clients délaissent les services de câblodistribution au profit des plateformes de services par contournement permettant d'accéder au contenu par Internet. Une multitude de services de vidéo sur demande par abonnement comme Netflix, Amazon Prime et Hulu Plus s'imposent de plus en plus auprès des consommateurs. La tendance à l'adoption des services par contournement devrait se maintenir et pourrait nous nuire de façon significative s'il en résulte qu'un nombre important de nos clients des services de vidéo coupent ou réduisent ces services; nous pourrions ne pas être en mesure de compenser la perte de produits liée à cette migration.

Certains de nos principaux concurrents dans le domaine de la vidéo, comme Bell au Canada ou AT&T / DirecTV et Dish Network aux États-Unis, offrent maintenant leurs propres services par contournement. En outre, plusieurs réseaux dont la programmation est distribuée par la Société offrent leurs produits directement aux consommateurs, notamment Sportsnet au Canada ou HBO Now, CBS All Access et Showtime Anytime aux États-Unis. La Société permet la transmission de certains services par contournement au moyen de ses décodeurs, mais ne détient aucune plateforme de service par contournement.

Un nombre grandissant de clients délaissent les services de téléphonie filaire pour passer aux services de téléphonie sans fil et de téléphonie IP.

Un nombre grandissant de clients des services de téléphonie filaire délaissent ce système pour passer aux services de téléphonie sans fil et de téléphonie IP. Cette tendance s'explique essentiellement par l'augmentation du taux de pénétration de la téléphonie sans fil en Amérique du Nord et par les diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil. Pour le moment, nous n'offrons pas de services sans fil; par conséquent, une intensification de la perte de clients des services de téléphonie filaire au profit de la téléphonie sans fil pourrait nuire grandement à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation.

Le service à large bande à domicile sans fil remplace graduellement le service filaire et prendra vraisemblablement de l'ampleur lorsque les forfaits de service sans fil à données illimitées seront largement répandus.

Un certain nombre de clients des services Internet filaires commencent à délaisser l'accès Internet à large bande filaire au profit d'un accès sans fil. Cette tendance devrait s'accroître à mesure que les forfaits sans fil de données seulement seront plus largement offerts au Canada et que les fournisseurs de services sans fil offriront des forfaits sans fil à données illimitées à des niveaux de prix attrayants. Pour le moment, nous n'offrons pas de services sans fil; par conséquent, une intensification de la perte de clients des services Internet filaires traditionnels au profit de l'accès à large bande sans fil pourrait nuire grandement à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation.

À l'heure actuelle, nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications sans fil.

Nous offrons des duos et des trios de services au Canada et aux États-Unis comprenant plusieurs combinaisons de services Internet, de vidéo et de téléphonie filaire à des tarifs attrayants, mais nous n'offrons pas de « quatuors » comprenant les communications sans fil.

Nous continuons d'envisager la possibilité d'offrir des services sans fil en complément des services offerts aux clients dans notre zone de couverture actuelle, et d'accroître notre part des dépenses de nos clients dans le secteur des télécommunications. Nous comptons pénétrer le marché du sans-fil à une échelle restreinte, à la condition que ce soit rentable, et y investir prudemment selon nos priorités et nos ressources financières. Nous croyons que le modèle qui nous conviendra le mieux et qui nous permettra de respecter nos exigences en matière de rentabilité serait un modèle hybride comprenant des secteurs ayant recours au modèle d'exploitant de réseau mobile virtuel (« ERMV »), selon lequel nous utiliserions les réseaux d'entreprises déjà en place pour offrir des services sans fil, et d'autres secteurs où nous agirions comme exploitant doté d'installations. Nous avons commencé à investir des montants relativement faibles dans l'accumulation de spectre sur une partie de notre territoire, que nous pourrions utiliser dans un modèle d'ERMV hybride ou offrir dans le cadre d'un partenariat. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de conclure des ententes appropriées en temps opportun pour lancer nos services sans fil. Par ailleurs, l'offre de services sans fil pourrait se traduire par une pression à la baisse sur la marge du BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles.

Les marchés dans lesquels notre secteur des Services de TIC aux entreprises exerce ses activités sont hautement concurrentiels, en plus d'être fragmentés et en évolution constante.

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises provient de fournisseurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Nous subissons une concurrence à l'égard de la colocation, de la connectivité réseau, de l'hébergement, de l'informatique en nuage et des services gérés offerts par des fournisseurs canadiens de services de réseau, comme Bell, Telus et Rogers, des fournisseurs de services gérés internationaux, comme Rackspace et Softlayer, et d'importants fournisseurs de services d'informatique en nuage, comme Amazon et Microsoft, ainsi qu'une concurrence provenant de petites sociétés régionales et locales spécialisées, comme Beanfield et Cogent, et, dans certains cas, de grandes entreprises offrant des services d'intégration des systèmes, comme IBM et CGI.

La concurrence dans le secteur des Services de TIC aux entreprises est intense, en particulier parmi les fournisseurs de services d'informatique en nuage, et nous pourrions ne pas réussir à répondre à la demande, ou à nous démarquer des concurrents dans ce secteur du marché. Les fournisseurs de services d'informatique en nuage sur une grande échelle tirent avantage d'activités hautement efficaces et bénéficient d'un pouvoir d'achat accru, ce qui leur permet d'offrir de bas prix. L'intensification de l'offre par rapport à la demande en ce qui a trait à ces services pourrait exercer une pression à la baisse sur les prix, ce qui pourrait nuire à notre marge du BAIIA ajusté.

11.2 RISQUES D'ENTREPRISE

PLAN STRATÉGIQUE ET STRATÉGIES D'AFFAIRES

De nombreux facteurs indépendants de notre volonté pourraient nuire à notre capacité à appliquer pleinement nos stratégies d'affaires décrites précédemment à la rubrique « Stratégies et objectifs de l'entreprise » du présent rapport, en temps opportun ou de façon coordonnée, et à en tirer les avantages escomptés, y compris des problèmes d'exploitation, une hausse des charges d'exploitation, des faits nouveaux en matière de réglementation, la conjoncture générale, l'intensification de la concurrence, les changements technologiques ou les autres facteurs décrits à la présente rubrique. L'incapacité à mettre en œuvre et à exécuter avec succès notre plan stratégique et nos stratégies d'affaires en temps opportun et de façon coordonnée pourrait nuire à notre réputation, à nos activités, à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation, ainsi qu'à notre capacité à respecter nos obligations, y compris notre capacité à rembourser notre dette.

COÛTS LIÉS À LA PROGRAMMATION

Le rendement financier de nos activités dépend largement de notre capacité à maintenir la marge du BAIIA ajusté en exerçant un contrôle étroit des charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation que nous versons aux fournisseurs de services de programmation télévisuelle sont l'un des principaux facteurs de ces charges d'exploitation. Les frais de licence de programmation de certains services de programmation télévisuelle ont augmenté de façon importante au Canada et aux États-Unis au cours des dernières années, en particulier les frais liés à la programmation sportive. De nouvelles hausses des frais de licence de programmation pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Le marché canadien des services de contenu vidéo se caractérise par un degré élevé de concentration et d'intégration verticale des fournisseurs. Notre principal fournisseur de services de programmation est Bell, qui compte pour environ 35 % de l'ensemble de nos coûts de programmation. Bell est verticalement intégrée et est notre principal concurrent. Bien qu'en général nous ayons été en mesure de conclure des ententes de distribution satisfaisantes avec des fournisseurs de services de programmation canadiens jusqu'à présent, rien ne garantit que nous serons en mesure de maintenir nos ententes actuelles, ou de conclure de nouvelles ententes favorables sur le plan économique, et que les frais liés aux licences de programmation n'augmenteront pas davantage au cours des prochaines années.

Certaines ententes d'affiliation conclues avec certains de nos principaux fournisseurs de services de programmation ont expiré, et leurs modalités de renouvellement n'ont pas encore été fixées. Nous pourrions faire l'objet de poursuites réglementaires dans le cadre de futurs renouvellements d'ententes de services de programmation canadiens, ce qui pourrait soit nous aider à négocier des modalités d'affiliation raisonnables, soit nous contraindre à payer des frais de licence de programmation, ou autrement nous soumettre à des conditions de concurrence défavorables.

Le secteur de la câblodistribution aux États-Unis a également connu une croissance rapide du coût lié à la programmation au cours des dernières années, en particulier pour la programmation sportive et la retransmission de la programmation de radiodiffusion locale. La plupart de nos ententes de programmation nous obligent à respecter certains seuils de pénétration, ce qui limite notre capacité à offrir de plus petits forfaits. De plus, afin d'obtenir les services de programmation les plus populaires, les fournisseurs de programmation nous demandent de distribuer certains de leurs services les moins populaires, ce qui contribue à la hausse de nos coûts.

Nous sommes exposés, aux États-Unis, au resserrement des exigences financières et autres exigences des télédiffuseurs, afin d'obtenir le consentement requis pour la transmission de la programmation de télédiffusion locale à nos clients. Nous obtenons la plus grande partie de notre programmation de télédiffusion locale grâce à des ententes de retransmission. La plupart des ententes exigent le paiement d'un prix fixe par client pour la retransmission du signal primaire du télédiffuseur. Dans la plupart des cas, ces ententes prévoient également l'échange d'autres types de contreparties, comme des espaces publicitaires limités et la distribution de signaux de multidiffusion.

L'incapacité d'acquiescer et de fournir à nos clients du contenu en vue de répondre à leurs exigences en matière de qualité, de format, de variété des choix de programmation, de forfaits et de plateformes à des prix concurrentiels et abordables pourrait nuire de façon importante à nos activités et à notre marge du BAIIA ajusté, dans l'éventualité où nous ne réussirions pas à transférer la hausse des coûts de programmation à nos clients.

EXPÉRIENCE CLIENT

La Société s'efforce de maintenir des relations respectueuses et transparentes avec ses clients en leur assurant un service à la clientèle supérieur et une commercialisation honnête de ses produits. La fidélisation et la rétention de nos clients dépendent de notre capacité à fournir un service qui répond à leurs attentes ou qui les dépasse. La Société croit fortement que le service à la clientèle est un facteur de différenciation clé et a adopté plusieurs programmes et mesures au sein de ses différentes unités d'affaires afin d'améliorer constamment l'expérience en matière de service à la clientèle et de bâtir son capital de réputation. Au cours de l'exercice 2018, Cogeco Connexion a lancé un nouveau système avancé de gestion des clients qui a nécessité la conversion et la migration des données d'approximativement un million de clients résidentiels et d'affaires au Québec et en Ontario. La transition vers ce nouveau système a comporté certaines difficultés, ce qui a nui à l'expérience client. La Société déploie les efforts nécessaires pour régler tous les problèmes liés au service à la clientèle découlant de cette transition. L'incapacité à maintenir et à développer nos relations-clients grâce à un service à la clientèle de qualité pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RÉPONSE À LA DEMANDE DES CLIENTS

L'incapacité de prévoir les attentes changeantes des clients, l'évolution du comportement des clients, les tendances en matière de technologie et les nouvelles conditions du marché, et d'y réagir en temps opportun, pourrait entraîner une désuétude de notre portefeuille de produits et de services, ce qui nuirait à notre capacité de retenir les clients et d'en attirer de nouveaux. L'incapacité à adapter nos offres de services et à les faire évoluer pour répondre aux attentes changeantes des clients dans un monde où le numérique occupe de plus en plus de place, aux conditions du marché et aux technologies perturbatrices pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

MARKETING ET VENTES

L'incapacité à atteindre les cibles de croissance des ventes dans nos secteurs des Services à large bande ou des Services de TIC aux entreprises en raison de stratégies de marketing et de ventes inappropriées, d'une mise en œuvre ratée de ces stratégies ou de difficultés opérationnelles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE ENVERS DES TIERS

Nous dépendons de certains fournisseurs tiers en ce qui concerne l'offre de nos services à large bande.

Nous sommes assujettis à des ententes à long terme conclues avec un fournisseur au Canada et un fournisseur aux États-Unis, en ce qui a trait aux services de téléphonie offerts à notre clientèle résidentielle et d'affaires.

Nous offrons actuellement des services de vidéo dans notre zone de couverture au Canada et aux États-Unis grâce à des appareils provenant de TiVo, de Arris, de Cisco et d'autres fournisseurs.

Tous ces fournisseurs pourraient rencontrer des difficultés sur le plan des affaires, restructurer leurs activités, se regrouper avec d'autres fournisseurs, cesser d'offrir certains produits ou vendre leurs activités à d'autres fournisseurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur le futur développement de nos produits et services. L'incapacité d'atteindre les objectifs en matière d'offre de produits ou de prestation de services, ou le fait d'avoir à engager des coûts plus élevés en raison de l'interruption de l'approvisionnement par un fournisseur tiers ou d'un changement de fournisseur, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics et d'accès Internet en ce qui a trait à certains de nos Services de TIC aux entreprises.

Nous dépendons de fournisseurs tiers de services publics d'électricité dans les zones géographiques où sont situés nos centres de données. Des pannes de courant prolongées pourraient nous empêcher d'offrir certains de nos services, jusqu'à ce que nos fournisseurs de services publics d'électricité aient résolu le problème, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients, une perte de produits et d'éventuels procès.

Cogeco Peer 1 dépend de fournisseurs Internet tiers en ce qui concerne l'achat de bande passante dans l'ensemble de son réseau. Rien ne garantit que ces fournisseurs de services continueront de fournir un service à Cogeco Peer 1, ou qu'ils continueront de le faire selon des modalités concurrentielles, ni que Cogeco Peer 1 sera en mesure d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire pour répondre de façon appropriée à la demande future de la part des clients. L'incapacité des fournisseurs Internet à fournir le service, ou l'incapacité de Cogeco Peer 1 d'acquérir de la capacité réseau supplémentaire et de maintenir des connexions directes avec de multiples réseaux fédérateurs IP en vue de répondre à la demande future de la part des clients, pourrait nuire fortement à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Nous louons des installations auprès de tiers.

Une majorité de nos centres de données exploités par Cogeco Peer 1 sont situés dans des locaux loués. L'incapacité de nous conformer aux modalités prévues aux contrats de location entraînant la résiliation de ces contrats, ou l'incapacité de renouveler lesdits contrats selon des conditions raisonnables sur le plan commercial, pourrait nuire grandement à notre capacité de mener nos activités et à nos résultats d'exploitation.

FUSIONS, ACQUISITIONS, DÉSINVESTISSEMENTS ET RÉORGANISATIONS

Cogeco Communications a évolué au fil des acquisitions et continuera de chercher à saisir des occasions d'acquisitions intéressantes dans l'avenir. La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend d'une part de la réussite de la consolidation des fonctions, de l'intégration des activités, des procédures et du personnel en temps opportun et de façon efficiente, et d'autre part, de la réalisation des produits, des synergies et des autres occasions de croissance émergeant du regroupement des entreprises acquises avec celles de Cogeco Communications. Rien ne garantit que l'intégration de ces acquisitions sera réussie ni que les résultats et avantages escomptés se concrétiseront. Le processus d'intégration suivant une acquisition pourrait entraîner des charges d'exploitation, un levier financier et des dépenses d'investissement plus élevés que prévu, provoquer la perte de clients, perturber les activités de nos autres entreprises ou accaparer le temps et les ressources de la direction. Nous pourrions également être contraints de faire des dépenses d'investissement ou d'autres investissements qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies d'affaires dans la mesure où nous sommes dans l'incapacité d'obtenir du financement additionnel selon des modalités acceptables ou de générer des fonds à l'interne pour répondre à ces exigences. De plus, une entreprise acquise pourrait avoir des passifs que nous n'aurions pas su découvrir, et que la Société devrait devoir assumer. Dans certaines circonstances, pour mener à bien une acquisition, nous pourrions avoir à mobiliser des capitaux supplémentaires au moyen de titres d'emprunt ou de capitaux propres et à établir des relations avec de nouveaux partenaires de financement, ou avoir à utiliser de la trésorerie que nous aurions autrement affectée au soutien de nos activités existantes. Toute incapacité de Cogeco Communications à intégrer avec succès les acquisitions, à gérer les risques qui s'y rapportent ou à tirer profit d'occasions stratégiques futures pourrait nuire largement à notre situation financière, à notre performance financière, à nos flux de trésorerie, à nos activités et à notre réputation.

DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La dépendance économique de notre secteur des Services de TIC aux entreprises envers quelques clients importants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de ce secteur si nous ne parvenions pas à remplacer les produits perdus à la suite du départ d'un de ces clients.

ÉTABLISSEMENTS À L'ÉTRANGER

Les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 11 États longeant la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, tandis qu'une partie des activités des Services de TIC aux entreprises sont exercées par Cogeco Peer 1 dans certaines régions des États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride et en Géorgie) et de l'Europe (au Royaume-Uni et en France). Les produits de la Société aux États-Unis et en Europe représentent respectivement 38,2 % et 1,3 % des produits consolidés de la Société. Le fait d'exercer des activités à l'étranger comporte d'importants risques et complexités, comme ceux liés aux différences sur les plans politique, légal, réglementaire et fiscal ou aux fluctuations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Tous ces facteurs pourraient nuire grandement à nos résultats d'exploitation et financiers.

GESTION DES TALENTS ET PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Notre succès est grandement tributaire de la rétention et du rendement continu de nos employés et de nos hauts dirigeants. Bon nombre de ces employés et hauts dirigeants ont une expertise unique dans leur domaine, ce qui rend difficile le remplacement de leurs services. Le maintien en poste des employés clés et des hauts dirigeants est particulièrement important, car cela permet à l'entreprise de suivre l'évolution technologique et d'éviter la perte de connaissances essentielles pour poursuivre sa croissance. La perte des services de l'un ou l'autre des hauts dirigeants ou employés occupant des rôles clés ou le fait d'avoir des processus inadéquats pour attirer, former, motiver et retenir les employés productifs et engagés sont autant de facteurs qui pourraient nuire à notre capacité à réaliser les objectifs organisationnels et avoir une incidence défavorable importante sur notre croissance, nos activités et notre rentabilité. La Société participe pleinement et activement au perfectionnement professionnel et au bien-être de ses employés en leur offrant des conditions de travail concurrentielles et en mettant en œuvre divers programmes favorisant la formation continue, un milieu de travail sain et sécuritaire et la diversité.

RELATIONS DE TRAVAIL

Au 31 août 2018, environ 20 % de nos employés étaient représentés par divers syndicats aux termes de conventions collectives. À ce jour, la Société a réussi à négocier avec les syndicats des conventions collectives convenables sans avoir subi d'interruptions de travail importantes. Bien que les relations de travail de la Société aient été convenables dans le passé, nous ne pouvons prédire l'issue de toute négociation actuelle ou future se rapportant à un conflit de travail, à la représentation syndicale ou au renouvellement des conventions collectives, ni ne pouvons être en mesure d'éviter des arrêts de travail futurs, des grèves ou d'autres formes de moyens de pression antérieurs au dénouement de toute négociation actuelle ou future. La prolongation d'un arrêt de travail, d'une grève ou d'autres formes de moyens de pression pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, nos opérations et notre réputation. Même si nous ne subissons pas de grève ou d'autres moyens de pression, l'issue de toute négociation pourrait avoir un effet défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation. De plus, notre capacité à procéder à des ajustements à court terme afin de contrôler les coûts au titre de la rémunération et des avantages sociaux est limitée par les dispositions des conventions collectives auxquelles nous faisons partie.

11.3 RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION - SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS ET AMÉRICAINS

Nos activités à large bande canadiennes et américaines sont assujetties à des lois, à des règlements et à des politiques d'importance qui sont en constante évolution. Toute modification à ces lois, règlements et politiques pourrait avoir des conséquences négatives sur les plans financier, de l'exploitation et de la concurrence. De récentes instances réglementaires et décisions au Canada et aux États-Unis décrites ci-après pourraient également avoir une incidence sur nous et nuire à nos activités.

Au Canada et aux États-Unis, nos activités à large bande sont soumises à des politiques et règlements importants.

Des lois et règlements canadiens régissent l'émission, la modification, le renouvellement, le transfert, la suspension, la révocation et la propriété de licences de programmation et de distribution de télédiffusion. En ce qui concerne la distribution de télédiffusion, les règlements régissent notamment la distribution de services de programmation canadiens et étrangers, la composition du service de câble de base, l'accès à la distribution, la résolution de conflits relatifs aux modalités de la distribution de services de programmation canadiens et l'apport financier requis pour le financement de la programmation canadienne. D'importantes restrictions limitent la capacité des entreprises non canadiennes à détenir ou à contrôler des licences de télédiffusion et des entreprises de télécommunications au Canada.

Cogeco Connexion, notre entreprise de distribution de radiodiffusion et de télécommunications au Canada, est essentiellement réglementée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, respectivement, et de leurs règlements afférents. Le CRTC, qui supervise l'application de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, a le pouvoir d'octroyer, de modifier, de suspendre, de révoquer et de renouveler les licences de radiodiffusion, d'approuver certaines modifications à l'égard de la propriété et du contrôle des sociétés et d'établir des règlements et des politiques conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et à la *Loi sur les télécommunications*, sous réserve de certaines directives du Cabinet fédéral. De plus, nous sommes assujettis à d'autres lois canadiennes régissant les communications, la propriété intellectuelle, la protection des données, la confidentialité des renseignements personnels, les pourriels, le commerce en ligne, le marketing direct et la publicité numérique, qui s'imposent de plus en plus depuis les dernières années.

Les réseaux de Cogeco Connexion exploités au Canada sont assujettis par le CRTC à des renouvellements périodiques de licences. La durée maximale de toutes nos licences est de sept ans et nous venons de renouveler la totalité de nos licences pour cette durée. Bien que les licences octroyées par le CRTC soient habituellement renouvelées dans le cours normal des activités au moment de la demande par le titulaire de la licence, à l'exception des cas d'infractions graves et répétées aux conditions et règlements par le titulaire de la licence, rien ne garantit que la durée maximale de renouvellement sera octroyée, ni que les modalités de renouvellement de la licence ne seront pas assorties de conditions ou d'attentes nouvelles ou modifiées. Les zones de desserte de câblodistribution au Canada ne sont pas exclusives. La concurrence livrée par d'autres entreprises de distribution de programmation par câble ou à partir de plateformes de distribution dans les régions canadiennes où nous exerçons nos activités pourrait nuire grandement à notre croissance, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Dans son plan budgétaire daté du 23 mars 2017, le gouvernement fédéral a proposé d'examiner et de moderniser la *Loi sur la radiodiffusion* et la *Loi sur les télécommunications*. Le 5 juin 2018, le gouvernement du Canada a publié le cadre de référence de l'examen du cadre législatif en matière de radiodiffusion et de télécommunications et a indiqué que l'examen prendra également en considération toute modification devant être apportée à la *Loi sur la radiocommunication*, car les trois lois sont complémentaires et constituent le cadre législatif principal des communications. Le gouvernement a mandaté un groupe d'experts afin qu'il propose des modifications législatives sur les principales priorités suivantes en matière de télécommunications : 1) accès universel et déploiement, 2) concurrence, innovation et accès aux services abordables, 3) neutralité d'Internet, 4) protection des consommateurs, droits et accessibilité, 5) sûreté, sécurité et protection de la vie privée, 6) réglementation efficace du spectre, et 7) gouvernance et administration efficace. En ce qui concerne le secteur de la radiodiffusion, le gouvernement a demandé au groupe d'experts des avis sur les éléments clés suivants : 1) définitions de la radiodiffusion, 2) objectifs stratégiques de la radiodiffusion, 3) soutien au contenu canadien et aux industries créatives, 4) démocratie, nouvelles et citoyenneté, 5) diversité culturelle, 6) diffuseur public national, et 7) gouvernance et administration efficace. Le groupe d'experts a tenu sa première réunion en juin 2018 et a lancé un processus de consultation et un appel aux observations en septembre 2018, la date limite pour soumettre des commentaires étant le 30 novembre 2018.

Par ailleurs, en décembre 2017, le gouvernement a chargé le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie d'entamer le processus d'examen prévu par la loi de la *Loi sur le droit d'auteur* qui avait été annoncé. Le 27 mars 2018, le Comité a adopté un plan de travail en trois phases pour mener cet examen prévu par la loi, qui comprend des audiences avec des témoins provenant de divers secteurs d'activités, des parties prenantes et des experts en droit. Le Comité prévoit terminer les trois phases d'ici le début de 2019.

Des modifications au cadre réglementaire canadien, en particulier les lois, les règlements et les politiques qui régissent nos secteurs d'activité, nos restrictions en matière de propriété étrangère, les modalités de nos licences, l'octroi de nouvelles licences, la distribution et le regroupement de services de programmation, les modalités des services de gros ou de détail, les modalités des licences sur les services de programmation aux fins de la distribution sur diverses plateformes au Canada, les processus de résolution des plaintes et des différends, les codes de déontologie du secteur, ou la situation ou le traitement fiscal des fournisseurs concurrentiels ou de leurs services respectifs, pourraient nuire de façon significative à nos activités (y compris les concurrents avec qui nous rivalisons et la façon dont nous offrons nos produits et services), à notre situation financière, à nos occasions d'affaires et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous pourrions devoir engager des coûts plus élevés pour nous conformer aux lois et règlements nouveaux ou existants et pour payer les pénalités en cas de défaillance. Il est difficile de prévoir quelle forme prendront les lois, règles, politiques et règlements canadiens adoptés dans l'avenir, le moment de leur promulgation, la façon dont ils seront interprétés par les tribunaux appropriés ou la mesure dans laquelle d'éventuelles modifications nous nuiront.

Aux États-Unis, les gouvernements fédéral, d'États et locaux régissent de manière importante nos services de vidéo, Internet haute vitesse et de voix. Certaines de ces lois obligent Atlantic Broadband à posséder les licences et les autorisations nécessaires pour exercer nos activités et elles imposent des restrictions ou des conditions quant à la façon dont nous les exerçons. Ces restrictions et conditions peuvent nuire à notre capacité d'élargir nos activités et de lancer de nouveaux produits et services. Par ailleurs, certaines autorités fédérales et d'États ont adopté ou proposé des lois visant l'octroi de financement pour les nouvelles infrastructures à large bande. Si de telles lois ne limitent pas le niveau de financement accordé aux régions non desservies, des concurrents pourraient recevoir un financement pour étendre leur réseau à large bande jusqu'à nos zones de service ou près de celles-ci.

Les changements apportés aux lois et aux règlements existants et l'adoption de nouvelles lois et nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités s'ils font augmenter les coûts, s'ils limitent nos produits ou s'ils imposent de nouvelles restrictions à l'égard de nos activités.

De plus, nous pourrions être désavantagés de façon significative si nous demeurions assujettis à des contraintes juridiques et réglementaires qui ne s'appliquent pas de façon égale à nos concurrents. La FCC a adopté des règles visant à s'assurer que les règlements des gouvernements d'États et locaux ne nuisent pas de façon déraisonnable à l'entrée sur le marché, et plusieurs États ont promulgué des lois pour diminuer le fardeau réglementaire pour les nouveaux venus. De plus, les fournisseurs de services par satellite de radiodiffusion directe ne sont pas tenus de respecter plusieurs des exigences réglementaires qui s'appliquent aux câblodistributeurs. Atlantic Broadband pourrait être désavantagée de façon significative si les règlements continuent de prévoir des exigences différentes et moins coûteuses pour certains de ses concurrents que celles auxquelles la Société est assujettie.

De récentes instances réglementaires et décisions rendues au Canada et aux États-Unis pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Plusieurs récentes procédures et décisions du CRTC au Canada et de la FCC aux États-Unis pourraient nuire grandement à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Dans son rapport semestriel publié en avril 2018, la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision a déterminé que les plaintes émises contre des fournisseurs de services de télécommunications avaient augmenté de 73 % par rapport à l'exercice précédent. Par conséquent, en juin 2018, le gouvernement a ordonné au CRTC d'enquêter sur les pratiques de vente utilisées par les entreprises de télécommunications canadiennes et de présenter un rapport. Le rapport issu de cette enquête doit comporter des solutions envisageables pour faire en sorte que les consommateurs canadiens soient protégés adéquatement et traités équitablement. Le CRTC devra terminer son enquête et présenter son rapport au plus tard le 28 février 2019. Le CRTC a sollicité des commentaires auprès des Canadiens afin de connaître leur expérience personnelle des pratiques de vente au détail trompeuses ou agressives utilisées par les entreprises de télécommunications et il a ainsi reçu plus de mille déclarations. En juillet 2018, le CRTC a également demandé aux grandes entreprises de télécommunications canadiennes de lui fournir des renseignements au sujet de leurs pratiques de vente au détail. Le CRTC a l'intention de tenir une audience publique à compter d'octobre 2018.

Le 10 mai 2018, le Bureau de la concurrence a amorcé une consultation sur la dynamique concurrentielle du marché des services à large bande canadiens afin d'examiner les quatre grandes questions suivantes :

- Les fournisseurs de services Internet indépendants (les « revendeurs ») ont-ils été en mesure de déployer des offres de services efficaces sur le plan concurrentiel ?
- Comment les consommateurs ont-ils réagi aux nouvelles solutions de rechange concurrentielles ?
- Comment la réglementation dans ce secteur influe-t-elle sur le comportement économique des fournisseurs de services à large bande ?
- Comment les autres pays gèrent-ils et réglementent-ils la concurrence en matière de large bande ?

Après avoir reçu les observations, mené les entrevues, analysé l'information et terminé les recherches, le Bureau de la concurrence prévoit publier un rapport final présentant ses conclusions et recommandations au printemps 2019.

À la suite d'une audience publique tenue en vue d'examiner l'incidence réglementaire de la consolidation et de l'intégration verticale croissantes au sein de l'industrie, le CRTC a adopté, le 21 septembre 2011, un certain nombre de mesures de protection ayant pour but d'atténuer les risques liés à l'intégration verticale du contenu et de la distribution de la programmation, y compris l'interdiction de l'exclusivité sur toutes les plateformes de distribution en ce qui a trait au contenu télévisuel traditionnel, un code de déontologie qui interdit des modalités désavantageuses sur le plan des affaires en ce qui a trait aux tarifs de gros et à l'assemblage (y compris la vente liée de services) et des dispositions de « statu quo » visant à faire en sorte que les EDR ou les titulaires de licences de services de programmation canadiens ne soient pas exposés au risque que des services de programmation populaires soient retirés ou forcés d'accepter des conditions désavantageuses pendant que des différends sont en instance devant le CRTC. En cas de différend concernant un service de programmation canadien, le CRTC peut fixer les modalités de distribution, y compris les tarifs de gros payables au fournisseur de ce service. Le 24 septembre 2015, le CRTC a rendu sa décision annonçant le code sur la vente en gros qui régirait les ententes commerciales conclues entre les EDR et les services de programmation (le « code sur la vente en gros »). Ce code est entré en vigueur le 22 janvier 2016 et s'applique à toutes les entreprises autorisées. En ce qui concerne toutes les autres parties, y compris les services de programmation non canadiens distribués au Canada, les EDR exemptées, les entreprises de programmation exemptées et les entreprises de médias numériques exemptées, le code sur la vente en gros sert de ligne directrice à l'égard des interactions commerciales dans le cadre de la négociation d'ententes sur le marché canadien.

Bell Canada a contesté la validité du code sur la vente en gros et, le 22 décembre 2015, la Cour d'appel fédérale a autorisé Bell Canada à interjeter appel de l'adoption du code sur la vente en gros qui est énoncé dans la politique réglementaire de radiodiffusion 2015-438. Bell a allégué que le CRTC n'avait pas la compétence nécessaire pour publier i) sa politique réglementaire relative au code sur la vente en gros et ii) son ordonnance rendant le code sur la vente en gros exécutoire. Cogeco Communications a participé à l'appel et souhaitait que le tribunal confirme la validité du code sur la vente en gros. Le 1^{er} octobre 2018, la Cour d'appel fédérale a accueilli en partie l'appel de Bell en annulant l'ordonnance rendant exécutoire le code sur la vente en gros au motif que le CRTC n'a pas le pouvoir d'émettre une telle ordonnance. La Cour d'appel fédérale est toutefois restée muette sur la validité et le caractère raisonnable du code sur la vente en gros. De plus, étant donné que le respect du code sur la vente en gros constitue une condition de licence pour les EDR et les entreprises de programmation, il apparaît que les dispositions du code demeurent valables pour le moment. Bell peut demander l'autorisation d'en appeler devant la Cour suprême du Canada jusqu'au 30 novembre 2018. En l'absence d'un cadre de négociations, comme celui compris dans le code sur la vente en gros ou dans d'autres conditions de licence pour les services de programmation, il existe un risque que les concurrents à intégration verticale abusent de leur pouvoir sur le marché et imposent des modalités anticoncurrentielles à l'égard de la distribution de leurs services de programmation, ou tentent de faire en sorte que nous n'ayons pas accès à du contenu.

Le 9 avril 2015, le CRTC a lancé une consultation publique visant à examiner les services de télécommunications de base qui devraient être offerts à tous les Canadiens à un prix abordable. Dans le cadre de cette instance, le CRTC a tenté de déterminer si le service d'accès Internet à large bande devrait faire partie de la définition actuelle des services de télécommunication de base et si le régime de subvention actuel pour le service téléphonique local devrait être modifié afin de permettre le financement de l'expansion du service d'accès Internet dans les régions rurales et éloignées. Le 21 décembre 2016, le CRTC a rendu sa décision et déterminé que l'accès à un service Internet à large bande est maintenant un service de télécommunication de base pour tous les Canadiens. Le CRTC a créé un nouveau fonds pour soutenir des projets qui visent à bâtir ou à mettre à jour l'infrastructure pour l'accès aux services Internet à large bande sur réseaux fixes et sans fil afin d'atteindre des cibles précises. Le fonds versera jusqu'à 750 millions \$ au cours des cinq premières années. Le régime de subvention actuel pour le service téléphonique local du CRTC sera retiré progressivement et passera ensuite en grande partie au nouveau mécanisme de financement. De plus, l'actuel financement sera étendu pour inclure les revenus provenant des services d'accès Internet et de messagerie texte. Cette modification du calcul des frais en pourcentage des revenus entrera en vigueur dès la première année de la mise en œuvre du nouveau fonds, et le CRTC prévoit que les frais en pourcentage des revenus seront à peu près les mêmes que ceux actuellement en vigueur, c'est-à-dire 0,63 %. Le 26 juin 2018, le CRTC a annoncé que le retrait progressif du régime de subvention du service téléphonique local se ferait du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. Le 27 septembre 2018, le CRTC a rendu sa décision sur l'administration du nouveau fonds pour la large bande, *en précisant les cadres de gouvernance, de fonctionnement et de responsabilisation, ainsi que les critères d'admissibilité et d'évaluation des projets proposés pour être financés au moyen du fonds.*

Le 22 juillet 2015, le CRTC a décidé que le service obligatoire d'AIT de gros devrait désormais être offert au moyen de la mise en place de points d'interconnexion régionaux, à commencer par les provinces de l'Ontario et du Québec, et a ordonné à cette fin aux principaux FSI qui exercent leurs activités dans ces provinces, y compris Cogeco Connexion, de déposer des propositions de configurations d'interconnexion des réseaux, et a par la suite proposé des capacités et des tarifs d'accès. Les points d'interconnexion régionaux visent à remplacer les actuels points d'interconnexion groupés sur une période de trois ans. Selon la configuration de réseau régional, les clients du service d'AIT qui désirent offrir des vitesses de téléchargement supérieures à 100 Mbps devront le faire par l'entremise de points d'interconnexion régionaux. Le 29 août 2017, le CRTC a provisoirement approuvé la capacité et les tarifs d'accès des services d'AIT régionaux. Le CRTC devrait publier au début de 2019 les tarifs définitifs des services d'AIT de gros groupés et régionaux. Ces tarifs définitifs pourraient nuire à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada revoit actuellement les règles d'attribution du spectre de la bande de 600 MHz et du spectre des ondes millimétriques pour soutenir les services 5G. Plus tôt cette année, ISDE a lancé une consultation sur son approche globale et ses activités de planification liées à l'attribution des spectres au cours des cinq prochaines années.

Les politiques gouvernementales sur l'attribution des spectres au Canada et aux États-Unis pourraient changer dans l'avenir, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre position concurrentielle.

Depuis 2017, la FCC a adopté une approche non interventionniste en matière d'exigences réglementaires. Cependant, une telle approche pourrait nuire à la Société dans certains domaines, comme les droits de distribution pour les stations de radiodiffusion et les réseaux de programmation. En outre, la récente hausse des regroupements en matière de propriété de stations de radiodiffusion ainsi que le regroupement de fournisseurs de services de communications intégrés verticalement avec des participations en matière de distribution et de programmation pourraient freiner notre capacité à obtenir des droits de distribution selon des conditions raisonnables et non discriminatoires.

Nous devons avoir accès aux structures de soutènement et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer nos activités à large bande.

Nous devons avoir accès aux structures de soutènement électriques provinciales et municipales ainsi qu'aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie et obtenir auprès des municipalités le droit de déployer notre réseau à large bande. Lorsque le droit de déployer notre réseau dans les municipalités comprises dans notre zone de couverture du Canada ne peut être obtenu, nous pouvons déposer une demande auprès du CRTC pour obtenir un droit d'accès en vertu de la *Loi sur les télécommunications*. L'accès aux structures de soutènement des compagnies de téléphonie est accordé selon une tarification approuvée par le CRTC. Dans le cas des services publics d'électricité municipaux et provinciaux, l'accès à ces structures de soutènement est assujéti à des exigences provinciales ou municipales, et les modalités de l'accès à ces structures doivent parfois être obtenues auprès des autorités provinciales et municipales. Nous avons conclu des accords détaillés d'accès aux structures de soutènement avec toutes les principales sociétés électriques et toutes les principales sociétés de télécommunications dans notre zone de couverture.

Aux États-Unis, la *Communications Act* exige que les sociétés de téléphonie et les autres services publics (autres que ceux détenus par des municipalités ou des coopératives) fournissent aux réseaux de câblodistribution un accès non discriminatoire aux poteaux et aux droits de passage dont le service public a le contrôle. Les tarifs que peuvent facturer les services publics ainsi que certaines modalités liés à cet accès sont réglementés par la FCC ou par l'autorité compétente des États qui certifie à la FCC que ces derniers réglementent l'utilisation des poteaux. Cinq États dans lesquels Atlantic Broadband a des réseaux de câblodistribution ont attesté qu'ils réglementent l'utilisation des poteaux. Il existe toujours une possibilité que la FCC ou l'autorité compétente d'un État permette l'augmentation des tarifs payés par les câblodistributeurs pour l'utilisation des poteaux.

Dans l'éventualité où nous aurions à engager des coûts de plus en plus grands pour obtenir un accès aux structures de soutènement nécessaires à notre réseau à large bande, ou ne serions pas en mesure de signer de telles ententes, rien ne garantit que nous pourrions réaliser nos stratégies d'affaires, et nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, notre réputation et nos occasions d'affaires pourraient être compromis.

RISQUES RÉGLEMENTAIRES - SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

Les activités de nos Services de TIC aux entreprises sont moins réglementées que celles de nos secteurs des Services à large bande canadiens et américains. Cogeco Peer 1 est néanmoins assujéti à plusieurs lois et règlements dans le cours de ses activités commerciales dans les territoires où elle exerce des activités, y compris les lois et règlements liés au commerce mondial et à la politique étrangère, qui limitent les échanges commerciaux privés avec certains pays ou certaines personnes, et liés à la conformité environnementale, aux télécommunications, à la protection des renseignements personnels et à la sécurité des données.

Un fardeau croissant en matière de conformité [soit à l'égard de la norme ISO 27001, des exigences de cybersécurité du BSIF, de la *Health Insurance Portability and Accountability Act of 1996* (la loi « HIPAA »), du Règlement général sur la protection des données (« RGPD »), etc.] pèse sur les entreprises de centres de données qui désirent attirer des clients des secteurs financiers, gouvernementaux, des soins de santé et des cartes de paiement.

11.4 RISQUES LIÉS À LA TECHNOLOGIE

PANNE DE RÉSEAU

Les unités d'affaires des services à large bande de la Société gèrent les risques de panne de réseau au moyen d'un programme de planification de la continuité des activités ainsi qu'au moyen d'une politique de reprise après sinistre et d'autres procédures connexes. Des évaluations du risque opérationnel sont également effectuées au moins annuellement afin d'analyser les événements prévus et imprévus (y compris les incidents climatiques) et d'assurer la durabilité de tous les processus d'affaires essentiels.

Au Canada, Cogeco Connexion dispose d'un système d'appoint pour la retransmission par l'entremise d'une autre tête de ligne ou d'une tête de ligne mobile, dans l'éventualité où l'une de nos têtes de ligne ferait défaut. Aux États-Unis, Atlantic Broadband dispose aussi de sites de rechange ou d'appoint d'urgence, y compris plusieurs interconnexions avec des câblodistributeurs voisins qui nous permettent d'utiliser leur signal en cas d'urgence.

Une défaillance de nos têtes de ligne pourrait nous empêcher d'offrir certains de nos services dans une partie de notre réseau jusqu'à ce que nous ayons mis en place des solutions de rechange ou corrigé la défaillance, ce qui pourrait causer une grande insatisfaction chez les clients et entraîner une perte de produits et d'éventuels procès, selon la gravité de la panne.

ENTRETIEN DE NOTRE RÉSEAU, DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE NOS SYSTÈMES DE TI

Nous entretenons, modernisons ou remplaçons constamment notre réseau, notre infrastructure et nos systèmes de TI en vue d'optimiser nos réseaux et nos systèmes, d'accroître la vitesse de notre service Internet et d'améliorer nos services et d'en offrir de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes de nos clients. Le fait que nous ne soyons pas en mesure d'y arriver en raison de contraintes financières ou autres pourrait nuire de façon importante à notre capacité de livrer concurrence et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre rendement financier.

DÉPENDANCE ENVERS LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

Nos activités quotidiennes dépendent largement de systèmes et logiciels de technologies de l'information, y compris ceux fournis par certains fournisseurs tiers. Nos activités dépendent de nos systèmes de traitement de la paie, de facturation des clients, de prestation de services, de finances, de comptabilité et d'autres systèmes de traitement de données. Nous comptons sur ces systèmes pour traiter quotidiennement un grand nombre de transactions. L'incapacité à maintenir et à améliorer nos systèmes de technologies de l'information existants ou à obtenir de nouveaux systèmes pour répondre à la croissance de la clientèle ou pour appuyer de nouveaux produits et services pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur notre capacité à attirer de nouveaux clients, à retenir les clients actuels, à produire des factures précises en temps opportun, à générer une croissance des produits et à gérer les charges d'exploitation, ou à respecter les exigences réglementaires, et pourrait nuire grandement à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, Cogeco Connexion a mis en oeuvre un nouveau système avancé de gestion des clients pour remplacer 22 systèmes antérieurs au Québec et en Ontario. Cette transition au nouveau système a posé quelques difficultés, telles que des erreurs de facturation, des problèmes de prestation de services et un engorgement de nos centres de service à la clientèle, ce qui a eu des répercussions négatives sur le service à la clientèle et sur les produits, en plus d'entraîner des dépassements de coûts. Le système de gestion des clients est en bonne voie d'être stabilisé, mais tout autre problème lié à la transition pourrait entacher notre marque et notre réputation et nuire fortement à nos résultats d'exploitation, à notre conformité envers les exigences réglementaires, à notre performance financière et à nos perspectives d'affaires futures.

CYBERMENACES

Les atteintes à la cybersécurité sont de plus en plus fréquentes et complexes depuis quelques années tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Des mesures de sécurité sont en place pour parer aux atteintes à la cybersécurité, comme des pare-feu et des logiciels de surveillance et de détection des intrusions. Nous avons déployé, au cours de la dernière année, de grands efforts en vue d'améliorer l'ensemble de la gouvernance en matière de sécurité de l'information, la sensibilisation de nos employés à la sécurité par l'entremise de formations continues, la sécurité de nos systèmes de TI, les contrôles de nos systèmes de TI et nos processus d'affaires. Notre politique en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité est fondée sur les meilleures pratiques du secteur et sur des normes internationales reconnues en matière de sécurité de l'information, telles que la norme ISO 27001 et les normes du National Institute of Standards and Technology. Au sein de notre secteur des Services de TIC aux entreprises, nous offrons des produits et des services pour lesquels nous avons obtenu une attestation de conformité à la version 3.1 de la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (« PCI-DSS ») ainsi que des rapports de conformité SOC 1, type II (SSAE 16, CSAE 3416, ISAE 3402). Ces initiatives nous permettent d'assurer la sécurité logicielle et physique, la détection des intrusions et la sécurité technologique globale. Elles permettent aussi d'assurer les contrôles liés à la prestation de services à nos clients, notamment les politiques et procédures relatives à la gestion du changement, à la communication des incidents, à l'exploitation et à la surveillance. Ces attestations et rapports de conformité garantissent à nos clients la protection de leurs données. Ces efforts et ces initiatives pourraient toutefois ne pas suffire à prévenir de façon efficace les cyberattaques contre notre infrastructure de réseau et nos systèmes d'information de soutien, et ces attaques pourraient engendrer des interruptions de service, une perte de clients, des litiges, des coûts de restauration et des atteintes à notre réputation.

Au cours de l'exercice 2018, la Société n'a fait l'objet d'aucune atteinte grave à la cybersécurité. Même si nous protégeons nos données sensibles et infrastructures essentielles contre les cyberattaques, le vol, l'utilisation et la diffusion non autorisées, les virus, le sabotage et les autres cybermenaces, rien ne garantit que nous ne serons pas la cible de ces types d'attaques, qui pourraient avoir des répercussions négatives sur notre marque et sur notre réputation et entraîner une exposition à des risques juridiques et financiers.

PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons, utilisons et gérons diverses données concernant nos clients, y compris des renseignements personnels de nature sensible. Des politiques, des procédures, des lignes directrices, des règles d'entreprise et des mesures de protection ont été mises en place pour nous assurer que les renseignements personnels de nos clients sont protégés et traités de façon appropriée en vertu des lois applicables en matière de protection de la vie privée. La Société s'efforce de faire preuve de transparence envers sa clientèle en ce qui a trait à la façon dont les sociétés du groupe de la Société traitent les renseignements de leurs clients. Chaque unité d'affaires au sein du groupe de la Société a adopté des mécanismes de sécurité qui sont conçus pour protéger les renseignements personnels contre un accès non autorisé, par exemple des pare-feu, des logiciels de surveillance de sites et des logiciels de détection des intrusions. Les renseignements personnels sont conservés uniquement pendant le temps nécessaire à la réalisation des fins auxquelles ils ont été recueillis et pour lesquelles le consentement a été obtenu, sauf si la loi en dispose autrement. Chaque année, nos employés doivent convenir de se conformer aux règles prévues par notre code d'éthique et à notre politique en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité et sont tenus d'attester par écrit qu'ils s'y conforment. Les lois et règlements en matière de protection de la vie privée, existants et proposés, y compris les modifications à la façon dont ces lois et règlements sont interprétés par les tribunaux canadiens, américains et étrangers, pourraient restreindre notre collecte et notre utilisation de certains types de renseignements.

Plusieurs pays partout dans le monde resserrent leur réglementation en matière de protection des données, comme les dispositions législatives approuvées par l'Union européenne en 2016 (le RGPD) qui sont entrées en vigueur au début de 2018. Cogeco Peer 1 a mis en œuvre les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences du RGPD, y compris les mesures suivantes : la cartographie de toutes les données personnelles détenues ou gérées par Cogeco Peer 1, la mise à jour de la politique en matière de protection des renseignements personnels, l'établissement d'une séance de sensibilisation générale et d'un module d'apprentissage en ligne sur le sujet, le lancement d'un addenda sur la protection des données pour l'ensemble des clients de Cogeco Peer 1 à l'échelle mondiale et l'adoption de clauses relatives aux sous-processeurs convenues avec les principaux fournisseurs. La Société considère ces nouvelles dispositions législatives comme une occasion d'assurer l'amélioration continue de ses pratiques et d'appliquer les normes mondiales les plus élevées en matière de protection des données. La protection des données est également un enjeu important pour la clientèle des Services de TIC aux entreprises, qui cherche à obtenir les meilleures conventions d'indemnisations possibles dans leurs contrats pour ce qui est des violations potentielles de la sécurité des données. Nous maintenons une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant de ce genre de violations.

Tout défaut de fonctionnement de nos systèmes ou de notre matériel ou toute atteinte à la sécurité entraînant un accès non autorisé aux renseignements personnels de clients ou d'employés ou aux renseignements personnels que nos clients traitent par l'entremise des Services de TIC aux entreprises, ou la perte ou l'utilisation de ces renseignements, pourrait entraîner la perte de clients, entacher notre réputation sur le marché ou occasionner des litiges, des enquêtes réglementaires et des pénalités.

11.5 RISQUES FINANCIERS

ENGAGEMENTS EN CAPITAL, LIQUIDITÉ ET DETTE

Cogeco Communications utilise ses flux de trésorerie disponibles liés aux opérations pour financer son programme de dépenses d'investissement et dépend des marchés financiers pour refinancer sa dette et stimuler sa croissance au moyen d'acquisitions. Les marchés financiers étant volatils, Cogeco Communications pourrait avoir de la difficulté à y accéder à des conditions raisonnables si son profil de crédit et la conjoncture économique générale devaient se dégrader. Ces conditions pourraient entraîner une hausse du coût de financement ainsi qu'une détérioration de la situation financière et des liquidités de la Société, en plus de resserrer les limites relativement à ses activités.

Nous pourrions être dans l'incapacité de générer des flux de trésorerie suffisants et de maintenir une position de liquidité adéquate pour garantir et préserver la stabilité et la solvabilité financières de la Société et pour financer les impératifs stratégiques et les obligations opérationnelles ou financières de l'entreprise.

DEVICES ET TAUX D'INTÉRÊT

Nos résultats financiers sont présentés en dollars canadiens, et une tranche importante de nos produits, de nos charges d'exploitation et de nos dépenses d'investissement est libellée en monnaies autres que le dollar canadien, en particulier en dollars américains et en livres sterling. Aux fins de la communication de l'information financière, toute variation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à la livre sterling au cours d'une période donnée de présentation de l'information financière donnerait lieu à une variation de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Même si une part importante de notre dette, qui est libellée en dollars américains, sert de couverture de flux de trésorerie à l'égard des établissements à l'étranger, nos produits, notre BAIIA ajusté et notre dette pourraient varier considérablement en raison des fluctuations des taux de change.

La volatilité des taux d'intérêt peut également influencer sur la dette à taux d'intérêt variable et avoir une incidence défavorable importante sur notre performance financière.

NOTATIONS

Les notations attribuées par des agences de notation peuvent avoir une incidence sur la disponibilité du financement de la Société, et sur les modalités d'obtention de ce dernier. Une réduction des notations de la Société, en particulier une révision à la baisse qui ferait en sorte que ses titres garantis ne soient plus assortis d'une note de la catégorie investissement, pourrait compromettre notre coût du capital et notre accès à des capitaux.

QUESTIONS FISCALES

Nos activités sont assujetties à diverses lois et règles fiscales qui sont soumises à des changements fréquents et à une interprétation évolutive. Même si nous sommes d'avis que nous avons constitué des provisions adéquates aux fins de l'impôt en fonction de renseignements mis à notre disposition, le calcul de l'impôt exige une importante part de jugement dans l'interprétation des lois et des règles. L'incapacité d'évaluer et de comptabiliser avec exactitude les montants relatifs à l'impôt pourrait entraîner d'importantes variations des montants comptabilisés au titre de l'impôt et de l'évaluation des intérêts et des pénalités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur les résultats financiers.

Des modifications aux politiques fiscales du Canada ou des autres territoires où nous exerçons nos activités pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur notre structure financière actuelle et sur nos coûts et passifs d'impôts futurs.

11.6 CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Nous subissons l'influence de la conjoncture économique générale, du niveau de confiance et des dépenses des consommateurs et de la demande à l'égard de nos produits et services. Une conjoncture économique défavorable, comme un ralentissement économique ou une récession entraînant un ralentissement du niveau d'activité de détail et commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la demande à l'égard de nos produits et services. Plus particulièrement, une telle situation pourrait pousser les clients à reporter, voire réduire, leurs achats de nos produits et services ou à cesser de les utiliser, et une dégradation de la solvabilité de nos clients pourrait faire augmenter nos charges pour créances douteuses.

11.7 MENACES DE SOURCES HUMAINES OU NATURELLES ENVERS NOTRE RÉSEAU, NOS INFRASTRUCTURES ET NOS SYSTÈMES

Dans l'éventualité d'un désastre naturel, d'actes terroristes ou d'un autre type de catastrophe, qu'elle soit naturelle ou causée par l'homme, notre capacité de protéger notre réseau, notre infrastructure, y compris les données sur les clients, et de poursuivre les activités pourrait être gravement hypothéquée. Les changements climatiques à l'échelle mondiale pourraient accroître la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur nos activités, comme des événements météorologiques. Certaines de nos installations sont situées dans des régions plus sensibles aux conditions météorologiques, telles que la tête de ligne d'Atlantic Broadband et le centre de données de Cogeco Peer 1 à Miami, en Floride. Cogeco a notamment relevé les risques climatiques suivants : une augmentation des coûts d'exploitation attribuable à une hausse des prix du carburant et de l'énergie découlant des impôts, aux programmes de plafonnement et d'échange ou aux dépenses engagées pour la mise en œuvre de processus d'affaires aux fins du respect de nouvelles dispositions légales et réglementaires en matière d'environnement; des risques physiques pouvant donner lieu à des coûts d'exploitation plus élevés. Par exemple, une hausse des températures pourrait avoir une incidence sur notre équipement de réseau et nécessiter l'ajout de dispositifs de refroidissement; des tempêtes de verglas ou des précipitations extrêmes pourraient endommager notre infrastructure de réseau physique et, par conséquent, nuire à la prestation de services; des ouragans et cyclones pourraient endommager ou détruire nos installations ou le réseau et avoir une incidence sur nos frais d'assurance; les répercussions sur les activités de nos fournisseurs pourraient nuire à leur capacité de fournir les produits et services requis et des dépenses d'investissement pourraient devoir être engagées pour remplacer les produits et services existants par des solutions permettant de réduire les émissions. Même si nous avons mis en place des plans et des stratégies de continuité des activités et de reprise après sinistre, nous pourrions ne pas réussir à atténuer les effets d'une catastrophe naturelle, d'un acte terroriste ou d'un autre type de catastrophe, ce qui pourrait nuire grandement à nos activités, à nos occasions, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. De plus, nous disposons d'une couverture d'assurance limitée contre les pertes découlant des désastres naturels qui pourraient toucher nos réseaux.

11.8 RISQUES LIÉS À L'ACCEPTATION SOCIALE

La Société s'engage à contribuer au développement des collectivités. Nos marchés couvrent un grand nombre de régions rurales et de plus petits centres. En offrant des services à large bande abordables à ces marchés peu desservis, nous apportons une importante contribution à leur développement économique et social. La disponibilité des services à large bande à un prix concurrentiel contribue à la création d'emplois par les entreprises locales en les aidant à devenir plus concurrentielles. Par ailleurs, nos investissements dans les réseaux aident les entreprises à établir leurs activités, à prendre de l'expansion et à se diversifier. Même si, dans notre industrie, les centres d'appels sont souvent impartis, nous tenons à ce que nos clients soient servis par des agents de service à la clientèle locaux issus des collectivités où nous exerçons nos activités. De plus, la Société a mis sur pied des initiatives communautaires, qui reflètent les besoins particuliers des collectivités. En 2018, la Société a versé 3,4 millions \$ en dons et commandites, contribuant en particulier à des initiatives axées sur la culture, l'éducation, la santé et le bien-être. Enfin, YourTV et NousTV, nos chaînes de télévision locales communautaires uniques, sont un complément notable à nos dons et activités de commandite en offrant une grande visibilité aux activités et aux intérêts des collectivités locales. Les stations YourTV et NousTV sont dédiées à la couverture en profondeur de la population locale, des lieux, des événements et des questions d'intérêt locales propres à chaque collectivité que nous desservons. Elles sont financées par un pourcentage réglementé des produits bruts tirés des services à large bande.

L'incapacité de maintenir l'acceptation sociale de nos activités pourrait nuire à notre capacité d'attirer et de fidéliser les clients et, par conséquent, avoir des répercussions sur nos produits et nos perspectives de croissance. Par ailleurs, nous pourrions perdre notre permis social d'exploitation et ne plus être en mesure de soutenir la concurrence sur le marché.

11.9 RISQUE LIÉ AU COMPORTEMENT ÉTHIQUE

Le maintien de pratiques éthiques supérieures dans l'ensemble de la Société est essentiel pour assurer la croissance de la Société. Le comité directeur de l'éthique de la Société, composé de représentants des Ressources humaines, des Affaires juridiques, des Finances et de l'Audit interne, assure une surveillance par la haute direction de l'ensemble de notre programme d'éthique, y compris l'examen du code d'éthique et des politiques connexes. En plus d'avoir un code d'éthique complet, la Société a mis en place une ligne d'éthique, à la fois anonyme et confidentielle, qui permet aux employés et à quiconque de signaler toute violation perçue ou réelle du code. Les employés sont également encouragés à utiliser ce service pour demander conseil sur les comportements éthiques et légaux à adopter. Afin d'accroître la sensibilisation du personnel à l'éthique, une formation officielle en ligne sur le code d'éthique est obligatoire pour tous les nouveaux employés et membres du conseil d'administration, et doit être suivie tous les deux ans par la suite. De plus, afin de favoriser continuellement une prise de conscience des questions liées à l'éthique, la Société publie un bulletin éthique à l'intention de tous les employés deux fois par année. Malgré ces efforts, la Société pourrait subir des manquements à l'éthique susceptibles non seulement de compromettre son capital de réputation, mais également d'entraîner des charges extraordinaires en raison de pénalités ou d'amendes.

11.10 RISQUES LIÉS À LA PROPRIÉTÉ

Cogeco exerce un contrôle sur nous au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples. Gestion Audem inc., une société sous le contrôle des membres de la famille de feu Henri et Marie-Jeanne Audet (la « famille Audet »), exerce à son tour un contrôle sur Cogeco au moyen de la détention d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote de Cogeco. Cogeco Communications et Cogeco sont des émetteurs assujettis au Canada dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto. Conformément à la convention sur les conflits conclue entre nous et Cogeco, toutes les entreprises de câblodistribution doivent être détenues ou contrôlées par nous. Cogeco est par ailleurs libre de détenir et d'exploiter toute autre entreprise ou d'investir de la façon qu'elle juge appropriée. Il est possible que surviennent des situations dans lesquelles les intérêts respectifs de la famille Audet et des actionnaires ou autres parties prenantes de Cogeco ou des actionnaires et autres parties prenantes de Cogeco Communications diffèrent, auquel cas les intérêts de ces actionnaires ou parties prenantes pourraient être touchés de façon défavorable.

11.11 RISQUES LIÉS AUX LITIGES

Nous sommes impliqués dans divers litiges survenant dans le cours de nos activités. L'issue de ces réclamations et litiges est incertaine et pourrait nuire à notre réputation, à nos résultats d'exploitation, à notre liquidité ou à notre situation financière. Selon les renseignements connus à ce jour, nous ne prévoyons pas que des réclamations et procédures, prises individuellement ou collectivement, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes par les assurances, auront une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

12. PROGRAMME DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

12.1 APERÇU

La Société a conçu un programme de responsabilité sociale d'entreprise (« RSE ») qui vise à promouvoir une exploitation responsable et durable et à faire de la Société une entreprise citoyenne remarquable. Concrètement, nous cherchons à intégrer des pratiques qui améliorent les répercussions environnementales et sociales de nos activités tout en assurant la croissance durable de la Société. La politique de responsabilité sociale d'entreprise de la Société, le code d'éthique et le code de conduite des fournisseurs forment le cadre du programme de RSE. Le programme de RSE intègre nos objectifs en matière de responsabilité sociale, lesquels se présentent en cinq piliers :



Grâce à notre structure de gestion d'entreprise, qui est encadrée par un comité directeur de la RSE composé de dirigeants issus de toutes les unités d'affaires, et à notre cadre de gouvernance rigoureux, nous cherchons à améliorer notre performance en la faisant correspondre aux attentes des parties prenantes, à nos valeurs d'entreprise et à nos objectifs d'affaires. Pour soutenir la réalisation de nos visées en matière de RSE, nous avons créé des indicateurs de rendement clés associés aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux. Ces objectifs font l'objet d'un suivi et sont présentés deux fois par année au comité de gouvernance.

12.2 ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS POUR L'EXERCICE 2018

Au cours de l'exercice 2018, nous avons mis en œuvre les principales initiatives du programme de RSE auprès de nos unités d'affaires, soit Atlantic Broadband, Cogeco Connexion et Cogeco Peer 1.

Voici quelques exemples des initiatives liées à la RSE mises de l'avant au cours de l'exercice 2018 :

- Nous avons publié notre rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise en janvier 2018 qui donne un aperçu de notre performance environnementale, sociale et en matière de gouvernance.
- Chaque unité d'affaires a réalisé des progrès importants par rapport à son plan d'action triennal sur l'intégration des principes de RSE à ses activités et opérations.
- Nous avons continué de mesurer et de surveiller nos réductions des émissions de gaz à effet de serre (« GES »), dont les calculs tiennent compte de l'ensemble des unités d'affaires de la Société, et nous avons mis en œuvre des mesures d'efficacité énergétique. Nous avons également respecté notre engagement visant à réduire nos émissions de GES de 10 % d'ici 2020 sur la base des produits, par rapport aux émissions de l'exercice 2014, et nous avons réalisé des progrès afin de ramener notre indicateur d'efficacité énergétique à un niveau égal ou inférieur à la moyenne du secteur.
- Nous avons publié notre septième rapport dans le cadre du CDP (anciennement le « Carbon Disclosure Project »).
- Cogeco Connexion a volontairement acheté des crédits d'émission de carbone afin de couvrir une partie de ses émissions de GES pendant l'exercice 2018 (300 tonnes d'équivalent CO₂). Les crédits achetés sont de catégorie Gold Standard et serviront à financer des projets d'énergie éolienne à Taïwan et des projets de reforestation au Québec.
- Cogeco Connexion, en partenariat avec Miels des Trois-Rivières, une entreprise d'apiculture locale, a installé quatre ruches à son bureau régional de Trois-Rivières. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du projet d'agriculture urbaine lancé en 2017 par le Comité Cogeco Responsable, contribue à la préservation de la biodiversité et devrait avoir un effet bénéfique sur la vingtaine d'espèces d'arbres et d'arbustes indigènes à proximité du bureau. Les employés pourront acheter du miel urbain de la Société et une partie des sommes reçues sera versée à Centraide.
- Nous avons mis à jour la Déclaration de la Société contre l'esclavage, le travail forcé et la traite des personnes, conformément à la *Modern Slavery Act* du Royaume-Uni.
- Environ 20 % des installations de la Société ont fait l'objet, par rotation, d'évaluations environnementales effectuées par un tiers. Ces évaluations n'ont révélé aucune incidence défavorable importante sur l'environnement.
- Nous avons mis à jour la politique de la Société en matière de dons et de commandites. Au cours de l'exercice 2018, nous avons versé plus de 3,4 millions \$ en dons et commandites et nous avons offert du temps d'antenne pour la réalisation de collectes de fonds. Nous concentrons ce type d'activités dans les secteurs de la santé, de la culture, de l'éducation et du bien-être.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de l'accord volontaire canadien d'efficacité énergétique. Les entreprises de télécommunications canadiennes ont rédigé cet accord en collaboration avec Ressources naturelles Canada dans le but de réduire la consommation énergétique des décodeurs fournis aux clients. Avec l'entrée en vigueur de cet accord, on s'attend à ce qu'il y ait une réduction de la consommation énergétique annuelle totale au Canada, grâce à la contribution des entreprises de télécommunications, dont Cogeco Connexion, et que les émissions annuelles de dioxyde de carbone diminuent de plus de 100 000 tonnes. Cela correspond aux émissions de plus de 44 000 nouvelles voitures sous-compactes qui rouleraient 15 000 kilomètres par année. À la fin de l'exercice 2018, 100 % des décodeurs achetés au Canada étaient conformes aux normes de l'accord.
- Nous avons mené notre consultation auprès des parties prenantes afin de relever les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance les plus pertinents pour eux.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre code de conduite des fournisseurs, nous avons mis à jour la liste de nos principaux fournisseurs et nous travaillons à obtenir de ces derniers une attestation de conformité au code.

Pour obtenir plus d'informations sur nos initiatives et sur notre performance, se reporter au plus récent rapport de RSE publié en janvier 2018.

RECONNAISSANCES

Le programme de RSE de la Société et ses initiatives connexes ont reçu les distinctions suivantes au cours de l'exercice 2018 :

- Cogeco Communications a été inscrite au palmarès 2018 des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada de *Corporate Knights*.
- Cogeco Communications a reçu le badge environnemental ISS Quality Score, en reconnaissance de ses pratiques de communication de l'information relative à l'environnement.
- Cogeco Communications continue de faire partie de l'indice *Jantzi Social*, composé de 50 sociétés canadiennes qui respectent une série de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Cogeco Connexion a été inscrite au palmarès Waste Diversion Champions de 2018 de *REfficient*. Cette distinction atteste que plus de 100 000 livres de déchets ont été réacheminés.
- Pour une deuxième année consécutive, Cogeco Connexion s'est classée parmi les 45 employeurs de choix à Montréal en 2018 selon Mediacorp Canada.

12.3 PRIORITÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE POUR L'EXERCICE 2019

Au cours de l'exercice 2019, à la suite de notre consultation auprès des parties prenantes et de notre analyse des enjeux significatifs, nous reverrons tous nos engagements en matière de RSE. Nous avons également l'intention de présenter une mise à jour annuelle en ligne de notre performance en matière de RSE. Nous continuerons de procéder à la réalisation de nos principales initiatives relatives à la RSE, comme la réduction de nos émissions de GES et la mise en place d'un code de conduite des fournisseurs, ainsi que d'autres initiatives liées à la santé, à la sécurité et au bien-être des employés, à la gestion de l'éthique et à l'investissement communautaire.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Communications est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* publiée en mai 2013.

Le 20 avril 2018, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, a remplacé son ancien système de gestion des clients ainsi que ses plateformes de commandes et de facturation et plusieurs autres applications et interfaces connexes en Ontario et au Québec et par conséquent, plusieurs contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été modifiés significativement pour l'exercice clos le 31 août 2018.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception et l'efficacité générales des CPCI et du CIIF de la Société au 31 août 2018 et ont conclu que ces derniers étaient efficaces.

14. MÉTHODES COMPTABLES

14.1 MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS requiert que la direction adopte des méthodes comptables et fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges au cours de l'exercice. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Société est présenté à la note 2 des états financiers consolidés. Les méthodes comptables suivantes ont été déterminées comme critiques pour les activités de Cogeco Communications.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés; et
- le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- les produits provenant des abonnements mensuels aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau et des services d'hébergement, d'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipements à l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations dans l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs.

CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont capitalisés. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

CAPITALISATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de la clientèle sont capitalisés.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées.

PROVISIONS

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation.

ÉVENTUALITÉS

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La direction exerce un jugement important pour déterminer si les instruments financiers de la Société sont admissibles à la comptabilité de couverture, y compris en ce qui a trait aux hypothèses au sujet de l'efficacité et à l'estimation de la probabilité qu'une transaction soit conclue, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées aux transactions prévues.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DE L'OBLIGATION AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société quant au taux d'actualisation, au taux de croissance prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies porté en résultat, des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté à l'état consolidé de la situation financière.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La direction utilise le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options sur actions attribuées. Les estimations utilisées par la direction portent notamment sur le rendement en dividende attendu, la volatilité du cours de l'action de la Société, la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque et le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. Des estimations sont aussi utilisées pour déterminer le nombre d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis, ce qui influe sur leur juste valeur. La juste valeur des unités d'actions liées au rendement est également estimée en fonction de la création de valeur économique.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des unités génératrices de trésorerie (« UGT »). De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporelles futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporelles et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences.

14.2 ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La norme suivante publiée par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB ») a été adoptée par la Société de façon prospective le 1^{er} septembre 2017 et elle n'a eu aucune incidence sur la performance financière de la Société :

- Dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB, des modifications ont été apportées à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et celles-ci doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications exigent des entités qu'elles présentent des informations additionnelles qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, qu'il s'agisse de changements résultant des flux de trésorerie ou de changements sans contrepartie de trésorerie. Ces informations additionnelles figurent à la note 20 B) des états financiers consolidés.

14.3 DÉVELOPPEMENTS FUTURS EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ AU CANADA

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'IASB. Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2018 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 ^{er} janvier 2019	Adoption anticipée permise

IFRS 9

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Cette norme comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, ainsi que de nouvelles directives pour le calcul de la perte de valeur des actifs financiers et une méthode de comptabilité de couverture modifiée, plus étroitement liée aux stratégies de gestion des risques d'une entité. Compte tenu des faits et circonstances actuels, la Société ne s'attend pas à ce que l'application de cette norme ait une incidence significative sur sa performance financière ni sur les informations qu'elle doit fournir.

IFRS 15

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique en cinq étapes de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 fournit également des directives sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. De plus, IFRS 15 exige la présentation de renseignements supplémentaires au sujet des produits de la Société dans les états financiers consolidés.

L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière conformément aux normes IFRS, et la Société l'appliquera de façon rétrospective. La norme s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions.

L'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits, mais le total des produits comptabilisés sur la durée d'une entente à l'égard des produits demeurera inchangé. Toutes les obligations de prestation prévues dans le contrat demeureront essentiellement les mêmes.

La Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 ait une incidence sur les frais d'installation initiaux non remboursables qui sont facturés à la clientèle résidentielle des services à large bande. Les produits seront différés et amortis sur la période au cours de laquelle les frais demeurent significatifs pour le client, ce qui correspond à une période d'environ six mois selon l'estimation de la Société. L'estimation doit tenir compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs, dont les frais d'installation moyens, les produits moyens par client et le comportement des clients, entre autres. À l'heure actuelle, ces frais d'installation sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés, ce qui correspond à la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client pour les services à large bande.

La Société prévoit que l'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur les états financiers consolidés à l'égard de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention d'un contrat. En ce qui concerne les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients), IFRS 15 exige qu'ils soient comptabilisés à titre d'actif et au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles en ce qui concerne les contrats d'une durée de plus de un an, et sont amortis sur la durée de l'entente. Pour les contrats dont la durée est inférieure à un an, ces coûts sont actuellement comptabilisés au titre des charges d'exploitation lorsqu'ils sont engagés.

Les frais initiaux que la Société verse aux immeubles à logements multiples, par exemple aux syndicats des copropriétaires, dans le but d'avoir accès aux résidents de ces immeubles pour leur offrir des services seront différés et comptabilisés à titre de coûts du contrat au poste autres actifs. Ces frais seront comptabilisés sur la durée du contrat. Actuellement, ces frais sont inscrits aux immobilisations corporelles et sont comptabilisés dans la dotation aux amortissements, sur la durée du contrat.

La Société poursuit la mise en œuvre de cette norme et continue de déterminer son incidence sur ses états financiers consolidés. L'adoption d'IFRS 15 devrait avoir les effets suivants sur les états financiers consolidés :

- L'incidence sur le compte de résultat ne devrait pas être importante pour l'exercice 2018;
- Les autres actifs non courants augmenteront d'environ 32 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 27 millions \$) en raison de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention d'un contrat et des frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples;
- Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles diminueront d'environ 9 millions \$ et 16 millions \$, respectivement, au 31 août 2018 (2017 – 6 millions \$ et 15 millions \$, respectivement), car les frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples et les frais liés à l'acquisition de clients sont présentés en tant que coûts engagés au titre des contrats dans les autres actifs non courants;
- Les passifs sur contrat (présentés actuellement en tant que « produits différés et perçus d'avance ») diminueront d'environ 28 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 27 millions \$) en raison de la comptabilisation des frais d'installation non remboursables pour la clientèle résidentielle sur une plus courte période;
- Les passifs d'impôts différés augmenteront d'environ 10 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 11 millions \$);
- En raison des changements susmentionnés visant les états financiers consolidés de 2018, un montant d'environ 25 millions \$ (2017 – 22 millions \$) sera comptabilisé en tant qu'augmentation des bénéfices non distribués d'ouverture.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

IFRS 16

IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs et pour tous les contrats de location dont la durée est de plus de douze mois, sauf si l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif connexe lié au contrat de location, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location. IFRS 16 remplace la norme actuelle IAS 17, *Contrats de location*. Le traitement comptable pour les bailleurs est en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17. L'application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15. Au moment de l'adoption, l'entité peut choisir entre l'application d'IFRS 16 avec effet rétrospectif intégral et la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'application initiale en tant qu'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture.

À titre de mesure de simplification transitoire permise par IFRS 16, la Société a le choix de réévaluer les contrats existants pour déterminer s'ils sont ou s'ils contiennent des contrats de location au 1^{er} septembre 2019, selon les critères prévus par la nouvelle norme. Par conséquent, au 1^{er} septembre 2019, seuls les contrats qui avaient été auparavant identifiés comme des contrats de location à la suite de l'application d'IAS 17 pourraient subir les effets de la transition à la nouvelle norme. Si la mesure de simplification est appliquée, seuls les contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} septembre 2019 seraient évalués pour déterminer s'ils contiennent un contrat de location, dans le cadre de l'application des critères prévus par la nouvelle norme.

IFRS 16 élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige plutôt que les contrats de location soient inscrits à l'actif et présentés comme des actifs au titre d'un contrat de location (actifs au titre de droits d'utilisation) ou dans les immobilisations corporelles. IFRS 16 pourrait donner lieu à une augmentation des actifs et des passifs comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière, par suite de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes. Généralement, l'adoption d'IFRS 16 donne lieu à une diminution des charges d'exploitation, à une augmentation des charges financières (attribuable à la désactualisation de l'obligation locative) et à une augmentation de la dotation aux amortissements (attribuable à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation) dans les comptes consolidés de résultat.

Par rapport aux résultats obtenus selon la norme actuelle, les résultats obtenus selon la nouvelle norme devraient généralement refléter une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cette incidence est attribuable au paiement de la composante capital des contrats de location qui sont actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple, laquelle sera présentée dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme.

La Société continue d'évaluer l'étendue de l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

15. MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non définies par les normes IFRS qu'utilise Cogeco Communications tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de nos unités d'affaires. Le rapprochement entre les « flux de trésorerie disponibles », le « BAIIA ajusté », la « marge du BAIIA ajusté » et l'« intensité du capital » et les mesures financières les plus comparables définies par les normes IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le présent rapport de gestion présente également des indicateurs de rendement clés sur la base d'un taux de change constant, y compris les produits, le « BAIIA ajusté », les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs et les « flux de trésorerie disponibles ». Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures non définies par les normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Mesure non définie par les normes IFRS	Utilisation	Calcul	Mesure la plus comparable selon les normes IFRS
Flux de trésorerie disponibles	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco Communications à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles : - flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; Ajouter : - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; - variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie; - impôts sur le résultat payés; - charges financières payées; Déduire : - impôts exigibles; - charges financières; - acquisition d'immobilisations corporelles; - acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ⁽¹⁾ .	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté	Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures clés couramment présentées et utilisées dans le secteur des télécommunications, puisqu'ils permettent d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'ils constituent des mesures plus actuelles, celles-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. Le BAIIA ajusté des unités d'affaires de Cogeco Communications correspond au bénéfice sectoriel (à la perte sectorielle) présenté(e) à la note 5 des états financiers consolidés.	BAIIA ajusté : - bénéfice de l'exercice; Ajouter : - impôts sur le résultat; - charges financières; - dotation aux amortissements; - frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition. Marge du BAIIA ajusté : - BAIIA ajusté; Diviser par : - produits.	Bénéfice de l'exercice Aucune mesure comparable selon les normes IFRS
Sur la base d'un taux de change constant	Les produits, le BAIIA ajusté, les acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures présentées sur la base d'un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change.	Les données sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains et en livres sterling aux taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 août 2017, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,2864 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6614 \$ CA pour 1 £, et de 1,3205 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,6711 \$ CA pour 1 £, respectivement.	Aucune mesure comparable selon les normes IFRS
Intensité du capital	La direction de Cogeco Communications et les investisseurs utilisent l'intensité du capital afin d'évaluer les dépenses d'investissement engagées par la Société pour maintenir un certain niveau de produits.	Intensité du capital : - acquisition d'immobilisations corporelles; - acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs ⁽¹⁾ ; Diviser par : - produits.	Aucune mesure comparable selon les normes IFRS

(1) La définition des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs exclut les acquisitions de licences de spectre et, par conséquent, les licences de spectre sont exclues du calcul des flux de trésorerie disponibles et de l'intensité du capital.

15.1 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	286 119	345 957	694 100	956 657
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	2 470	2 171	18 938	8 804
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	(76 593)	(112 013)	25 449	(68 833)
Impôts sur le résultat payés	25 429	(2 682)	175 732	2 969
Impôts exigibles	(9 170)	(20 918)	(67 551)	(88 162)
Charges financières payées	49 183	16 555	177 922	119 781
Charges financières	(45 564)	(33 067)	(182 554)	(129 424)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(174 425)	(138 312)	(495 290)	(406 864)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(5 769)	(6 850)	(20 286)	(21 193)
Flux de trésorerie disponibles	51 680	50 841	326 460	373 735

15.2 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ ET DE LA MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice de la période	73 571	71 335	356 341	299 225
Impôts sur le résultat	17 527	22 460	(6 392)	98 062
Charges financières	45 564	33 067	182 554	129 424
Dotation aux amortissements	144 776	117 142	533 154	475 068
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	1 677	3 191	20 328	3 191
BAIIA ajusté	283 115	247 195	1 085 985	1 004 970
Produits	633 857	551 728	2 423 549	2 226 851
Marge du BAIIA ajusté	44,7 %	44,8 %	44,8 %	45,1 %

15.3 RAPPROCHEMENT DE L'INTENSITÉ DU CAPITAL

	Trimestres clos les 31 août		Exercices clos les 31 août	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$
Acquisition d'immobilisations corporelles	174 425	138 312	495 290	406 864
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	5 769	6 850	20 286	21 193
Total des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	180 194	145 162	515 576	428 057
Produits	633 857	551 728	2 423 549	2 226 851
Intensité du capital	28,4 %	26,3 %	21,3 %	19,2 %

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 31 octobre 2018. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à corpo.cogeco.com.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction	75	États consolidés des variations des capitaux propres	79
Rapport de l'auditeur indépendant	76	États consolidés de la situation financière	80
Comptes consolidés de résultat	77	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	81
États consolidés du résultat global	78	Notes annexes	82

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés de Cogeco Communications inc. (la « Société ») ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont sous la responsabilité de la direction. Les états financiers consolidés incluent des montants établis par la direction selon des estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et d'exploitation utilisée dans le reste du rapport annuel se conforme aux renseignements présentés dans les états financiers consolidés.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction de Cogeco Communications inc. et de ses filiales a mis au point et vise à améliorer les systèmes comptables et de gestion en vue de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte éventuelle ou une utilisation non autorisée et maintient les contrôles comptables internes dans le but de s'assurer qu'on peut se fier aux registres comptables lors de la préparation des états financiers. Le conseil d'administration assume sa responsabilité à l'égard des états financiers contenus dans ce rapport annuel principalement par l'entremise de son comité d'audit. Ce comité passe en revue les états financiers consolidés annuels de la Société et en recommande l'approbation par le conseil d'administration. De plus, ce comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes et internes en vue de discuter des résultats de l'audit externe et interne et des sujets touchant l'information financière.

L'auditeur indépendant nommé par les actionnaires, Deloitte s.e.n.c.r.l./s.r.l., comptables professionnels agréés, est chargé d'effectuer l'audit indépendant des états financiers consolidés selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et d'exprimer une opinion sur ces états. L'auditeur indépendant peut s'adresser librement au comité d'audit, que la direction soit présente ou non. Le rapport de l'auditeur indépendant est présenté ci-après.



Philippe Jetté
Président et chef de la direction



Patrice Ouimet
Premier vice-président et chef de la direction financière

Montréal, le 31 octobre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Cogeco Communications inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Cogeco Communications inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 août 2018 et au 31 août 2017, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Cogeco Communications inc. au 31 août 2018 et au 31 août 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

 ¹ S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 31 octobre 2018
Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124341

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	Notes	2018	2017
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>		\$	\$
Produits	5	2 423 549	2 226 851
Charges d'exploitation	7	1 318 603	1 202 942
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	23 A)	18 961	18 939
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	5	20 328	3 191
Dotation aux amortissements	8	533 154	475 068
Charges financières	9	182 554	129 424
Bénéfice avant impôts sur le résultat		349 949	397 287
Impôts sur le résultat	10	(6 392)	98 062
Bénéfice de l'exercice		356 341	299 225
Bénéfice de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		347 150	299 225
Participations ne donnant pas le contrôle		9 191	—
		356 341	299 225
Bénéfice par action			
De base	11	7,04	6,08
Dilué	11	6,98	6,03

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 août	Note	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)		\$	\$
Bénéfice de l'exercice		356 341	299 225
Autres éléments du résultat global			
Éléments devant être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements au titre de la couverture des flux de trésorerie</i>			
Variation nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés de couverture		34 462	830
Impôts sur le résultat connexes		(9 082)	(271)
		25 380	559
<i>Ajustements au titre de l'écart de change</i>			
Écarts de change nets à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger		61 350	(36 301)
Variation nette à la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger		(37 164)	28 022
Impôts sur le résultat connexes		379	(272)
		24 565	(8 551)
		49 945	(7 992)
Éléments ne devant pas être ultérieurement reclassés en résultat net			
<i>Ajustements actuariels sur les régimes à prestations définies</i>			
Réévaluation du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies	21	1 630	5 509
Impôts sur le résultat connexes		(432)	(1 460)
		1 198	4 049
		51 143	(3 943)
Résultat global de l'exercice		407 484	295 282
Résultat global de l'exercice attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		385 213	295 282
Participations ne donnant pas le contrôle		22 271	—
		407 484	295 282

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserve de rémunération fondée sur des actions	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non distribués		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 18)	(note 19)				
Solde au 31 août 2016	1 008 467	13 328	84 627	273 493	—	1 379 915
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	299 225	—	299 225
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	(7 992)	4 049	—	(3 943)
Résultat global de l'exercice	—	—	(7 992)	303 274	—	295 282
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	7 011	—	—	—	—	7 011
Rémunération fondée sur des actions	—	5 155	—	—	—	5 155
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	1 538	(1 538)	—	—	—	—
Dividendes (note 18 C)	—	—	—	(84 660)	—	(84 660)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(3 436)	—	—	—	—	(3 436)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 056	(3 859)	—	(197)	—	—
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	9 169	(242)	—	(84 857)	—	(75 930)
Solde au 31 août 2017	1 017 636	13 086	76 635	491 910	—	1 599 267
Bénéfice de l'exercice	—	—	—	347 150	9 191	356 341
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	—	36 865	1 198	13 080	51 143
Résultat global de l'exercice	—	—	36 865	348 348	22 271	407 484
Émission d'actions subalternes à droit de vote en vertu du régime d'options sur actions	3 486	—	—	—	—	3 486
Rémunération fondée sur des actions	—	7 438	—	—	—	7 438
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	591	(591)	—	—	—	—
Dividendes (note 18 C)	—	—	—	(93 699)	—	(93 699)
Effet des variations de participation dans une filiale sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	74 988	(74 988)	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	(9 352)	—	—	—	—	(9 352)
Distribution aux employés d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	4 811	(4 673)	—	(138)	—	—
Émission d'actions ordinaires par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle, nette des coûts de transaction (note 6)	—	—	—	—	388 907	388 907
Total des apports des (distributions aux) actionnaires	(464)	2 174	—	(18 849)	313 919	296 780
Solde au 31 août 2018	1 017 172	15 260	113 500	821 409	336 190	2 303 531

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2018 \$	2017 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 C)	84 725	211 185
Placements à court terme	12	—	54 000
Créances clients et autres débiteurs	22 A)	97 294	90 387
Impôts sur le résultat à recevoir		24 976	4 210
Charges payées d'avance et autres		29 473	20 763
Instrument financier dérivé		1 330	98
		237 798	380 643
Actifs non courants			
Autres actifs	13	7 349	7 095
Immobilisations corporelles	14	2 302 676	1 947 239
Immobilisations incorporelles	15 A)	2 971 088	1 978 302
Goodwill	15 B)	1 608 446	1 023 424
Instruments financiers dérivés		33 797	759
Actifs relatifs aux régimes de retraite	21	594	—
Actifs d'impôts différés	10	5 665	10 918
		7 167 413	5 348 380
Passif et capitaux propres			
Passif			
Passifs courants			
Endettement bancaire	17 a)	5 949	3 801
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		302 806	316 762
Provisions	16	25 887	23 010
Passifs d'impôts sur le résultat		16 133	103 649
Produits différés et perçus d'avance		67 699	85 005
Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises		—	118
Instruments financiers dérivés		—	192
Tranche à court terme de la dette à long terme	17	77 188	131 915
		495 662	664 452
Passifs non courants			
Dette à long terme	17	3 781 020	2 444 518
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs		40 560	31 462
Passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel	21	2 784	4 934
Passifs d'impôts différés	10	543 856	603 747
		4 863 882	3 749 113
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	18 B)	1 017 172	1 017 636
Réserve de rémunération fondée sur des actions		15 260	13 086
Cumul des autres éléments du résultat global	19	113 500	76 635
Bénéfices non distribués		821 409	491 910
		1 967 341	1 599 267
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
		336 190	—
		2 303 531	1 599 267
		7 167 413	5 348 380

Engagements, éventualités et garanties (note 24)

Au nom du conseil d'administration,



Jan Peeters
Administrateur



Joanne Ferstman
Administratrice

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août (en milliers de dollars canadiens)	Notes	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice de l'exercice		356 341	299 225
Ajustements au titre des éléments suivants :			
Dotation aux amortissements	8	533 154	475 068
Charges financières	9	182 554	129 424
Impôts sur le résultat	10	(6 392)	98 062
Rémunération fondée sur des actions	18 D)	6 772	6 658
Perte sur dispositions et radiations d'immobilisations corporelles		1 289	2 225
Contributions au titre des régimes à prestations définies, déduction faite de la charge		(515)	(88)
		1 073 203	1 010 574
Variations des activités d'exploitation sans effet de trésorerie	20 A)	(25 449)	68 833
Charges financières payées		(177 922)	(119 781)
Impôts sur le résultat payés		(175 732)	(2 969)
		694 100	956 657
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(495 290)	(406 864)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	15 A)	(20 286)	(21 193)
Acquisition de licences de spectre	15 A)	(32 306)	—
Rachat (acquisition) de placements à court terme	12	54 000	(54 000)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	6	(1 756 935)	(804)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles		2 027	9 648
		(2 248 790)	(473 213)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire		2 148	(314)
Remboursement du billet intersociétés – Cogeco inc.		—	(40 000)
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables		384 568	(187 286)
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction		2 082 408	—
Remboursement de dette à long terme		(1 329 044)	(23 078)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises		(118)	(837)
Augmentation des coûts de transaction différés		(3 168)	(440)
Émission d'actions subalternes à droit de vote	18 B)	3 486	7 011
Émission d'actions ordinaires par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle, nette des coûts de transaction payés		388 907	—
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement	18 B)	(9 352)	(3 436)
Dividendes versés sur actions à droits de vote multiples	18 C)	(29 813)	(26 989)
Dividendes versés sur actions subalternes à droit de vote	18 C)	(63 886)	(57 671)
		1 426 136	(333 040)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères			
		2 094	(1 505)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		(126 460)	148 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		211 185	62 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		84 725	211 185

NOTES ANNEXES

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NATURE DES ACTIVITÉS

Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « Société ») est une société de communications qui exerce ses activités au Canada sous le nom de Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et aux États-Unis sous le nom d'Atlantic Broadband dans 11 États longeant la côte Est, du Maine jusqu'en Floride. Cogeco Communications fournit à sa clientèle résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibre bidirectionnels à large bande. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Peer 1, Cogeco Communications fournit à sa clientèle commerciale une gamme de services de technologies de l'information (colocation, connectivité réseau, hébergement, services d'informatique en nuage et services gérés) grâce à ses 16 centres de données, à son vaste réseau FastFiber Network® et à plus de 50 points de présence en Amérique du Nord et en Europe.

En 2017, la Société a annoncé que sa filiale, Atlantic Broadband, avait conclu un accord avec Harron Communications, L.P. dans le but d'acquérir la quasi-totalité des actifs de ses systèmes de câblodistribution dont les activités sont exercées sous le nom de MetroCast (« MetroCast ») (voir note 6). La transaction a été finalisée le 4 janvier 2018.

La Société est une filiale de Cogeco inc. (« Cogeco »), qui détient 31,7 % des actions de participation de la Société, représentant 82,2 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Cogeco Communications est une société ouverte canadienne dont les actions subalternes à droit de vote sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « CCA ».

Le siège social de la Société est situé au 5, Place Ville Marie, bureau 1700, Montréal (Québec) H3B 0B3.

1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en utilisant le coût historique, sauf pour les instruments financiers et les instruments financiers dérivés (voir note 2 M)), les accords de paiement fondés sur des actions réglés en trésorerie (voir note 2 J)) et les actifs des régimes de retraite (voir note 2 K)), qui ont été comptabilisés à la juste valeur, et pour les obligations au titre des prestations définies (voir note 2 I)) et les provisions (voir note 2 I)), qui ont été comptabilisées à la valeur actualisée.

L'information financière est présentée en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de Cogeco Communications.

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Cogeco Communications lors de la réunion tenue le 31 octobre 2018.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle de la filiale. La fin d'exercice et les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par la Société. Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la Société dans celles-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date du regroupement d'entreprises initial et de la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les variations des capitaux propres depuis cette date. Les variations des participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Les secteurs opérationnels et les pourcentages de participation dans les filiales principales au 31 août 2018 sont les suivants :

Secteur opérationnel	Filiales principales	Pourcentage de participation %	Droits de vote %
Services à large bande canadiens	Cogeco Connexion	100	100
Services à large bande américains	Atlantic Broadband	79	79
Services de TIC aux entreprises	Cogeco Peer 1	100	100

La Société a établi des entités ad hoc afin d'atténuer l'incidence des fluctuations du prix de l'action sur ses régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Une entité ad hoc est consolidée si, d'après l'évaluation de la substance de sa relation avec la Société, et des risques et avantages inhérents à cette structure, la Société conclut qu'elle la contrôle. Des entités ad hoc contrôlées par la Société ont été établies selon des conditions qui imposent des limites strictes au pouvoir de décision de la direction des entités ad hoc. La Société obtient donc la majeure partie des avantages liés aux activités et à l'actif net des entités ad hoc, celles-ci étant exposées à la majorité des risques liés aux activités des entités ad hoc et conservant la majeure partie du risque résiduel ou inhérent à la propriété relatif aux entités ad hoc ou à leurs actifs.

Les transactions et les soldes intersociétés ainsi que les produits et les charges latents ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

B) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le goodwill est comptabilisé comme l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge, lesquels sont tous évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée est évaluée comme étant la somme des justes valeurs des actifs transférés, des passifs pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la Société à la date d'acquisition, en incluant tout actif ou passif lié à un accord de contrepartie éventuelle, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

Le droit de recevoir ou l'obligation de verser une contrepartie éventuelle est classé dans les actifs, les passifs ou les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les capitaux propres n'est pas réévaluée jusqu'à ce qu'elle soit classée définitivement dans les capitaux propres. Une contrepartie éventuelle classée dans les actifs ou les passifs est évaluée soit à titre d'instrument financier, soit à titre de provision. Les variations de la juste valeur qui se qualifient à titre d'ajustements pendant la période d'évaluation pour les répartitions provisoires du prix d'achat sont ajustées au cours de la période considérée au coût d'acquisition, et les changements sont appliqués sur une base rétroactive.

Les coûts d'acquisition, autres que les coûts liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, et les coûts d'intégration et de restructuration engagés par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours et des escomptes. La Société comptabilise les produits provenant de la vente de produits ou de la prestation de services lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- le montant des produits et des frais connexes peut être évalué de façon fiable;
- les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés aux clients et la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés; et
- le recouvrement de la contrepartie est probable.

Plus précisément, les principales sources des produits de la Société sont comptabilisées de la façon suivante :

- les produits provenant des abonnements mensuels aux services Internet, de vidéo et de téléphonie et de la location de matériel sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés des services de transmission de données, d'interurbains et d'autres services payables à l'utilisation sont comptabilisés au moment où les services sont fournis;
- les produits tirés de la colocation, de la connectivité réseau et des services d'hébergement, d'informatique en nuage et des services gérés sont comptabilisés au moment où les services sont fournis; et
- les produits générés par la vente d'équipements à l'abonné et d'autre matériel sont comptabilisés au moment où le client accepte la livraison du matériel.

Accords de prestations multiples

La Société offre certains produits et services dans le cadre d'accords de prestations multiples. La Société évalue chaque prestation à fournir en vertu d'un accord afin de déterminer si celle-ci pourrait représenter une composante distincte. Les composantes sont comptabilisées séparément lorsque :

- les éléments livrés constituent une valeur intrinsèque pour le client; et
- il existe des indications objectives et fiables de la juste valeur de tous les éléments non livrés.

La contrepartie est évaluée et répartie entre les composantes en fonction de la juste valeur relative de chacune et la méthode de comptabilisation adéquate des produits leur est appliquée.

La Société estime que les frais d'installation et de mise en service ne sont pas des composantes distinctes, car ils n'ont aucune valeur intrinsèque. Ainsi, ils sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés, ce qui correspond à la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client pour les services à large bande ou à la durée de l'accord pour la clientèle des Services de TIC aux entreprises.

Les produits non gagnés, tels que les paiements pour les produits et services reçus avant la livraison, sont comptabilisés comme des produits différés et perçus d'avance jusqu'à ce que le service soit fourni ou que le produit soit livré au client.

D) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lors de la construction de nouveaux actifs, les coûts directs ainsi qu'une portion des frais généraux directement imputables à l'actif sont capitalisés. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'actifs admissibles, soit des actifs exigeant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés comme prévu ou vendus, sont capitalisés jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour leur utilisation prévue ou leur vente. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières au cours de la période où ils ont été engagés.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisé séparément, si applicable, seulement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts réguliers d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période pendant laquelle ils ont été engagés.

L'amortissement est comptabilisé à partir de la date où les actifs sont prêts pour leur utilisation prévue, de manière que soit radié le coût des actifs autres que les terrains en propriété franche et des biens en cours de construction, moins la valeur résiduelle amortie sur leur durée d'utilité au moyen de la méthode linéaire. Les actifs loués en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue selon la même méthode que celle utilisée pour les actifs détenus, ou sur la durée du contrat de location si celle-ci est plus courte. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Bâtiments et améliorations locatives ⁽¹⁾	10 à 40 ans
Réseaux et infrastructure ⁽²⁾	5 à 20 ans
Équipements à l'abonné	3 à 5 ans
Équipements de centres de données ⁽³⁾	3 à 7 ans
Matériel roulant et équipements ⁽⁴⁾	3 à 10 ans

(1) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité prévue.

(2) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(3) Les équipements de centres de données comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité. Les serveurs qui font partie des services d'hébergement sont amortis sur une base linéaire correspondant à leur durée de vie utile, qui est de trois ans.

(4) Le matériel roulant et équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

Lorsque des parties significatives d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts (principales composantes) de l'immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées annuellement, et toute variation est comptabilisée de façon prospective.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la radiation d'une immobilisation corporelle est calculé comme l'écart entre le produit de la vente, s'il y a lieu, et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

La Société ne comptabilise pas les obligations de démantèlement liées à ses réseaux de fibre et câble coaxial. La Société prévoit renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures de soutènement détenues par des entreprises de services publics dans le futur; par conséquent, la valeur actualisée de l'obligation qui est obtenue n'est pas importante.

E) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill si elles répondent aux critères d'une immobilisation incorporelle et si la juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Ces immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur, si elles sont amortissables, sinon, seulement moins le cumul des pertes de valeur. Les durées d'utilité des immobilisations incorporelles sont déterminées ou indéterminées.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité estimatives sont revues annuellement et l'incidence des changements aux estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties comme suit :

- les relations-clients sont amorties de façon linéaire sur la durée d'utilité estimative, soit la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans;
- les licences de spectre sont amorties sur la durée non résiliable initiale des licences, n'excédant pas dix ans;
- les baux favorables sont amortis sur une base linéaire sur la durée non résiliable restante du contrat de location;
- les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à concurrence d'un montant maximal n'excédant pas les produits générés par l'activité de rebranchement et sont amortis sur la durée de vie moyenne d'abonnement d'un client, n'excédant pas huit ans; et
- les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de la clientèle sont capitalisés et amortis sur la durée de l'entente pour les clients où la durée attendue de l'entente dépasse un an.

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont celles dont la durée d'utilité économique n'a pas de limite prévisible du fait que celle-ci résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux pouvant être renouvelés sans engager de coûts importants. Elles englobent les licences d'entreprise de distribution de câblodistribution et les franchises (les « licences de câblodistribution ») et le nom commercial. Les licences de câblodistribution comprennent les licences des autorités réglementaires de radiodiffusion et les exemptions de permis permettant d'accéder aux foyers et aux clients d'un secteur donné. La Société a conclu que les licences de câblodistribution avaient une durée d'utilité indéterminée, puisqu'aucun facteur légal, réglementaire, contractuel, économique ou d'une autre nature ne pouvait empêcher leur renouvellement ou circonscrire la période au cours de laquelle elles contribuent aux flux de trésorerie de la Société. Le nom commercial est considéré comme ayant une durée d'utilité indéterminée par la nature institutionnelle du nom commercial de la Société, de son habilité à maintenir la reconnaissance dans le marché, de ses opérations profitables sur une longue période de temps et de l'engagement de la Société à développer et à améliorer sa valeur. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine si les événements et circonstances continuent de confirmer l'évaluation de la durée d'utilité indéterminée de ces licences de câblodistribution et du nom commercial. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais elles sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill n'est pas amorti, mais il est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

F) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée afin d'établir s'il existe des indices d'une dépréciation. Le cas échéant, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la réduction de valeur, s'il y a lieu.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année ou plus fréquemment s'il existe des indices d'une dépréciation.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis au test sur une base individuelle sont regroupés sous la forme du plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupe d'actifs, soit les unités génératrices de trésorerie (« unités génératrices de trésorerie » ou « UGT »). Dans les cas où il est possible d'identifier une base d'affectation raisonnable et cohérente, les actifs de support sont également affectés à des UGT prises individuellement. Autrement, ils seront affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable et cohérente peut être identifiée.

Le calcul détaillé le plus récent effectué lors d'une période précédente de la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté peut être utilisé dans le test de dépréciation de cette unité au cours de la période considérée, à condition qu'il satisfasse tous les critères suivants :

- les actifs et les passifs constituant l'unité n'ont pas sensiblement varié depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable;
- le calcul le plus récent de la valeur recouvrable a abouti à un montant qui excède, de façon substantielle, la valeur comptable de l'unité; et
- sur la base d'une analyse des événements qui se sont produits et de l'évolution des circonstances depuis le calcul le plus récent de la valeur recouvrable, il est très peu probable qu'une détermination actuelle de la valeur recouvrable aboutirait à un montant inférieur à la valeur comptable actuelle de l'unité.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable d'un montant correspondant à cet excédent. Les pertes de valeur comptabilisées relativement aux UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT et ensuite en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. La perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net au cours de la période où la perte a été subie.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que la perte soit moins importante ou qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable des actifs n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chaque UGT de la Société qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises connexe. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill ne peut être reprise.

G) CONTRATS DE LOCATION

Preneur

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement chaque fois que les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés à titre d'actifs de la Société à leur juste valeur au commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, telle qu'elle a été déterminée au commencement du contrat de location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable s'appliquant à celui-ci. Le passif correspondant figure à l'état de la situation financière à titre de contrat de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et la réduction de l'obligation au titre du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde dû restant au passif. Les charges financières et l'amortissement des actifs sont comptabilisés en résultat net au cours de la période où ils surviennent.

Les loyers à payer en vertu des contrats de location simple sont portés au résultat net de façon linéaire sur la durée du contrat de location qui s'applique.

Bailleur

La Société loue du matériel, principalement des équipements à l'abonné, à sa clientèle. Ces contrats de location sont classés comme des contrats de location simple, et les produits locatifs connexes sont comptabilisés au cours de la durée du contrat de location qui s'applique.

H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts représente la somme de l'impôt exigible à payer et de l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Impôts exigibles

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le passif d'impôts exigibles de la Société est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé relativement aux différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et la valeur utilisée aux fins de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés si la différence temporelle découle de la comptabilisation initiale d'un goodwill, d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et que cette différence n'a aucune incidence sur le bénéfice imposable ou le bénéfice comptable ou si la différence temporelle est liée à des investissements dans des filiales, dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle elle s'inversera et où il est probable que les différences temporelles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les pertes fiscales non utilisées et les différences temporelles déductibles pourront être imputées. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable de réaliser un avantage d'impôts connexe.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est prévue pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Il y a compensation des actifs et des passifs d'impôts différés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles par des passifs d'impôts exigibles, lorsqu'ils concernent un impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes, mais que la Société a l'intention de régler le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

I) PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont le montant ou l'échéance est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire au règlement de cette obligation et qu'une estimation fiable peut être faite du montant de cette obligation. Le montant comptabilisé représente la meilleure estimation faite par la direction quant au montant nécessaire pour honorer l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière et il tient compte des risques et des incertitudes inhérents à l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôts qui témoigne des évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques inhérents au passif. Lorsqu'une provision est actualisée, l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les charges financières.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée dans les actifs s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de manière fiable.

J) PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Attributions réglées en instruments de capitaux propres

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés dont les droits sont acquis proportionnellement au cours de la période de service d'après la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, et elle comptabilise une charge de rémunération de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits applicable à la tranche ainsi qu'une augmentation correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année qui suit le jour de la date d'attribution des options. Lorsque les options sur actions sont exercées, le montant de la contrepartie versée et la tranche correspondante ayant été précédemment comptabilisée à la réserve de rémunération fondée sur des actions sont portés au crédit du capital social.

La Société évalue les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en fonction de la juste valeur des actions subalternes à droit de vote de la Société à la date d'attribution, et une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits ainsi qu'une hausse correspondante à la réserve de rémunération fondée sur des actions. La période totale d'acquisition des droits pour chaque attribution est de trois ans moins un jour.

Attributions réglées en trésorerie

La juste valeur du montant à verser aux membres du conseil d'administration relativement aux droits à l'appréciation d'actions en vertu du régime d'unités d'actions différées de la Société, qui sont réglées en trésorerie ou en actions, est comptabilisée à titre de charge de rémunération ainsi qu'une hausse correspondante au titre des passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel à la date où les unités sont émises aux membres du conseil d'administration. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture moyen des actions subalternes à droit de vote inscrites à la Bourse de Toronto au cours des vingt jours de bourse consécutifs précédant immédiatement de un jour la date de clôture de la période de présentation de l'information financière. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en résultat net.

K) AVANTAGES DU PERSONNEL

Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires, les traitements, les absences rémunérées, les régimes de participation aux bénéfices et les primes. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont portés en charges lorsque le service connexe est fourni. Un passif est comptabilisé à l'égard du montant devant être versé au titre d'une prime en espèces à court terme ou d'un régime de participation aux bénéfices si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant en raison de services rendus par l'employé et qu'il est possible de faire une estimation fiable de cette obligation.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations au titre des cotisations à des régimes à cotisations définies sont comptabilisées à titre de charge au cours des périodes où les services ont été rendus par les employés.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies désigne un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le montant des prestations de retraite qu'un participant au régime recevra pendant la retraite est défini et dépend de facteurs tels que l'âge, les années de service et le salaire. À la date de clôture de chaque exercice financier, des actuaires indépendants extrapolent les données de la plus récente évaluation actuarielle complète afin de mesurer, à des fins comptables, la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le passif net au titre des régimes à prestations définies de la Société relativement aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chaque régime.

Les valeurs actualisées de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, le coût des services rendus au cours de l'exercice et, si applicable, le coût des services passés, sont établis au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (qui est parfois connue comme la méthode de répartition des prestations au prorata) basée sur les meilleures estimations de la part de la direction du taux d'actualisation, du taux d'augmentation de la rémunération attendu et de la table de mortalité.

La direction détermine le taux d'actualisation selon les taux d'intérêt du marché actuel des obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure, qui sont des taux ajustés afin de refléter la durée attendue des sorties de fonds futures reliées aux paiements des prestations de retraite.

Le passif ou l'actif net au titre des régimes à prestations définies est présenté dans les états consolidés de la situation financière à la juste valeur des actifs du régime diminuée de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant des régimes ou sous la forme de réductions de futures contributions aux régimes.

Les composantes de la charge au titre des régimes à prestations définies sont présentées comme suit :

- le coût des prestations de retraite est comptabilisé en résultat net;
- l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé en résultat net; et
- les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Le coût des prestations de retraite comptabilisé en résultat net comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice fourni en échange des services rendus par les employés pendant la période;
- le coût des services passés comptabilisé en résultat net dans la période durant laquelle le régime a été modifié; et
- les gains ou les pertes provenant d'un règlement comptabilisés en résultat net dans la période durant laquelle le règlement du régime a eu lieu.

L'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies est le produit du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies multiplié par le taux d'actualisation.

Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net. Les réévaluations du passif ou de l'actif au titre des régimes à prestations définies comprennent :

- les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements liés à l'expérience, de changements dans les hypothèses financières et de changements dans les hypothèses démographiques;
- le rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs; et
- tout changement dans l'effet du plafonnement de l'actif, sauf les montants inclus dans l'intérêt net du passif ou de l'actif net au titre des régimes à prestations définies.

L) ÉCART DE CHANGE

Aux fins de la préparation des états financiers consolidés, le résultat net et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à cette date. Les écarts de change découlant d'une conversion sont comptabilisés en résultat net à titre de charges financières, exception faite des écarts de change découlant de la conversion d'instruments financiers désignés à titre de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger et des instruments financiers désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie, qui sont comptabilisés au titre des autres éléments du résultat global jusqu'au règlement des éléments couverts ou jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés en résultat net.

Établissements à l'étranger

Les actifs et les passifs d'établissements à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur résultant d'une acquisition, sont convertis en dollars canadiens au moyen des taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les éléments de produits et de charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période, à moins que les taux de change aient connu des fluctuations importantes ou que des transactions significatives aient eu lieu pendant cette période, auquel cas les taux de change en vigueur à la date des transactions sont appliqués. Les écarts de change découlant de la conversion d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés comme des ajustements au titre de l'écart de change dans les autres éléments du résultat global et le montant est accumulé dans les capitaux propres.

La Société applique la comptabilité de couverture aux écarts de change entre la monnaie fonctionnelle de l'établissement à l'étranger et celle de la Société. Les écarts de change découlant de la conversion de dettes à long terme désignées comme éléments de couverture d'un investissement net dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans la mesure où l'élément de couverture est efficace, et sont présentés dans les capitaux propres à titre d'ajustements de l'écart de change. Si l'élément de couverture est inefficace, les écarts seront comptabilisés en résultat net. Lorsqu'il y a cession de la portion couverte d'un investissement net, le montant correspondant du cumul de l'ajustement au titre de l'écart de change est reclassé en résultat net en tant que résultat net à la cession.

M) INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation

Tous les instruments financiers, y compris les dérivés, figurent à l'état de la situation financière, à leur juste valeur initiale lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument.

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués conformément au classement suivant :

- les prêts et les créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché ouvert. La trésorerie et les équivalents de trésorerie (autres que les acceptations bancaires), les placements à court terme et les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif duquel est déduite toute réduction de valeur;
- les acceptations bancaires (incluses dans les équivalents de trésorerie) sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et sont évaluées au coût amorti;
- les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou déduits des passifs financiers, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net; et
- l'endettement bancaire, les dettes fournisseurs et autres créditeurs ainsi que les dettes à long terme sont classés comme autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction directement imputables sont ajoutés à la juste valeur initiale des instruments financiers, exception faite de ceux qui ont été engagés relativement aux facilités de crédit renouvelables, qui sont classés comme autres actifs et amortis de façon linéaire pendant la durée des financements en cause.

Les actifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque la Société ne détient plus les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs ou lorsque la Société transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers à une autre entité. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsque les obligations de la Société sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière si, et seulement si, il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si la Société a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Instruments financiers dérivés comprenant la comptabilité de couverture

La Société utilise des contrats de change à terme comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de change lié à ses engagements d'achats d'immobilisations corporelles prévus. De plus, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt de ses dettes à long terme à taux variable. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction connexes sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, et les changements connexes sont comptabilisés de la manière décrite ci-dessous. Les montants nets des encaissements ou des paiements découlant des contrats des instruments financiers dérivés sont comptabilisés en tant que charges financières.

À la désignation initiale de l'élément de couverture, la Société constitue une documentation formelle de la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert qui porte sur les objectifs et la stratégie de gestion des risques à adopter pour l'opération de couverture ainsi que sur les méthodes qui serviront à évaluer l'efficacité de la relation de couverture et à mesurer l'inefficacité. La Société évalue, tant au commencement de la relation de couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont « hautement efficaces » pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts respectifs au cours de la période pour laquelle la couverture est désignée et si les résultats réels de chaque relation de couverture se situent dans un intervalle compris entre 80 % et 125 %. Pour la couverture de flux de trésorerie d'une transaction prévue, celle-ci doit être hautement susceptible de se produire et doit être exposée à des variations de flux de trésorerie qui, ultimement, pourraient avoir une incidence sur le résultat présenté.

Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie imputable au risque particulier lié à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement susceptible de se produire pouvant avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global cumulé et présentée dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où les flux de trésorerie couverts ont une incidence sur le résultat net et au même poste que les éléments couverts. La partie inefficace de la variation de la juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Si l'instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, qu'il arrive à échéance, qu'il est vendu, résilié ou exercé ou que la désignation de couverture est révoquée, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Le montant cumulatif du profit ou de la perte comptabilisé précédemment dans les autres éléments du résultat global est présenté dans la réserve de couvertures de flux de trésorerie dans les capitaux propres et y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert prévu ait une incidence sur le résultat net. Si l'élément couvert prévu n'est plus susceptible de se produire, le solde des autres éléments du résultat global cumulé est immédiatement comptabilisé en résultat net. Dans d'autres cas, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est transféré au résultat net au cours de la même période que celle où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont séparés de leur contrat hôte et comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés, si un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et si l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

Les créances clients et autres débiteurs (« débiteurs ») sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective qu'ils se soient dépréciés. Un actif financier s'est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et que l'événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif qui peut être estimée de façon fiable.

L'indication objective de la dépréciation des débiteurs peut être un défaut de paiement du débiteur ou des indications à savoir que le débiteur déclarera faillite.

La Société examine les indications de dépréciation des débiteurs tant sur le plan des actifs individuels que de façon globale. Tous les débiteurs importants à titre individuel sont évalués et soumis à un test de dépréciation spécifique. Les débiteurs qui n'ont pas subi de dépréciation spécifique sont ensuite évalués collectivement afin de déterminer si une réduction de valeur est survenue, mais n'a pas encore été identifiée. Les débiteurs qui ne sont pas importants à titre individuel font l'objet d'un test de dépréciation dans leur ensemble, dans le cadre duquel les débiteurs assortis de risques similaires sont regroupés.

Une réduction de valeur liée aux débiteurs est calculée comme étant l'écart entre la valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes sont comptabilisées en résultat net et présentées dans un compte de provision pour créances douteuses et sont portées en réduction des débiteurs. Si, en raison d'un événement subséquent, le montant de la réduction de valeur diminue, la diminution de la réduction de valeur est reprise par le biais du résultat net.

N) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements très liquides qui ont une échéance initiale de trois mois ou moins.

O) PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme comprennent des certificats de dépôt hautement liquides dont l'échéance initiale est de plus de trois mois, mais n'excède pas un an.

P) BÉNÉFICE PAR ACTION

La Société présente les données liées au bénéfice de base par action et au bénéfice dilué par action pour ses actions à droits de vote multiples et ses actions subalternes à droit de vote. Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement. Le bénéfice dilué par action est ainsi obtenu en ajustant encore le nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation en fonction de l'incidence de toutes les actions subalternes à droit de vote potentielles, lesquelles comprennent les options sur actions, les unités d'actions incitatives et les unités d'actions liées au rendement attribuées aux hauts dirigeants et employés désignés.

Q) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui exerce des activités ordinaires, dont elle peut tirer des produits et pour lesquels elle peut engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. Le principal décideur opérationnel de la Société examine régulièrement les résultats opérationnels de tous les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées à chaque secteur opérationnel et d'évaluer leur performance. Les résultats sectoriels qui sont directement communiqués au principal décideur opérationnel de la Société incluent les éléments directement attribuables à un secteur opérationnel ainsi que ceux qui peuvent être attribués sur une base raisonnable.

R) JUGEMENTS COMPTABLES ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS amène la direction à porter des jugements, ainsi qu'à formuler des estimations et des hypothèses qui se répercutent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Les domaines importants qui requièrent l'utilisation de jugements et d'estimations de la part de la direction ont trait aux éléments suivants :

- **Provision pour créances douteuses**

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit propre aux clients de la Société en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. Ainsi, les conditions entraînant des variations dans l'ancienneté des comptes clients auront une incidence directe sur le montant comptabilisé de la charge pour créances douteuses (voir note 22 A);

- **Regroupements d'entreprises**

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cas d'un regroupement d'entreprises est estimée selon les renseignements disponibles à la date d'acquisition et nécessite une part de jugement considérable pour déterminer la juste valeur attribuée aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises et aux passifs pris en charge à l'acquisition. En outre, la détermination de la juste valeur implique l'utilisation d'analyses de flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives et d'estimations du nombre de clients futurs (voir note 6);

- **Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

L'évaluation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée nécessite l'utilisation d'estimations pour déterminer la durée d'utilité prévue et les valeurs résiduelles de l'actif. Le jugement de la direction est aussi requis afin de déterminer les composantes et les méthodes d'amortissement utilisées (voir note 8);

- **Provisions**

Le jugement de la direction est utilisé afin de déterminer le moment, la probabilité et pour quantifier les sorties de trésorerie attendues ainsi que le taux d'actualisation (voir note 16);

- **Éventualités**

Un degré élevé de jugement est nécessaire pour établir des estimations quant aux éventualités liées à des poursuites, aux impôts et à des engagements en vertu d'obligations contractuelles et commerciales, ainsi que pour déterminer si une perte est probable et pour estimer les sorties de ressources économiques. De telles éventualités sont estimées en fonction de l'information dont dispose la Société;

- **Juste valeur des instruments financiers dérivés**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur plusieurs données du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et le risque de crédit de la Société ou de ses contreparties;

- **Comptabilité de couverture**

La direction exerce un jugement important pour déterminer si les instruments financiers de la Société sont admissibles à la comptabilité de couverture, y compris en ce qui a trait aux hypothèses au sujet de l'efficacité et à l'estimation de la probabilité qu'une transaction soit conclue, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées aux transactions prévues;

- **Détermination de la valeur de l'obligation au titre des régimes à prestations définies**

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est établie au moyen de calculs actuariels fondés sur plusieurs hypothèses. L'évaluation actuarielle repose sur les hypothèses de la Société quant au taux d'actualisation, au taux de croissance prévu de la rémunération et à la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une incidence sur le montant de la charge au titre des régimes à prestations définies porté en résultat, des réévaluations au titre des régimes à prestations définies comptabilisées directement dans les autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté à l'état consolidé de la situation financière (voir note 21);

- **Rémunération fondée sur des actions**

La direction exerce un jugement important pour déterminer si les instruments financiers de la Société sont admissibles à la comptabilité de couverture, y compris en ce qui a trait aux hypothèses au sujet de l'efficacité et à l'estimation de la probabilité qu'une transaction soit conclue, dans le cas des couvertures de flux de trésorerie liées aux transactions prévues

- **Rémunération fondée sur des actions**

La direction utilise le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options sur actions attribuées. Les estimations utilisées par la direction portent notamment sur le rendement en dividende attendu, la volatilité du cours de l'action de la Société, la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque et le nombre d'options dont les droits devraient être acquis. Des estimations sont aussi utilisées pour déterminer le nombre d'unités d'actions incitatives et d'unités d'actions liées au rendement dont les droits devraient être acquis, ce qui influe sur leur juste valeur. La juste valeur des unités d'actions liées au rendement est également estimée en fonction de la création de valeur économique;

- **Détermination de la valeur des actifs non financiers**

La détermination de la valeur des actifs non financiers nécessite l'utilisation d'un jugement de la part de la direction afin de déterminer l'existence d'indicateurs de dépréciation et l'établissement des UGT. De plus, lors du calcul de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif, la Société utilise d'importantes estimations comme l'estimation des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation applicables. Toute modification importante des conditions du marché pourrait se traduire par une incapacité à recouvrer les valeurs comptables des actifs non financiers (voir note 15); et

- **Impôts différés**

Les actifs et les passifs d'impôts différés nécessitent des estimations quant à la nature et au moment des différences permanentes et temporelles futures, le moment attendu des reprises de ces différences temporelles et les taux d'imposition futurs qui s'appliqueront à ces différences (voir note 10).

De tels jugements et estimations sont basés sur les faits et l'information dont dispose la direction de la Société. Des changements dans les faits et les circonstances pourraient nécessiter la révision des estimations précédentes et les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La norme suivante publiée par l'IASB a été adoptée par la Société de façon prospective le 1^{er} septembre 2017 et elle n'a eu aucune incidence sur la performance financière de la Société:

- Dans le cadre de l'initiative concernant les informations à fournir de l'IASB, des modifications ont été apportées à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, et celles-ci doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces modifications exigent des entités qu'elles présentent des informations additionnelles qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement, qu'il s'agisse de changements résultant des flux de trésorerie ou de changements sans contrepartie de trésorerie. Ces informations additionnelles figurent à la note 20 B).

4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

Un certain nombre de nouvelles normes, d'interprétations et de modifications des normes actuelles ont été publiées par l'IASB. Elles sont obligatoires, mais ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice clos le 31 août 2018 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés. Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i>	1 ^{er} janvier 2018	Adoption anticipée permise
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	1 ^{er} janvier 2019	Adoption anticipée permise

IFRS 9

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Cette norme comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, ainsi que de nouvelles directives pour le calcul de la perte de valeur des actifs financiers et une méthode de comptabilité de couverture modifiée, plus étroitement liée aux stratégies de gestion des risques d'une entité. Compte tenu des faits et circonstances actuels, la Société ne s'attend pas à ce que l'application de cette norme ait une incidence significative sur sa performance financière ni sur les informations qu'elle doit fournir.

IFRS 15

IFRS 15 établit les principes de présentation de la nature, du montant, du calendrier et du degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie tirés des contrats d'une entité avec des clients. Cette norme prévoit un modèle unique en cinq étapes de comptabilisation des produits en vue de présenter le transfert des biens ou services promis aux clients, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens et services. IFRS 15 fournit également des directives sur le traitement des coûts engagés pour l'obtention ou l'exécution d'un contrat. De plus, IFRS 15 exige la présentation de renseignements supplémentaires au sujet des produits de la Société dans les états financiers consolidés.

L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités qui présentent leur information financière conformément aux normes IFRS, et la Société l'appliquera de façon rétrospective. La norme s'applique à presque tous les contrats conclus avec des clients. Les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance constituent les principales exceptions.

L'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits, mais le total des produits comptabilisés sur la durée d'une entente à l'égard des produits demeurera inchangé. Toutes les obligations de prestation prévues dans le contrat demeureront essentiellement les mêmes.

La Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 ait une incidence sur les frais d'installation initiaux non remboursables qui sont facturés à la clientèle résidentielle des services à large bande. Les produits seront différés et amortis sur la période au cours de laquelle les frais demeurent significatifs pour le client, ce qui correspond à une période d'environ six mois selon l'estimation de la Société. L'estimation doit tenir compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs, dont les frais d'installation moyens, les produits moyens par client et le comportement des clients, entre autres. À l'heure actuelle, ces frais d'installation sont différés et amortis dans les produits au fur et à mesure que les produits des services connexes sont gagnés, ce qui correspond à la durée de vie moyenne de l'abonnement d'un client pour les services à large bande.

La Société prévoit que l'adoption d'IFRS 15 aura une incidence sur les états financiers consolidés à l'égard de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention d'un contrat. En ce qui concerne les coûts engagés pour l'obtention d'un contrat (comme les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients), IFRS 15 exige qu'ils soient comptabilisés à titre d'actif et au titre des charges d'exploitation sur la durée pendant laquelle un client devrait continuer d'être un client de la Société. Les coûts directs et marginaux liés à l'acquisition de clients sont actuellement inscrits à l'actif à titre d'immobilisations incorporelles en ce qui concerne les contrats d'une durée de plus de un an, et sont amortis sur la durée de l'entente. Pour les contrats dont la durée est inférieure à un an, ces coûts sont actuellement comptabilisés au titre des charges d'exploitation lorsqu'ils sont engagés.

Les frais initiaux que la Société verse aux immeubles à logements multiples, par exemple aux syndicats des copropriétaires, dans le but d'avoir accès aux résidents de ces immeubles pour leur offrir des services seront différés et comptabilisés à titre de coûts du contrat au poste autres actifs. Ces frais seront comptabilisés sur la durée du contrat. Actuellement, ces frais sont inscrits aux immobilisations corporelles et sont comptabilisés dans la dotation aux amortissements, sur la durée du contrat.

La Société poursuit la mise en œuvre de cette norme et continue de déterminer son incidence sur ses états financiers consolidés. L'adoption d'IFRS 15 devrait avoir les effets suivants sur les états financiers consolidés :

- L'incidence sur le compte de résultat ne devrait pas être importante pour l'exercice 2018.
- Les autres actifs non courants augmenteront d'environ 32 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 27 millions \$) en raison de l'inscription à l'actif des coûts engagés pour l'obtention d'un contrat et des frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples.
- Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles diminueront d'environ 9 millions \$ et 16 millions \$, respectivement, au 31 août 2018 (2017 – 6 millions \$ et 15 millions \$, respectivement), car les frais initiaux versés aux immeubles à logements multiples et les frais liés à l'acquisition de clients sont présentés en tant que coûts engagés au titre des contrats dans les autres actifs non courants.
- Les passifs sur contrat (présentés actuellement en tant que « produits différés et perçus d'avance ») diminueront d'environ 28 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 27 millions \$) en raison de la comptabilisation des frais d'installation non remboursables pour la clientèle résidentielle sur une plus courte période.
- Les passifs d'impôts différés augmenteront d'environ 10 millions \$ au 31 août 2018 (2017 – 11 millions \$).
- En raison des changements susmentionnés visant les états financiers consolidés de 2018, un montant d'environ 25 millions \$ (2017 – 22 millions \$) sera comptabilisé en tant qu'augmentation des bénéfices non distribués d'ouverture.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

IFRS 16

IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation pour les preneurs et pour tous les contrats de location dont la durée est de plus de douze mois, sauf si l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le preneur sera tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation, représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent, et un passif connexe lié au contrat de location, représentant son obligation d'effectuer les paiements au titre de la location. IFRS 16 remplace la norme actuelle IAS 17, *Contrats de location*. Le traitement comptable pour les bailleurs est en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17. L'application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également IFRS 15. Au moment de l'adoption, l'entité peut choisir entre l'application d'IFRS 16 avec effet rétrospectif intégral et la comptabilisation de l'effet cumulatif de l'application initiale en tant qu'ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture.

À titre de mesure de simplification transitoire permise par IFRS 16, la Société a le choix de réévaluer les contrats existants pour déterminer s'ils sont ou s'ils contiennent des contrats de location au 1^{er} septembre 2019, selon les critères prévus par la nouvelle norme. Par conséquent, au 1^{er} septembre 2019, seuls les contrats qui avaient été auparavant identifiés comme des contrats de location à la suite de l'application d'IAS 17 pourraient subir les effets de la transition à la nouvelle norme. Si la mesure de simplification est appliquée, seuls les contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} septembre 2019 seraient évalués pour déterminer s'ils contiennent un contrat de location, dans le cadre de l'application des critères prévus par la nouvelle norme.

IFRS 16 élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige plutôt que les contrats de location soient inscrits à l'actif et présentés comme des actifs au titre d'un contrat de location (actifs au titre de droits d'utilisation) ou dans les immobilisations corporelles. IFRS 16 pourrait donner lieu à une augmentation des actifs et des passifs comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière, par suite de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes. Généralement, l'adoption d'IFRS 16 donne lieu à une diminution des charges d'exploitation, à une augmentation des charges financières (attribuable à la désactualisation de l'obligation locative) et à une augmentation de la dotation aux amortissements (attribuable à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation) dans les comptes consolidés de résultat.

Par rapport aux résultats obtenus selon la norme actuelle, les résultats obtenus selon la nouvelle norme devraient généralement refléter une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cette incidence est attribuable au paiement de la composante capital des contrats de location qui sont actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple, laquelle sera présentée dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme.

La Société continue d'évaluer l'étendue de l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

5. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Le bénéfice (perte) de l'exercice de la Société est présenté(e) en trois secteurs opérationnels : les Services à large bande canadiens, les Services à large bande américains et les Services des technologies de l'information et des communications (« TIC ») aux entreprises. La structure d'information reflète la façon dont la Société gère les activités de l'entreprise afin de prendre des décisions concernant les ressources devant être affectées aux secteurs et d'évaluer leur performance.

Les secteurs des Services à large bande canadiens et américains fournissent, principalement à une clientèle résidentielle, une vaste gamme de services Internet, de vidéo et de téléphonie et fournissent des services d'affaires à l'intérieur de leurs zones de couverture. Les activités des Services à large bande canadiens sont exercées par Cogeco Connexion dans les provinces de Québec et de l'Ontario, tandis que les activités des Services à large bande américains sont exercées par Atlantic Broadband dans 11 États : le Connecticut, le Delaware, la Floride, le Maine, le Maryland, le New Hampshire, New York, la Pennsylvanie, la Caroline du Sud, la Virginie et la Virginie-Occidentale.

Le secteur des Services de TIC aux entreprises fournit des services de colocation, de connectivité réseau, d'hébergement et d'informatique en nuage ainsi qu'un vaste portefeuille de services gérés à partir du Canada, des États-Unis et de l'Europe aux petites, moyennes et grandes entreprises à travers le monde. Cogeco Peer 1 fournit ces services dans de principaux marchés verticaux, notamment les suivants : l'Internet et les médias, l'intelligence artificielle, la technologie, les services financiers, le secteur public, la vente au détail en ligne, l'éducation, les soins de santé et les jeux en ligne. Le secteur des Services de TIC aux entreprises exerce principalement ses activités par l'entremise de Cogeco Peer 1 au Canada (en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec), aux États-Unis (en Californie, au Texas, en Virginie, en Floride, à New York et en Géorgie) et en Europe (à Londres, à Southampton et à Portsmouth, au Royaume-Uni, et en France). Cogeco Peer 1 a plus de 50 points de présence, y compris en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Mexique.

La Société et son principal décideur opérationnel évaluent le rendement de chaque secteur opérationnel selon son bénéfice sectoriel (sa perte sectorielle), qui correspond aux produits moins les charges d'exploitation. Les autres charges, à l'exception des honoraires de gestion, des charges financières et des impôts sur le résultat, sont présentées par secteur uniquement aux fins de la présentation de l'information financière externe. Les honoraires de gestion, les charges financières et les impôts sur le résultat sont gérés sur une base consolidée et, par conséquent, ils ne sont pas reflétés dans les résultats sectoriels. Les éliminations intersectorielles et autres éliminent toutes transactions intersociétés comprises dans les résultats opérationnels de chaque secteur et incluent les activités du siège social. Les transactions entre les secteurs opérationnels sont évaluées à la valeur établie entre les parties.

	Services à large bande canadiens	Services à large bande américains	Services de TIC aux entreprises	Éliminations intersectorielles et autres	Consolidé
Exercice clos le 31 août 2018					
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	1 299 388	848 083	279 715	(3 637)	2 423 549
Charges d'exploitation	624 733	477 421	195 266	21 183	1 318 603
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	18 961	18 961
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	674 655	370 662	84 449	(43 781)	1 085 985
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾	—	20 328	—	—	20 328
Dotation aux amortissements	239 522	191 788	101 555	289	533 154
Charges financières					182 554
Bénéfice avant impôts sur le résultat					349 949
Impôts sur le résultat					(6 392)
Bénéfice de l'exercice					356 341
Immobilisations corporelles	1 112 420	823 062	367 030	164	2 302 676
Immobilisations incorporelles	1 020 368	1 885 061	65 659	—	2 971 088
Goodwill	4 662	1 332 781	271 003	—	1 608 446
Acquisition d'immobilisations corporelles	231 291	213 863	50 136	—	495 290
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	9 458	5 549	5 279	—	20 286
Acquisition de licences de spectre	32 306	—	—	—	32 306

(1) Comprennent principalement des frais d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de MetroCast, conclue le 4 janvier 2018 (voir note 6).

Exercice clos le 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Services à large bande canadiens \$	Services à large bande américains \$	Services de TIC aux entreprises \$	Éliminations intersectorielles et autres \$	Consolidé \$
Produits	1 296 455	643 135	290 799	(3 538)	2 226 851
Charges d'exploitation	618 223	371 947	199 748	13 024	1 202 942
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	—	—	—	18 939	18 939
Bénéfice sectoriel (perte sectorielle)	678 232	271 188	91 051	(35 501)	1 004 970
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition ⁽¹⁾	—	3 191	—	—	3 191
Dotation aux amortissements	231 893	138 088	104 786	301	475 068
Charges financières					129 424
Bénéfice avant impôts sur le résultat					397 287
Impôts sur le résultat					98 062
Bénéfice de l'exercice					299 225
Immobilisations corporelles	1 110 926	443 257	392 603	453	1 947 239
Immobilisations incorporelles	990 600	905 805	81 897	—	1 978 302
Goodwill	4 662	749 982	268 780	—	1 023 424
Acquisition d'immobilisations corporelles	229 530	129 735	47 599	—	406 864
Acquisition d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	10 600	5 215	5 378	—	21 193

(1) Comprennent des coûts de vérification diligente et d'acquisition liés à l'acquisition de MetroCast, conclue le 4 janvier 2018 (voir note 6).

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques.

Exercice clos le 31 août 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis \$	Europe \$	Total \$
Produits	1 465 694	925 551	32 304	2 423 549
Immobilisations corporelles	1 413 629	862 393	26 654	2 302 676
Immobilisations incorporelles	1 066 034	1 903 189	1 865	2 971 088
Goodwill	221 867	1 371 992	14 587	1 608 446

Exercice clos le 31 août 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Canada \$	États-Unis \$	Europe \$	Total \$
Produits	1 466 948	729 201	30 702	2 226 851
Immobilisations corporelles	1 426 089	490 820	30 330	1 947 239
Immobilisations incorporelles	1 044 991	929 565	3 746	1 978 302
Goodwill	221 867	787 633	13 924	1 023 424

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Regroupement d'entreprises de MetroCast

Le 4 janvier 2018, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs des systèmes de câblodistribution de Harron Communications, L.P. dont les activités sont exercées sous le nom de MetroCast (« MetroCast »). Cette acquisition permet à Atlantic Broadband d'étendre sa zone de couverture dans 11 États longeant la côte Est des États-Unis, du Maine jusqu'en Floride. La transaction évaluée à 1,4 milliard \$ US était assujettie à des ajustements postérieurs à la clôture. Cette acquisition a été financée au moyen d'un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard \$ US, dont une tranche de 583 millions \$ US a servi à refinancer les facilités de crédit de premier rang existantes, d'un prélèvement de 40,4 millions \$ US sur une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 150 millions \$ US et d'une participation en actions à hauteur de 315 millions \$ US de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la société de portefeuille détenant Atlantic Broadband, ce qui représente une participation de 21 % dans Atlantic Broadband.

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition et était assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture. Au cours de l'exercice 2018, des ajustements ont été apportés au fonds de roulement, ce qui a donné lieu à une réduction du prix d'achat de 5,2 millions \$ (4,2 millions \$ US). La répartition finale du prix d'achat s'établit comme suit :

	Provisoire 31 mai 2018	Finale 31 août 2018
	\$	\$
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	1 762 163	1 762 163
Ajustements du fonds de roulement	(5 222)	(5 222)
	1 756 941	1 756 941
Actifs nets acquis		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	6
Créances clients et autres débiteurs	5 075	5 075
Charges payées d'avance et autres	1 989	1 989
Immobilisations corporelles	297 156	280 491
Immobilisations incorporelles	874 553	944 738
Goodwill	583 209	529 689
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	(5 047)	(5 047)
	1 756 941	1 756 941

Le montant de goodwill, qui est prévu être déductible aux fins de l'impôt, est principalement attribuable à la croissance des produits et du BAIIA ajusté compte tenu des opportunités de croissance dans les secteurs résidentiels et d'affaires, aux avantages attendus de la structure fiscale corporative et à la force de la main-d'œuvre de MetroCast.

En lien avec cette acquisition, la Société a engagé des frais d'acquisition de 23,5 millions \$ dont 20,3 millions \$ (2017 – 3,2 millions \$) ont été comptabilisés dans les « Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition » aux comptes consolidés de résultat de la Société pour l'exercice courant.

Les produits et le bénéfice pour l'exercice clos le 31 août 2018 comprennent des produits de 200 millions \$ et un bénéfice de 50,2 millions \$ attribuable aux activités additionnelles générées par l'acquisition de MetroCast, montants qui excluent les frais d'acquisition et d'intégration ainsi que les charges financières et les impôts. Les produits, les charges d'exploitation et les charges financières de MetroCast sont comptabilisés dans le secteur des Services à large bande américains.

Si le regroupement d'entreprises avait été effectif au 1^{er} septembre 2017, les produits consolidés de la Société auraient été de 2,518 milliards \$, et le bénéfice aurait été de 357,9 millions \$, pour l'exercice clos le 31 août 2018. La direction estime que ces données « pro forma » représentent une valeur approximative de la performance du groupe combiné. Afin de déterminer ces montants, la direction a supposé que les ajustements de juste valeur, déterminée provisoirement, qui ont été établis à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} septembre 2017.

7. CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Salaires, avantages du personnel et services impartis	392 153	358 736
Coûts de prestations de service ⁽¹⁾	710 518	658 955
Coûts liés aux clients ⁽²⁾	76 706	66 923
Autres achats externes ⁽³⁾	139 226	118 328
	1 318 603	1 202 942

(1) Comprennent le coût des équipements vendus, les coûts liés au contenu et à la programmation, les paiements à d'autres entreprises de télécommunications, les dépenses liées aux centres de données, les frais de franchise et les coûts de réseau.

(2) Comprennent les frais de publicité et de marketing, les frais de vente, les frais de facturation, les charges pour créances douteuses et les frais de recouvrement.

(3) Comprennent les frais relatifs aux immeubles de bureaux, les honoraires professionnels, les frais liés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), les pertes et profits sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles et d'autres frais d'administration.

8. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	451 503	413 016
Amortissement des immobilisations incorporelles	81 651	62 052
	533 154	475 068

9. CHARGES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme ⁽¹⁾	179 680	124 215
Pertes nettes (gains nets) de change	(5 450)	846
Amortissement des coûts de transaction différés	1 884	2 511
Coûts d'emprunt capitalisés ⁽²⁾	(2 074)	(2 930)
Autres	8 514	4 782
	182 554	129 424

(1) En lien avec le remboursement anticipé des billets non garantis de premier rang de 400 millions \$ US, un montant de 2,5 millions \$ de coûts de transaction différés non amortis et une prime de rachat de 6,2 millions \$ ont été imputés aux charges financières en mai 2018. Dans le cadre de l'acquisition de MetroCast, un montant de 7,3 millions \$, représentant des coûts de transaction différés non amortis, a été imputé aux charges financières par suite du remboursement anticipé des facilités de crédit à terme A-2, A-3 et B en janvier 2018.

(2) Pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017, le taux d'intérêt moyen utilisé pour la capitalisation des coûts d'emprunt était de 4,5 %.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Exigibles	67 551	88 162
Différés	(73 943)	9 900
	(6 392)	98 062

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat selon les taux d'impôts sur le résultat fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur le résultat consolidé.

Exercices clos les 31 août	2018	2017
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur le résultat	349 949	397 287
Taux d'imposition combiné canadien	26,50 %	26,50 %
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	92 736	105 281
Ajustement lié aux pertes ou aux bénéfices assujettis à des taux d'impôts sur le résultat inférieurs ou supérieurs	538	9 315
Réévaluation des actifs d'impôts différés	9 660	587
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts pratiquement en vigueur ⁽¹⁾	(89 056)	(1 714)
Incidences sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	1 888	671
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	(23 151)	(17 009)
Autres	993	931
Impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif	(6 392)	98 062

(1) Le 22 décembre 2017, l'administration fédérale américaine a promulgué la loi intitulée TaxCuts and Jobs Act. Cette réforme fiscale réduit le taux d'imposition général fédéral des sociétés, le faisant passer de 35 % à 21 % après 2017. Par conséquent, les passifs d'impôts différés nets ont diminué d'environ 89 millions \$ (70 millions \$ US). De plus, cette loi préconise d'autres modifications, notamment à l'égard des limitations de la déductibilité des intérêts, de la déduction complète des acquisitions d'actifs corporels, des limitations des pertes d'exploitation nettes et des règles anti-évitement de l'érosion de la base d'imposition.

Le tableau qui suit présente les impôts différés qui découlent des écarts temporels entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, de même que les reports prospectifs de pertes fiscales.

Aux 31 août	2018	2017
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Immobilisations corporelles	(165 436)	(165 005)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(500 603)	(563 613)
Produits différés et perçus d'avance	24 491	11 731
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	112 738	133 791
Autres	(9 381)	(9 733)
Passifs d'impôts différés nets	(538 191)	(592 829)
Présentation aux états financiers :		
Actifs d'impôts différés	5 665	10 918
Passifs d'impôts différés	(543 856)	(603 747)
Passifs d'impôts différés nets	(538 191)	(592 829)

La variation des soldes d'actifs et de passifs d'impôts différés au cours des exercices 2018 et 2017 s'établit comme suit :

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
Exercice clos le 31 août 2018	\$	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>					
Immobilisations corporelles	(165 005)	3 281	—	(3 712)	(165 436)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(563 613)	73 723	—	(10 713)	(500 603)
Produits différés et perçus d'avance	11 731	12 580	—	180	24 491
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	133 791	(25 064)	—	4 011	112 738
Autres	(9 733)	9 423	(9 135)	64	(9 381)
	(592 829)	73 943	(9 135)	(10 170)	(538 191)

	Solde au début	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises	Ajustements au titre de l'écart de change	Solde à la fin
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice clos le 31 août 2017						
Immobilisations corporelles	(174 237)	4 552	—	63	4 617	(165 005)
Immobilisations incorporelles et goodwill	(565 757)	(11 288)	—	(612)	14 044	(563 613)
Produits différés et perçus d'avance	10 973	995	—	—	(237)	11 731
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et d'autres crédits d'impôts, déduction faite des avantages non comptabilisés liés aux pertes fiscales	139 832	(683)	—	—	(5 358)	133 791
Autres	(4 351)	(3 476)	(2 003)	—	97	(9 733)
	(593 540)	(9 900)	(2 003)	(549)	13 163	(592 829)

Au 31 août 2018, la Société et ses filiales disposent de pertes fiscales fédérales reportées pour lesquelles l'avantage fiscal a été comptabilisé dans les états financiers, à moins d'indication contraire. L'avantage représente le montant qui devrait être réalisé, en fonction de l'évaluation par la direction de la rentabilité future projetée par la Société, de la reprise des passifs d'impôts différés et des périodes de report rétrospectif et de report prospectif, entre autres. Ces pertes viennent à échéance comme suit :

	2025	2026	Par la suite	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Canada	—	—	67 057	67 057
États-Unis ⁽¹⁾	43 809	72 044	286 469	402 322
Royaume-Uni ⁽²⁾	—	—	34 216	34 216
	43 809	72 044	387 742	503 595

(1) Un avantage de pertes fiscales de 52,8 millions \$ aux États-Unis n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

(2) Les pertes fiscales au Royaume-Uni peuvent être reportées indéfiniment afin de compenser des profits provenant du même type d'exploitation. L'avantage de ces pertes fiscales n'a pas été comptabilisé dans les états financiers.

La Société et ses filiales disposent de pertes en capital reportées totalisant 827 millions \$ qui peuvent être reportées indéfiniment contre des gains en capital et 103 millions \$ d'écarts de change latents temporaires pour lesquels l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les données par action)	\$	\$
Bénéfice de l'exercice attribuable aux propriétaires de la Société	347 150	299 225
Nombre moyen pondéré d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 296 872	49 204 213
Incidence des options sur actions dilutives ⁽¹⁾	162 139	168 469
Incidence des unités d'actions incitatives dilutives	107 472	111 120
Incidence des unités d'actions liées au rendement dilutives	133 931	111 393
Nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	49 700 414	49 595 195
Bénéfice par action		
De base	7,04	6,08
Dilué	6,98	6,03

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2018, 258 325 options sur actions (2017 – 2 475) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

12. PLACEMENTS À COURT TERME

Au 31 août 2017, les placements à court terme de la Société comprenaient des certificats de dépôt pour un montant de 54 millions \$, portant intérêt entre 1,08 % et 1,22 % et ayant des échéances entre octobre 2017 et juin 2018.

13. AUTRES ACTIFS

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Coûts de transaction	4 482	3 091
Autres	2 867	4 004
	7 349	7 095

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours des exercices 2018 et 2017, les variations des immobilisations corporelles s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Terrains, bâtiments et améliorations locatives \$	Réseaux et infrastructure ⁽¹⁾ \$	Équipements de centres de données ⁽²⁾ \$	Équipements à l'abonné \$	Matériel roulant et équipements ⁽³⁾ \$	Total \$
Coût						
Solde au 31 août 2016	251 688	3 076 215	321 344	607 465	360 198	4 616 910
Acquisitions par le biais d'un regroupement d'entreprises	—	204	—	—	—	204
Acquisition d'immobilisations	4 967	233 627	25 189	78 961	64 120	406 864
Cessions et radiations	(6 931)	(15 485)	(17 896)	(47 647)	(2 650)	(90 609)
Ajustements au titre de l'écart de change	(3 463)	(31 450)	(11 523)	(6 198)	(5 316)	(57 950)
Solde au 31 août 2017	246 261	3 263 111	317 114	632 581	416 352	4 875 419
Acquisitions par le biais d'un regroupement d'entreprises	7 715	245 585	—	16 524	10 667	280 491
Acquisition d'immobilisations	7 449	287 886	24 627	97 150	78 178	495 290
Cessions et radiations	(1 477)	(14 860)	(5 812)	(48 334)	(3 709)	(74 192)
Ajustements au titre de l'écart de change	3 106	40 529	4 448	6 630	5 432	60 145
Solde au 31 août 2018	263 054	3 822 251	340 377	704 551	506 920	5 637 153
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au 31 août 2016	76 196	1 720 732	137 719	447 823	244 720	2 627 190
Dotation à l'amortissement	15 760	244 847	32 528	70 361	49 520	413 016
Cessions et radiations	(653)	(10 844)	(17 845)	(46 845)	(2 549)	(78 736)
Ajustements au titre de l'écart de change	(1 339)	(16 237)	(9 807)	(2 799)	(3 108)	(33 290)
Solde au 31 août 2017	89 964	1 938 498	142 595	468 540	288 583	2 928 180
Dotation à l'amortissement	18 129	270 393	35 243	78 856	48 882	451 503
Cessions et radiations	(1 419)	(12 622)	(5 811)	(47 387)	(3 637)	(70 876)
Ajustements au titre de l'écart de change	1 155	15 996	2 933	2 686	2 900	25 670
Solde au 31 août 2018	107 829	2 212 265	174 960	502 695	336 728	3 334 477
Valeur comptable						
Au 31 août 2017	156 297	1 324 613	174 519	164 041	127 769	1 947 239
Au 31 août 2018	155 225	1 609 986	165 417	201 856	170 192	2 302 676

(1) Les réseaux et infrastructure comprennent les tours de câblodistribution, les têtes de ligne, les émetteurs, les réseaux de fibre et câble coaxial, les branchements de clients et les équipements de réseaux.

(2) Les équipements de centres de données comprennent l'infrastructure générale, les équipements mécaniques et électriques et les contrôles d'accès et de sécurité.

(3) Le matériel roulant et les équipements comprennent le matériel roulant, l'équipement de programmation, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les autres équipements.

15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au cours des exercices 2018 et 2017, les variations des immobilisations incorporelles s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Durée d'utilité déterminée			Durée d'utilité indéterminée		Total
	Relations-clients ⁽¹⁾	Licences de spectre ⁽²⁾	Autres ⁽³⁾	Licences de câblodistribution	Nom commercial	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 août 2016	424 645	—	78 619	1 809 047	25 934	2 338 245
Acquisitions par le biais d'un regroupement d'entreprises	2 358	—	—	—	—	2 358
Acquisition d'immobilisations	—	—	21 572	—	—	21 572
Amortissement complet	—	—	(13 533)	—	—	(13 533)
Ajustements au titre de l'écart de change	(14 144)	—	(1 316)	(37 236)	—	(52 696)
Solde au 31 août 2017	412 859	—	85 342	1 771 811	25 934	2 295 946
Acquisitions par le biais d'un regroupement d'entreprises	195 264	—	2 131	747 343	—	944 738
Acquisition d'immobilisations	—	32 306	20 286	—	—	52 592
Amortissement complet	(33 983)	—	(11 867)	—	—	(45 850)
Ajustements au titre de l'écart de change	20 732	—	1 278	64 447	—	86 457
Solde au 31 août 2018	594 872	32 306	97 170	2 583 601	25 934	3 333 883
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au 31 août 2016	239 455	—	39 242	—	—	278 697
Dotation à l'amortissement	44 095	—	17 957	—	—	62 052
Amortissement complet	—	—	(13 533)	—	—	(13 533)
Ajustements au titre de l'écart de change	(9 002)	—	(570)	—	—	(9 572)
Solde au 31 août 2017	274 548	—	43 096	—	—	317 644
Dotation à l'amortissement	59 592	897	21 162	—	—	81 651
Amortissement complet	(33 983)	—	(11 867)	—	—	(45 850)
Ajustements au titre de l'écart de change	8 773	—	577	—	—	9 350
Solde au 31 août 2018	308 930	897	52 968	—	—	362 795
Valeur comptable						
Au 31 août 2017	138 311	—	42 246	1 771 811	25 934	1 978 302
Au 31 août 2018	285 942	31 409	44 202	2 583 601	25 934	2 971 088

(1) Les relations-clients comprennent les ententes contractuelles à long terme avec les clients.

(2) En 2018, la filiale de la Société, Cogeco Connexion, est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2 500 MHz et de 2 300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture de services filaires en Ontario et au Québec, dans le cadre des enchères de licences de spectre restantes organisées par Innovation, Sciences et Développement économique (« ISDE ») Canada, pour un prix total de 24,3 millions \$. La filiale a également acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions \$. Ces deux transactions ont été menées à terme en juin 2018.

(3) Comprendent les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels dans les secteurs des services à large bande, les coûts directs marginaux liés à l'acquisition des clients et les baux favorables.

B) GOODWILL

Au cours des exercices 2018 et 2017, les variations du goodwill s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	
\$	
Coût	
Solde au 31 août 2016	1 485 890
Ajustements au titre de l'écart de change	(51 806)
Solde au 31 août 2017	1 434 084
Acquisitions par le biais d'un regroupement d'entreprises	529 689
Ajustements au titre de l'écart de change	67 906
Solde au 31 août 2018	2 031 679
Perte de valeur cumulée	
Solde au 31 août 2016	425 110
Ajustements au titre de l'écart de change	(14 450)
Solde au 31 août 2017	410 660
Ajustements au titre de l'écart de change	12 573
Solde au 31 août 2018	423 233
Valeur comptable	
Au 31 août 2017	1 023 424
Au 31 août 2018	1 608 446

C) TEST DE DÉPRÉCIATION SUR LE GOODWILL ET LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La Société effectue des tests annuels de dépréciation, ou plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation sur le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») en fonction du niveau auquel la direction surveille le goodwill. L'affectation est faite à une UGT dont on s'attend à ce qu'elle bénéficie des synergies du regroupement d'entreprises duquel découle le goodwill.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui ne génèrent pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des autres actifs ou groupe d'actifs, sont allouées et testées pour dépréciation dans le cadre de l'UGT à laquelle elles appartiennent.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont affectés à chaque UGT de la Société de la façon suivante :

Aux 31 août	2018			2017		
Secteur opérationnel / UGT	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial	Goodwill	Licences de câblodistribution	Nom commercial
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Services à large bande canadiens	4 662			4 662		
Ontario		857 696	—		857 696	—
Québec		109 304	—		109 304	—
Services à large bande américains	1 332 781			749 982		
Sud de la Floride		244 129	—		234 423	—
Caroline du Sud		40 471	—		38 862	—
Ouest de la Pennsylvanie		406 011	—		389 870	—
Maryland/Delaware		53 526	—		51 398	—
Est du Connecticut		93 995	—		90 258	—
Est de la Pennsylvanie		94 257	—		—	—
Maryland/Virginie		357 315	—		—	—
New Hampshire/Maine		326 897	—		—	—
Services de TIC aux entreprises	271 003	—	25 934	268 780	—	25 934
Total	1 608 446	2 583 601	25 934	1 023 424	1 771 811	25 934

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont dépréciés si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. La valeur recouvrable de chaque UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de projections des flux de trésorerie dérivées des projections financières internes pour une période de cinq à huit ans. Ces projections reflètent les attentes de la direction en matière de croissance des produits, des charges et de la marge pour chaque UGT en fonction de l'expérience passée et de la croissance prévue pour le secteur. Les flux de trésorerie au-delà de cette période sont extrapolés selon un taux de croissance perpétuel estimatif déterminé d'après les taux de croissance prévus pour les marchés spécifiques dans lesquels les UGT exercent leurs activités et ne sont pas considérés comme excédant les taux de croissance moyens à long terme pour ces marchés. Les taux d'actualisation qui s'appliquent aux prévisions de flux de trésorerie sont établis à partir du coût moyen pondéré du capital avant impôts de la Société, lequel est ajusté pour tenir compte des profils de risques propres à chaque UGT.

Aux 30 juin 2018 et 2017, la Société a effectué des tests de dépréciation pour ses UGT à l'intérieur de ses secteurs opérationnels : Services à large bande canadiens et américains. La Société a déterminé que la valeur recouvrable de chaque UGT était supérieure à sa valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a par conséquent été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017. Le calcul effectué en 2017 pour déterminer la valeur recouvrable des Services à large bande canadiens, qui représente le calcul le plus détaillé entrepris dans un exercice précédent, a été utilisé pour le test de dépréciation de ces UGT au 30 juin 2018.

Au 30 juin 2018 et au 31 mai 2017, la Société a effectué des tests de dépréciation pour l'UGT à l'intérieur des Services de TIC aux entreprises. La Société a déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a par conséquent été comptabilisée pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017.

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées afin de déterminer les valeurs recouvrables à l'égard des tests de dépréciation les plus récents effectués pour chaque secteur opérationnel de la Société.

	2018		2017	
	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance perpétuel	Taux d'actualisation avant impôts	Taux de croissance perpétuel
Secteur opérationnel	%	%	%	%
Services à large bande canadiens	10,0	2,0	10,0	2,0
Services à large bande américains	7,9 à 8,8	2,5 à 3,0	9,2 à 10,0	2,5 à 3,0
Services de TIC aux entreprises	11,5	3,2	11,5	3,2

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur opérationnel, les changements requis au taux d'actualisation avant impôts et au taux de croissance perpétuel utilisés pour effectuer les tests de dépréciation les plus récents, afin que les valeurs recouvrables soient égales à la valeur comptable de l'UGT.

Secteur opérationnel	Augmentation du taux d'actualisation avant impôts %	Diminution du taux de croissance perpétuel %
Services à large bande canadiens	10,2 à 12,1	12,1 à 15,4
Services à large bande américains	0,5 à 6,2	0,6 à 14,0
Services de TIC aux entreprises	0,5	0,7

16. PROVISIONS

Au cours de l'exercice 2018, les variations des provisions s'établissaient comme suit :

	Retenues d'impôts et droits de timbre ⁽¹⁾	Coûts liés à la programmation et au contenu ⁽²⁾	Autres ⁽³⁾	Total
Exercice clos le 31 août 2018	\$	\$	\$	\$
(en milliers de dollars canadiens)				
Solde au début	7 099	5 758	10 153	23 010
Provisions comptabilisées au cours de l'exercice	—	4 967	5 943	10 910
Provisions utilisées au cours de l'exercice	—	(1 104)	(4 066)	(5 170)
Provisions reprises au cours de l'exercice	—	(3 046)	—	(3 046)
Ajustements au titre de l'écart de change	133	21	29	183
Solde à la fin	7 232	6 596	12 059	25 887

- (1) Les provisions pour retenues d'impôts et droits de timbre ont trait à des passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre relatifs aux exercices antérieurs à l'acquisition par la Société d'une filiale portugaise. Par suite de la vente de la filiale portugaise en 2012, la Société demeure responsable de ces passifs éventuels liés aux retenues d'impôts et aux droits de timbre jusqu'à concurrence de 5 millions € selon les termes de l'entente de vente.
- (2) Les provisions pour coûts liés à la programmation et au contenu comprennent les provisions pour des hausses tarifaires rétroactives ainsi que des redevances et coûts additionnels liés au contenu découlant d'audits périodiques des fournisseurs de services.
- (3) Les autres provisions comprennent les provisions au titre d'obligations contractuelles ainsi que d'autres obligations juridiques.

17. DETTE À LONG TERME

Aux 31 août	Échéance	Taux d'intérêt	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		%	\$	\$
Société				
Facilité à terme renouvelable ^{a)}				
Facilité de crédit renouvelable du Canada				
Emprunt renouvelable – 310 millions \$ US	janvier 2023	3,53 ⁽¹⁾	404 705	—
Billets garantis de premier rang ^{b)}				
Série A – 25 millions \$ US	septembre 2024	4,14	32 540	31 229
Série B – 150 millions \$ US	septembre 2026	4,29	195 176	187 325
Billets garantis de premier rang Série B ^{c)}	octobre 2018	7,60	54 994	54 922
Billets garantis de premier rang – 215 millions \$ US ^{d)}	juin 2025	4,30	279 711	268 432
Déventures garanties de premier rang série 2 ^{e)}	novembre 2020	5,15	199 544	199 354
Déventures garanties de premier rang série 3 ^{f)}	février 2022	4,93	199 255	199 061
Déventures garanties de premier rang série 4 ^{g)}	mai 2023	4,18	298 381	298 078
Déventure non garantie de premier rang ^{h)}	—	—	—	99 979
Billets non garantis de premier rang – 400 millions \$ US en 2017 ⁱ⁾	—	—	—	498 141
Filiales				
Facilités de crédit de premier rang ^{j)}				
Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang – 1 695,8 millions \$ US	janvier 2025	4,45 ^{(1) (2)}	2 167 792	—
Facilité renouvelable garantie de premier rang – 20 millions \$ US	janvier 2023	4,44 ⁽¹⁾	26 110	—
Facilité d'emprunt à terme A-2 – 94,4 millions \$ US en 2017	—	—	—	117 397
Facilité d'emprunt à terme A-3 – 118,4 millions \$ US en 2017	—	—	—	147 073
Facilité d'emprunt à terme B – 355,4 millions \$ US en 2017	—	—	—	439 088
Facilité renouvelable – 29 millions \$ US en 2017	—	—	—	36 354
			3 858 208	2 576 433
Moins : tranche à court terme			77 188	131 915
			3 781 020	2 444 518

(1) Taux d'intérêt sur la dette, incluant l'écart de crédit applicable.

(2) Une filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swap de taux d'intérêt visant à fixer le taux d'intérêt sur un montant notionnel de 1,175 milliard \$ US au titre de ses emprunts fondés sur le taux LIBOR. Ces conventions ont pour effet de convertir le taux de base variable LIBOR en dollars américains à des taux fixes allant de 0,987 % à 2,262 % pour des échéances variant entre le 31 juillet 2019 et le 30 novembre 2024, en vertu de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang est de 4,44 %.

a) La Société dispose d'une facilité à terme renouvelable de 800 millions \$ auprès d'un consortium de prêteurs. Le 11 décembre 2017, l'échéance a été prolongée au 24 janvier 2023 et peut être prolongée annuellement. Cette facilité à terme renouvelable modifiée et mise à jour est composée de deux tranches : une première tranche canadienne d'un montant de 788 millions \$ et une seconde tranche du Royaume-Uni d'un montant de 12 millions \$. Cogeco Peer 1 (UK) Ltd. peut emprunter sous la tranche du Royaume-Uni. La tranche canadienne est offerte en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et en livres sterling, et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base en dollars américains, le taux LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus l'écart de crédit applicable. La tranche du Royaume-Uni est offerte en livres sterling, et les taux d'intérêt sont fondés sur le taux de base en livres sterling et le taux LIBOR en livres sterling. La facilité à terme renouvelable donne accès à une marge de crédit d'exploitation d'un montant maximal de 30 millions \$, dont 12 millions \$ sont disponibles sous une marge de crédit d'exploitation au Royaume-Uni. La facilité à terme renouvelable est garantie indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. De plus, elle prévoit certaines affectations autorisées, y compris les obligations relatives à l'achat de biens, les obligations capitalisées existantes et l'octroi de toute sûreté par une entité avant qu'elle ne devienne une filiale, sous réserve d'un montant maximal. Les dispositions relatives à cette facilité prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent le total de l'endettement, les charges financières, les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote et le rachat d'actions, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers, principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition (« BAIIA ajusté »).

- b) Le 27 août 2014, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US et de billets garantis de premier rang, série B, d'un montant de 150 millions \$ US. Les billets garantis de premier rang, série A, portent intérêt au taux annuel de 4,14 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1^{er} septembre 2024, et les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux annuel de 4,29 % payable semestriellement et viennent à échéance le 1^{er} septembre 2026. Les billets garantis de premier rang, séries A et B, sont rachetables au gré de Cogeco Communications en tout temps, en totalité ou en partie, contre la totalité du capital plus une prime compensatoire. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- c) Le 1^{er} octobre 2008, la Société a procédé à l'émission de 55 millions \$ en billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B, portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. Les billets garantis de premier rang sont des obligations garanties, de rang égal et proportionnelles à toutes les dettes actuelles et futures. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Ces billets sont rachetables avant l'échéance au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, contre la totalité du capital plus une prime compensatoire.
- d) Le 27 juin 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US. Ces billets garantis de premier rang portent intérêt à un taux de 4,30 % payable semestriellement et viennent à échéance le 16 juin 2025. Les billets garantis de premier rang sont rachetables au gré de la Société en tout temps, en totalité ou en partie, contre la totalité du capital plus une prime compensatoire. Ces billets sont garantis indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- e) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ en débentures garanties de premier rang, série 2. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- f) Le 14 février 2012, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions \$ en débentures garanties de premier rang, série 3. Ces débentures viennent à échéance le 14 février 2022 et portent intérêt au taux annuel de 4,925 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.
- g) Le 27 mai 2013, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 300 millions \$ en débentures garanties de premier rang, série 4. Ces débentures viennent à échéance le 26 mai 2023 et portent intérêt au taux annuel de 4,175 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. Les dispositions relatives à ces débentures prévoient des limites quant aux opérations et aux activités de la Société et de ses filiales, à l'exception des filiales non restreintes. De façon générale, les plus importantes restrictions visent l'endettement autorisé, les cessions et le maintien de certains ratios financiers.
- h) Le 5 mars 2008, la Société a émis, par voie de placement privé, une débenture non garantie de premier rang d'une valeur de 100 millions \$. La débenture portait intérêt au taux annuel fixe de 5,936 % payable semestriellement. La débenture est arrivée à échéance le 5 mars 2018, date à laquelle elle a été remboursée par la Société.
- i) Le 23 avril 2013, la Société a procédé à un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$ US. Au moment de l'émission, ces billets venaient à échéance le 1^{er} mai 2020 et portaient intérêt au taux annuel de 4,875 % payable semestriellement. En mai 2018, la Société a procédé au remboursement anticipé des billets. En lien avec le remboursement anticipé, un montant de 2,5 millions \$ de coûts de transaction différés non amortis et une prime de rachat de 6,2 millions \$ ont été imputés aux charges financières de l'exercice 2018.
- j) Le 4 janvier 2018, dans le cadre du financement de l'acquisition de MetroCast, deux filiales américaines de Cogeco Communications ont conclu un nouvel emprunt à terme B garanti de premier rang de 2,1 milliards \$ (1,7 milliard \$ US) arrivant à échéance en janvier 2025 et une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 188 millions \$ (150 millions \$ US) arrivant à échéance en janvier 2023, dont une tranche de 733 millions \$ (583 millions \$ US) a servi à rembourser les facilités d'emprunt à terme A-2, A-3 et B, ainsi que la facilité renouvelable existante. Un montant de 7,3 millions \$, représentant des coûts de transaction différés non amortis, a été imputé aux charges financières par suite du remboursement anticipé des facilités de crédit à terme A-2, A-3 et B en janvier 2018.

Les taux d'intérêt applicables à ces facilités de crédit de premier rang sont fondés sur le LIBOR, plus l'écart de crédit applicable. À compter d'août 2018, l'emprunt à terme B garanti de premier rang est assujéti à un amortissement trimestriel de 0,25 % jusqu'à sa date d'échéance. En sus de l'amortissement trimestriel, l'emprunt doit être remboursé par anticipation selon un pourcentage de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice antérieur, tel qu'il est défini ci-dessous. Le premier paiement sera fondé sur les flux de trésorerie excédentaires générés au cours de l'exercice 2019.

- (i) 50 % si le ratio de l'endettement net garanti de premier rang / BAIIA ajusté (« ratio de levier financier ») d'Atlantic Broadband est supérieur ou égal à 5,1 sur 1,0;
- (ii) 25 % si le ratio de levier financier d'Atlantic Broadband est supérieur ou égal à 4,6 sur 1,0, mais inférieur à 5,1 sur 1,0;
- (iii) 0 % si le ratio de levier financier d'Atlantic Broadband est inférieur à 4,6 sur 1,0.

Les facilités de crédit de premier rang sont sans recours contre la Société, ses filiales canadiennes et les filiales étrangères de Cogeco Peer 1 et sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit d'Atlantic Broadband et de ses filiales. Les dispositions relatives à ces facilités prévoient des limites quant aux opérations et aux activités d'Atlantic Broadband et de ses filiales. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements, l'endettement autorisé, les distributions et le maintien de certains ratios financiers.

18. CAPITAL SOCIAL

A) AUTORISÉ

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 \$ l'action, à dividende préférentiel cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

B) ÉMIS ET PAYÉ

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	\$	\$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	98 346	98 346
33 874 114 actions subalternes à droit de vote (2017 – 33 813 777)	937 226	933 149
	1 035 572	1 031 495
111 717 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (2017 – 105 219)	(7 569)	(5 801)
143 377 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (2017 – 122 614)	(10 831)	(8 058)
	1 017 172	1 017 636

Au cours des exercices 2018 et 2017, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Montant	Montant
	\$	\$
Solde au début	33 813 777	33 673 541
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	60 337	140 236
Rémunération fondée sur des actions comptabilisée précédemment à la réserve de rémunération fondée sur des actions pour les options exercées	—	—
Solde à la fin	33 874 114	33 813 777

Au cours des exercices 2018 et 2017, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Montant	Montant
	\$	\$
Solde au début	105 219	160 323
Actions subalternes à droit de vote acquises	42 390	19 391
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(35 892)	(74 495)
Solde à la fin	111 717	105 219

Au cours des exercices 2018 et 2017, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement ont évolué comme suit :

Exercices clos les 31 août	2018		2017	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)</i>		\$		\$
Solde au début	122 614	8 058	89 632	5 952
Actions subalternes à droit de vote acquises	62 204	5 562	34 344	2 196
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	(41 441)	(2 789)	(1 362)	(90)
Solde à la fin	143 377	10 831	122 614	8 058

C) DIVIDENDES

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, des dividendes déterminés trimestriels de 0,475 \$ l'action, pour un total de 1,90 \$ l'action, ont été versés aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 93,7 millions \$, comparativement à des dividendes déterminés trimestriels de 0,43 \$ l'action, pour un total de 1,72 \$ l'action, ou 84,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 août 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2017
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	29 813	26 989
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	63 886	57 671
	93 699	84 660

Au cours de sa réunion du 31 octobre 2018, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,525 \$ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 28 novembre 2018 aux actionnaires inscrits en date du 14 novembre 2018.

D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

La Société offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à ses hauts dirigeants et employés désignés un régime d'options sur actions. Aux termes de ces régimes, un maximum de 10 % des actions subalternes à droit de vote en circulation sont disponibles. De plus, la Société offre un régime d'unités d'actions incitatives et un régime d'unités d'actions liées au rendement à ses hauts dirigeants et employés désignés et un régime d'unités d'actions différées aux membres du conseil d'administration.

Régime d'achat d'actions

La Société offre au bénéfice de ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions accessible à tous les employés, dans lequel ils peuvent verser jusqu'à 7 % de leur salaire annuel de base. La Société verse une cotisation à hauteur de 25 % de la cotisation de l'employé. Les souscriptions sont effectuées mensuellement, et les actions subalternes à droit de vote des employés sont acquises sur le marché boursier.

Régime d'options d'achat sur actions

Un nombre total de 3 432 500 actions subalternes à droit de vote est réservé aux fins du régime d'options sur actions. Le prix d'exercice minimal auquel les options sont attribuées est égal au cours des actions à la date d'attribution des options. Les options attribuées sont acquises également sur une période de cinq ans commençant un an après le jour où ces options sont attribuées et peuvent être exercées sur une période de dix ans.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août		2018		2017
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début	652 385	56,61	645 626	53,67
Attribuées ⁽¹⁾	281 350	85,08	210 650	62,43
Exercées ⁽²⁾	(60 337)	57,77	(140 236)	50,00
Annulées	(54 005)	72,28	(63 655)	60,60
En circulation à la fin	819 393	65,27	652 385	56,61
Pouvant être exercées à la fin	277 108	49,76	200 526	46,87

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la Société a attribué 126 425 (2017 – 81 350) options sur actions à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

(2) Pour les options sur actions exercées pendant l'exercice, le prix moyen pondéré de l'action était de 83,46 \$ (2017 – 73,75 \$).

Au 31 août 2018, la fourchette des prix d'exercice, le prix d'exercice moyen pondéré et la durée résiduelle moyenne pondérée des options étaient comme suit :

Au 31 août 2018		Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé	Prix d'exercice moyen pondéré
		(années)	\$		\$
Fourchette des prix d'exercice					
\$					
31,82 à 39,00	100 843	2,54	36,50	100 843	36,50
39,01 à 50,10	103 810	4,68	49,36	77 760	49,11
50,11 à 62,12	74 295	6,21	61,22	34 290	61,20
62,13 à 67,64	278 220	7,75	64,19	62 500	65,07
67,65 à 85,20	262 225	9,16	84,92	1 715	72,90
	819 393	7,03	65,27	277 108	49,76

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 était de 13,37 \$ (2017 – 8,96 \$) l'option. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées a été estimée à la date d'attribution aux fins de la détermination de la rémunération fondée sur des actions liée aux options, au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
	%	%
Taux de dividende attendu	2,24	2,52
Volatilité attendue ⁽¹⁾	20,12	21,28
Taux d'intérêt sans risque	1,65	0,81
Durée prévue (en années)	6,0	6,1

(1) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions subalternes à droit de vote de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des options.

Une charge de rémunération de 873 000 \$ (2017 – 648 000 \$) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2018 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions incitatives

La Société offre un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et employés désignés. Selon ce régime, les hauts dirigeants et employés désignés reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'unités d'actions incitatives qui donnent le droit aux participants de recevoir des actions subalternes à droit de vote de la Société après trois ans moins un jour suivant la date d'attribution. Le nombre d'unités d'actions incitatives est établi en fonction de la valeur monétaire à la date de l'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions incitatives sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Pour les attributions faites après le 7 avril 2015, le détenteur d'unités d'actions incitatives a le droit de recevoir le paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, après la prise en compte de la période d'acquisition des droits de trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action, et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
En circulation au début	101 538	144 623
Attribuées	47 900	41 075
Distribuées	(35 892)	(74 495)
Annulées	(8 071)	(9 665)
En circulation à la fin	105 475	101 538

Une charge de rémunération de 2 461 000 \$ (2017 – 2 013 000 \$) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2018 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions liées au rendement

La Société offre également un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de ses hauts dirigeants. Ce régime a pour objectif de fidéliser les hauts dirigeants, d'harmoniser leurs intérêts et ceux des actionnaires et de permettre à la Société de soutenir des résultats positifs mesurés selon la formule de création de valeur économique, une mesure de performance utilisée par la direction. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement est établi en fonction de la valeur monétaire à la date d'attribution et du cours de clôture moyen des actions de la Société pour la période de douze mois close le 31 août qui précède. Les unités d'actions liées au rendement sont acquises sur une période de trois ans moins un jour en fonction de l'augmentation de la valeur économique de la Société ou de la filiale pendant une période de trois ans se terminant le 31 août précédent, ce qui signifie qu'aucune unité d'action liée au rendement ne sera acquise s'il n'y a pas d'augmentation de la valeur économique. Les participants ont le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme d'unités d'actions liées au rendement supplémentaires, mais uniquement à l'égard des unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis. Les unités d'actions liées au rendement sont rachetables en cas de décès, d'invalidité permanente, de départ à l'âge normal de la retraite ou de congédiement sans motif. Le détenteur d'unités d'actions liées au rendement a le droit de recevoir le paiement de ses unités en proportion du temps écoulé entre la date d'attribution et la date de rachat, après la prise en compte de la période d'acquisition des droits de trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action, et la Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat d'actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions sont achetées et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits connexes soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité ad hoc, est consolidée dans les états financiers de la Société, et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital social à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement.

En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, les unités d'actions liées au rendement suivantes ont été attribuées par la Société et étaient en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
En circulation au début	115 207	81 376
Attribuées ⁽¹⁾	65 525	50 925
Unités supplémentaires attribuées, liées à la performance	2 639	—
Distribuées	(41 441)	(1 362)
Annulées	(12 184)	(18 421)
Équivalents de dividendes	3 435	2 689
En circulation à la fin	133 181	115 207

(1) Pour l'exercice clos le 31 août 2018, la Société a attribué 19 025 (2017 – 12 150) unités d'actions liées au rendement à des hauts dirigeants de Cogeco à titre de hauts dirigeants de la Société.

Une charge de rémunération de 2 198 000 \$ (2017 – 1 143 000 \$) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2018 relativement à ce régime.

Régime d'unités d'actions différées

La Société offre également aux membres du conseil d'administration un régime d'unités d'actions différées afin de faciliter le recrutement d'administrateurs compétents et le maintien en fonction de ceux-ci. Chaque membre actuel ou nouveau membre du conseil peut choisir de toucher un pourcentage de sa rémunération annuelle sous forme d'unités d'actions différées et de toucher le reste, s'il y a lieu, en espèces. Le nombre d'unités d'actions différées qu'un membre a le droit de recevoir est basé sur le cours de clôture moyen des actions subalternes à la Bourse de Toronto pendant la période de vingt jours de bourse consécutifs ayant immédiatement précédé la date précédant par un jour la date de l'émission. Des équivalents de dividendes sont émis à l'égard des unités d'actions différées comme si le membre était un porteur inscrit d'actions subalternes à la date de référence pertinente et crédités à son compte sous forme d'unités d'actions différées supplémentaires. Les unités d'actions différées sont rachetables et payables en espèces ou en actions lorsque l'individu cesse d'être un membre du conseil ou dans le cas du décès du membre.

En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et étaient en circulation aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
En circulation au début	40 446	32 483
Émises	6 662	7 097
Rachetées	(5 549)	—
Équivalents de dividendes	1 048	866
En circulation à la fin	42 607	40 446

Une diminution de la charge de rémunération de 181 000 \$ (2017 – une charge de rémunération de 1 503 000 \$) a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 août 2018 relativement à ce régime.

19. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Au cours des exercices 2018 et 2017, les variations du cumul des autres éléments du résultat global s'établissaient comme suit :

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017 (en milliers de dollars canadiens)	Réserve de couvertures de flux de trésorerie \$	Ajustements au titre de l'écart de change \$	Total \$
Solde au 31 août 2016	(121)	84 748	84 627
Autres éléments du résultat global de l'exercice	559	(8 551)	(7 992)
Solde au 31 août 2017	438	76 197	76 635
Autres éléments du résultat global de l'exercice	25 380	11 485	36 865
Solde au 31 août 2018	25 818	87 682	113 500

20. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A) VARIATIONS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION SANS EFFET DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Créances clients et autres débiteurs	(1 376)	24 207
Charges payées d'avance et autres	(5 186)	(6 681)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(13 341)	34 203
Provisions	4 005	(9 271)
Produits différés et perçus d'avance et autres passifs	(9 551)	26 375
	(25 449)	68 833

B) VARIATIONS DES PASSIFS ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Exercice clos le 31 août 2018	Endettement bancaire	Solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	Tranches courante et non courante de la dette à long terme	Total
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2017	3 801	118	2 576 433	2 580 352
Augmentation de l'endettement bancaire	2 148	—	—	2 148
Augmentation nette des facilités renouvelables	—	—	384 568	384 568
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	—	2 082 408	2 082 408
Remboursement de la dette à long terme	—	—	(1 329 044)	(1 329 044)
Remboursement du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises	—	(118)	—	(118)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement, excluant les capitaux propres	2 148	(118)	1 137 932	1 139 962
Incidence des variations des taux de change	—	—	126 789	126 789
Amortissement des escomptes et des coûts de transaction	—	—	17 054	17 054
Total des variations sans effet de trésorerie	—	—	143 843	143 843
Solde au 31 août 2018	5 949	—	3 858 208	3 864 157

C) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Trésorerie	84 725	162 222
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	—	48 963
	84 725	211 185

(1) Au 31 août 2017, constitués des acceptations bancaires et d'un certificat de dépôt, portant intérêt à des taux variant de 1,12 % à 1,30 % et venant à échéance entre le 21 septembre et le 19 octobre 2017.

21. AVANTAGES DU PERSONNEL

A) RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES ET RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIFS

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à cotisations définies ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs. Pour ces régimes, la seule obligation de la Société et de ses filiales est de remettre la cotisation mensuelle de l'employeur. Une charge de rémunération totale de 9 579 000 \$ (2017 – 9 032 000 \$) a été comptabilisée dans les « salaires, avantages et services impartis » dans les comptes consolidés de résultat de la Société pour l'exercice clos le 31 août 2018 relativement à ces régimes.

B) RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société et ses filiales offrent un régime à prestations définies au bénéfice de ses employés et un régime distinct à prestations définies au bénéfice de ses hauts dirigeants, qui prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen au cours de la carrière de chaque participant. La Société et ses filiales offrent aussi à ses hauts dirigeants désignés un régime supplémentaire de retraite. Au 31 août de chaque exercice, la Société et ses filiales mesurent les actifs des régimes à la juste valeur et les obligations au titre de prestations définies pour tous les régimes. La plus récente évaluation actuarielle du régime au bénéfice des employés a eu lieu le 31 août 2017; l'évaluation suivante était requise en date du 31 août 2018 et devrait être achevée en février 2019. La plus récente évaluation actuarielle des régimes au bénéfice des hauts dirigeants a eu lieu le 31 août 2017, et la prochaine évaluation est requise en date du 31 août 2020.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation des obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes à la juste valeur et la situation de la capitalisation des régimes aux 31 août :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies⁽¹⁾		
Obligations au titre des prestations définies au début	48 501	48 567
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 820	2 645
Intérêts débiteurs	1 754	1 532
Cotisations versées par les participants	285	304
Prestations versées	(1 450)	(923)
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	1 434	127
Changements des hypothèses démographiques	—	31
Changements des hypothèses financières	(1 161)	(3 782)
Obligations au titre des prestations définies à la fin	51 183	48 501
Actifs des régimes à la juste valeur		
Actifs des régimes à la juste valeur au début	47 644	42 184
Intérêts créditeurs	1 695	1 301
Rendement des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	1 903	1 885
Charges administratives	(250)	(260)
Cotisations versées par les participants	285	304
Cotisations versées par l'employeur	1 950	3 153
Prestations versées	(1 450)	(923)
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin	51 777	47 644
Situation de la capitalisation		
Actifs des régimes à la juste valeur	51 777	47 644
Obligations au titre des prestations définies	51 183	48 501
Actif (passif) net au titre des prestations définies	594	(857)

(1) Aux 31 août 2018 et 2017, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies est de treize ans.

L'actif net et le passif net au titre des prestations définies sont inclus dans l'état consolidé de la situation financière de la Société sous les rubriques « actifs relatifs aux régimes de retraite » et « passifs relatifs aux régimes de retraite et avantages du personnel », respectivement.

Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée en résultat net

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Comptabilisée dans les charges d'exploitation (salaires, avantages du personnel et services impartis)		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 820	2 645
Charges administratives	250	260
Comptabilisée dans les charges financières (autres)		
Intérêts nets	59	231
	2 129	3 136

Charge au titre des régimes à prestations définies comptabilisée en résultat global

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Pertes actuarielles (gains actuariels) sur les obligations résultant des éléments suivants :		
Ajustements liés à l'expérience	1 434	127
Changements des hypothèses démographiques	—	31
Changements des hypothèses financières	(1 161)	(3 782)
Rendement prévu des actifs des régimes, sauf les montants inclus dans les intérêts créditeurs	(1 903)	(1 885)
	(1 630)	(5 509)

Les cotisations prévues devant être versées par l'employeur aux régimes à prestations définies de la Société en 2019 seront de 2 189 000 \$.

Les actifs des régimes se répartissent comme suit :

Aux 31 août	2018	2017
	%	%
Actions ⁽¹⁾	58	57
Obligations ⁽¹⁾	20	19
Dépôts en fiducie ⁽²⁾	15	16
Autres	7	8
Total	100	100

(1) Les actions et obligations ont des prix cotés sur des marchés actifs.

(2) Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les principales hypothèses moyennes pondérées utilisées pour évaluer les obligations de la Société au titre des régimes à prestations définies et la charge au titre des régimes à prestations définies s'établissent comme suit :

Aux 31 août	2018	2017
	%	%
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	3,65	3,50
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014
Charge au titre des régimes à prestations de retraite		
Taux d'actualisation	3,75	3,00
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75
Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014

C) EXPOSITION AUX RISQUES ACTUARIELS

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque d'investissement

La stratégie d'investissement des régimes est de diversifier la nature des rendements prévus des actifs. Étant donné la nature à long terme des obligations au titre des prestations définies, une partie des actifs est investie en actions afin de maximiser le rendement. Puisque les actions sont intrinsèquement volatiles et risquées, la Société a déterminé des objectifs d'investissement, autant pour le pourcentage de la répartition des actifs que pour la cible de rendement, qui sont suivis sur une base mensuelle et ajustés au besoin.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations de sociétés à taux fixe cotées de qualité supérieure réduira le taux d'actualisation utilisé et aura pour effet d'augmenter la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Cependant, cette augmentation de la valeur des obligations au titre des prestations définies sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des investissements du régime dans les obligations.

Risque de salaire

Les prestations de retraite prévues des membres actifs sont liées à leur rémunération antérieure à la retraite. La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée en utilisant les meilleures estimations de la direction pour le taux de croissance attendu de la rémunération des membres du régime. Une augmentation dans cette hypothèse augmenterait la valeur des obligations au titre des prestations définies.

D) ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les analyses de sensibilité des obligations au titre des prestations définies ont été calculées selon des changements de chaque hypothèse actuarielle qui sont raisonnablement possibles sans considérer des changements simultanés pour plusieurs hypothèses actuarielles clés. Un changement dans une hypothèse actuarielle pourrait déclencher le changement d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence du changement de ces hypothèses sur la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées conformément aux méthodes comptables de la Société décrites à la note 2 K). Les résultats actuels des éléments faisant l'objet d'estimations pourraient être différents.

Au 31 août 2018 (en milliers de dollars canadiens)	Changement d'hypothèse	Augmentation de la valeur des obligations au titre des prestations définies
	%	\$
Diminution du taux d'actualisation	0,10	744
Taux de croissance attendu de la rémunération	0,25	159

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

A) GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et aux créances clients, dont l'exposition maximale est représentée par leur valeur comptable présentée dans l'état de la situation financière.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux swaps de taux d'intérêt et aux contrats de change à terme manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la notation est égale ou supérieure à sa propre notation. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 août 2018, la direction est d'avis que le risque de crédit lié à ses instruments financiers dérivés était minimal, étant donné que la notation la plus faible des contreparties à ces conventions est de « A » selon les services de notation de *Standard & Poor's* (« S&P »).

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme très liquides comme des fonds de marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. La notation des contreparties des équivalents de trésorerie était de « A+ » selon les services de notation de S&P et de « A (élevé) » selon *Dominion Bond Rating Services* (« DBRS »), ou supérieure.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires au Canada, aux États-Unis et en Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable.

Le tableau suivant détaille le solde des créances clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Créances clients	95 541	87 313
Provision pour créances douteuses	(6 497)	(3 820)
	89 044	83 493
Autres débiteurs	8 250	6 894
	97 294	90 387

Les créances clients échues sont définies comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée et paie avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme créances clients échues. Le tableau suivant détaille les soldes des créances clients échues de la Société, déduction faite de la provision pour créances douteuses aux 31 août 2018 et 2017.

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Échues depuis moins de 60 jours	32 857	21 222
Échues depuis 60 à 90 jours	3 022	1 503
Échues depuis plus de 90 jours	4 923	1 032
	40 802	23 757

Le tableau suivant détaille les variations de la provision pour créances douteuses pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017.

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Solde au début	3 820	4 093
Provision pour créances douteuses	19 532	17 403
Utilisation nette	(16 891)	(17 652)
Ajustements au titre de l'écart de change	36	(24)
Solde à la fin	6 497	3 820

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. Au 31 août 2018, la Société avait utilisé 413,3 millions \$ des 800 millions \$ disponibles en vertu de la facilité à terme renouvelable pour un solde disponible de 386,7 millions \$. La direction est d'avis que la facilité à terme renouvelable engagée, jusqu'à son échéance en 2023, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement. De plus, deux filiales liées à Atlantic Broadband bénéficient également d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang de 195,8 millions \$ (150 millions \$ US), dont une tranche de 28,9 millions \$ (22,1 millions \$ US) était utilisée au 31 août 2018 pour un solde disponible de 166,9 millions \$ (127,9 millions \$ US).

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes au 31 août 2018.

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels						Total
		2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	5 949	5 949	—	—	—	—	—	5 949
Dettes fournisseurs et autres créiteurs ⁽¹⁾	286 379	286 379	—	—	—	—	—	286 379
Dettes à long terme	3 858 208	77 194	22 194	222 193	222 193	753 009	2 611 979	3 908 762
	4 150 536	369 522	22 194	222 193	222 193	753 009	2 611 979	4 201 090

(1) Excluant les intérêts courus sur la dette à long terme.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme qui sont dus au cours des cinq prochains exercices et par la suite, en fonction du capital et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 31 août 2018 et de leurs échéances respectives.

	2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite	Total
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Palements d'intérêts sur la dette à long terme	170 178	167 100	160 963	149 900	134 890	187 338	970 369
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(31 674)	(29 811)	(24 594)	(20 867)	(17 231)	(11 744)	(135 921)
Palements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	31 584	30 698	25 295	21 436	17 691	11 922	138 626
	170 088	167 987	161 664	150 469	135 350	187 516	973 074

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à ses instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 31 août 2018, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable et des facilités de crédit de premier rang de la Société, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable, la filiale américaine de la Société a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 août 2018.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	1,175 milliard \$ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	0,987 % à 2,262 %	Juillet 2019 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 11,1 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2018.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 13,6 millions \$ en fonction de la dette existante au 31 août 2018.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions libellés en dollars américains, en euros ou en livres sterling. La Société est exposée au risque de change comme suit :

Aux 31 août	2018			2017		
	Dollar américain	Euro	Livre sterling	Dollar américain	Euro	Livre sterling
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs (passifs) financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 987	961	93	18 644	957	108
Créances clients et autres débiteurs	3 625	191	—	4 889	122	—
Dettes fournisseurs et autres créditeurs et provisions	(21 825)	(7 232)	—	(15 764)	(7 100)	—
	(213)	(6 080)	93	7 769	(6 021)	108

Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % des taux de change (dollar américain, euro et livre sterling) ne ferait pas varier les charges financières d'un montant important.

De plus, les investissements de la Société dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling. Le risque lié au dollar américain est réduit, puisque la majeure partie des prix d'achat d'Atlantic Broadband et de Cogeco Peer 1 ont été empruntés directement en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements nets dans des établissements à l'étranger en cours au 31 août 2018.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	700 millions \$ US	963,1 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains
s.o.	— £	24,7 millions £	s.o.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains et en livres sterling au 31 août 2018 étaient de 1,3055 \$ le dollar américain (2017 – 1,2536 \$) et de 1,6931 \$ la livre sterling (2017 – 1,6161 \$). Une baisse de 10 % des taux de change pour la conversion du dollar américain et de la livre sterling en dollars canadiens ferait baisser les autres éléments du résultat global d'approximativement 38,5 millions \$.

B) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux des actifs ou des passifs ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. En outre, l'impôt sur le résultat et les autres charges qui seraient engagés à la cession de ces instruments financiers ne sont pas pris en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

- La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients et autres débiteurs, de l'endettement bancaire ainsi que des dettes fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- Les taux d'intérêt applicables à la facilité à terme renouvelable et aux facilités de crédit de premier rang de la Société sont basés sur le taux des acceptations bancaires, le taux de base sur les prêts en dollars américains, les prêts LIBOR en dollars américains, en euros ou en livres sterling, plus l'écart de crédit applicable. Conséquemment, la valeur comptable de ces facilités représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné qu'elles comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles pour la Société.
- La juste valeur des débetures garanties de premier rang des séries 2, 3 et 4, des billets garantis de premier rang des séries A et B ainsi que des billets garantis de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

Aux 31 août	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	3 858 208	3 941 543	2 576 433	2 684 981

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie futurs sur la durée contractuelle des instruments financiers dérivés et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

C) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunt, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, l'endettement bancaire, la dette à long terme ainsi que les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions relatives aux ententes de financement prévoient des limites quant aux activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et sur les actions subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au BAIIA ajusté, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 août 2018 et 2017, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de la Société.

Exercices clos les 31 août	2018	2017
Endettement net garanti ⁽¹⁾ / BAIIA ajusté ⁽³⁾	3,5	1,7
Endettement net ⁽²⁾ / BAIIA ajusté ⁽³⁾	3,5	2,3
BAIIA ajusté ⁽³⁾ / charges financières ⁽³⁾	5,9	7,8

(1) L'endettement net garanti est défini comme le total de l'endettement bancaire et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et du capital sur la débenture non garantie de premier rang et les billets non garantis de premier rang.

(2) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, du solde à payer relativement à un regroupement d'entreprises et du capital de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

(3) Le BAIIA ajusté et les charges financières pour l'exercice clos le 31 août 2018 comprennent huit mois d'activités de MetroCast.

D) CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Actifs financiers		
Prêts et créances	182 019	320 628
Détenus jusqu'à leur échéance	—	34 944
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	35 126	857
	217 145	356 429
Passifs financiers		
Instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture	—	192
Autres passifs	4 166 963	2 897 114
	4 166 963	2 897 306

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

A) HONORAIRES DE GESTION ET AUTRES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco Communications est une filiale de Cogeco, qui détient 31,7 % des actions de participation de la Société, représentant 82,2 % des actions à droit de vote de la Société.

Cogeco fournit à la Société des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion. Les honoraires de gestion sont payables mensuellement et correspondent à 0,75 % des produits consolidés de la Société. La Société rembourse à Cogeco les frais et débours engagés dans le cadre des services fournis aux termes de la convention. De plus, la convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco ou de la Société, dans l'éventualité où le montant des honoraires de gestion ne cadrerait plus avec les coûts, le temps et les ressources investis par Cogeco. Comme le prévoit cette disposition et à la suite de l'acquisition de MetroCast conclue le 4 janvier 2018, les honoraires de gestion payables mensuellement par la Société ont été revus puis réduits, passant de 0,85 % à 0,75 % des produits consolidés de la Société, à compter du 4 janvier 2018. Pour l'exercice 2018, les honoraires de gestion versés à Cogeco se sont établis à 19,0 millions \$, comparativement à 18,9 millions \$ pour l'exercice 2017.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par la Société. Cependant, la Société a attribué 126 425 options sur actions (2017 – 81 350), elle n'a attribué aucune unité d'actions incitatives (2017 – aucune) et elle a attribué 19 025 unités d'actions liées au rendement (2017 – 12 150) à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications au cours de l'exercice 2018. Au cours de l'exercice 2018, la Société a facturé à Cogeco des montants de 915 000 \$ (2017 – 652 000 \$), de 1 000 \$ (2017 – 39 000 \$) et de 990 000 \$ (2017 – 660 000 \$) relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement que la Société a attribuées à ces hauts dirigeants.

B) BILLET INTERSOCIÉTÉS

Le 2 août 2016, une convention de prêt intersociétés a été conclue entre la Société et Cogeco en vertu de laquelle une facilité de crédit renouvelable a été constituée à l'usage de la Société. Le montant maximal en capital de la facilité était établi à 40 millions \$, et la totalité de ce montant a été versée à la Société à la date de signature. La facilité de crédit était payable à vue, et les intérêts étaient calculés sur le solde quotidien à un taux annuel équivalant à celui de la facilité renouvelable canadienne de la Société. Le prêt intersociétés a été entièrement remboursé par la Société au cours du troisième trimestre de l'exercice 2017.

C) RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE GESTION CLÉ

Le personnel de gestion clé est composé de membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Société. La rémunération payée ou à payer au personnel de gestion clé pour les services en tant qu'employés, laquelle exclut les honoraires versés à Cogeco en vertu de la convention de services de gestion, se présente comme suit :

Exercices clos les 31 août	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	2 959	3 961
Avantages postérieurs à l'emploi	515	977
Rémunération fondée sur des actions	3 283	2 005
	6 757	6 943

24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

A) ENGAGEMENTS

Au 31 août 2018, la Société et ses filiales s'étaient engagées à verser les montants annuels suivants en vertu de contrats de location simple et d'autres contrats à long terme.

	2019	2020	2021	2022	2023	Par la suite
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple ⁽¹⁾	33 940	33 576	33 267	29 521	27 930	71 014
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾	35 480	13 055	14 361	16 972	18 277	20 888
Autres contrats à long terme ⁽³⁾	34 783	16 097	11 993	6 837	5 833	25 289
	104 203	62 728	59 621	53 330	52 040	117 191

(1) Comprennent les contrats de location simple pour la location d'espaces et de structures de soutènement.

(2) Inclut les engagements minimaux en vertu des acquisitions d'équipements à l'abonné et de licences de logiciels.

(3) Comprennent des engagements à long terme avec des fournisseurs pour la fourniture de services, incluant des engagements minimaux.

Achat d'un réseau de fibre et des actifs connexes

Le 30 décembre 2017, la filiale de la Société, Atlantic Broadband, a conclu une convention d'achat d'actifs avec FiberLight, LLC visant l'acquisition de l'ensemble de son réseau de fibre et des actifs connexes situés sur la côte Est du sud de la Floride pour une contrepartie de 34 millions \$ US. Cette convention était assujettie aux approbations réglementaires et aux ajustements de clôture habituels. La transaction a été finalisée le 1^{er} octobre 2018.

B) ÉVENTUALITÉS

La Société et ses filiales sont parties liées à des litiges ou à des réclamations potentielles des fournisseurs provenant du cours normal des affaires et de la gestion des activités. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, la direction ne considère pas que le risque de litiges puisse avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

C) GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société prévoit des conventions d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions. Bien que plusieurs de ces conventions précisent une exposition éventuelle maximale, certaines ne précisent pas de montant maximal. Le montant maximal global d'une obligation au titre d'une convention d'indemnisation dépend de conditions et d'événements futurs et, par conséquent, ne peut être estimé raisonnablement. Ainsi, il nous est impossible de déterminer leur incidence sur la liquidité, les ressources en capital et le risque de crédit futurs. Aux 31 août 2018 et 2017, aucun passif n'avait été inscrit relativement à ces conventions d'indemnisation, sauf pour celles décrites à la note 16.

Regroupements d'entreprises et cession d'actifs

Dans le cadre de regroupements d'entreprises ou de la cession d'actifs, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société s'est engagée à indemniser le vendeur ou l'acquéreur contre certaines réclamations pouvant résulter de faits survenus avant la date d'acquisition ou de vente.

Dette à long terme

En vertu des modalités des billets garantis de premier rang, la Société s'est engagée à indemniser les prêteurs advenant que surviennent des changements en ce qui concerne les lois sur les retenues d'impôts à la source et pour les coûts engagés en raison de changements des lois en vigueur.

Vente de services

Dans le cadre de transactions comportant une vente de services, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser des paiements à des contreparties en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions de service.

Achat et développement d'actifs

Dans le cadre de transactions comportant l'achat et le développement d'actifs, la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des contreparties des paiements au titre des coûts engagés et des pertes subies en raison du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie stipulée dans les conventions d'achat.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

NOTATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 31 août 2018	S&P	DBRS	Fitch	Moody's
Cogeco Communications				
Billets et débentures garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)	BBB-	SN
Atlantic Broadband				
Facilités de crédit de premier rang	BB-	SN	SN	B1

SN : sans notation

Notre capacité à accéder aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire ainsi que le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties de la notation BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties de la notation BBB ont un meilleur accès au financement que celles assorties de la notation BB/B.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS

Au 31 août 2018		Registraire/Agent de transfert
Nombre d'actions à droits de vote multiples (10 votes par action) en circulation	15 691 100	Société de fiducie Computershare du Canada
Nombre d'actions subalternes à droit de vote (1 vote par action) en circulation	33 874 114	100, avenue University
Inscription boursière	Bourse de Toronto	9 ^e étage
Symbole	CCA	Toronto (Ontario) M5J 2Y1
		Tél. : 514-982-7555
		Tél. : 1-800-564-6253
		Téléc. : 416-263-9394

DIVIDENDES

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 31 octobre 2018, le conseil d'administration de Cogeco Communications a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,525 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 28 novembre 2018 aux actionnaires inscrits en date du 14 novembre 2018. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

STATISTIQUES SUR LES ACTIONS NÉGOCIÉES

					2018
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	95,21	92,37	76,89	72,26	
Bas	83,92	70,56	66,04	63,60	
Clôture	92,06	72,32	68,05	64,77	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	6 089 635	5 082 407	4 334 547	4 948 934	20 455 523

					2017
Trimestre clos le	30 novembre	28 février	31 mai	31 août	Total
<i>(en dollars, sauf les volumes d'actions subalternes à droit de vote)</i>	\$	\$	\$	\$	
Bourse de Toronto					
Haut	65,81	73,95	80,77	93,66	
Bas	60,62	63,64	68,69	77,32	
Clôture	64,55	71,80	78,98	93,45	
Volume (en actions subalternes à droit de vote)	4 319 717	4 186 538	3 021 421	4 036 836	15 564 512

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	31 août 2018	31 mai 2018	28 février 2018	30 novembre 2017	31 août 2017	31 août 2016
DONNÉES CONSOLIDÉES						
Unités de service primaire ⁽¹⁾	2 751 383	2 782 705	2 788 268	2 532 964	2 533 903	2 510 357
Clients du service Internet	1 207 225	1 207 262	1 199 201	1 054 346	1 042 996	987 365
Clients du service de vidéo	1 006 020	1 019 852	1 029 901	948 778	956 775	982 955
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	538 138	555 591	559 166	529 840	534 132	540 037
CANADA						
Unités de service primaire ⁽¹⁾	1 866 918	1 901 037	1 914 178	1 919 939	1 921 068	1 916 201
Clients du service Internet	782 277	787 007	786 314	779 434	769 869	733 701
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	44,7 %	45,0 %	45,1 %	44,9 %	44,5 %	43,0 %
Clients du service de vidéo	688 768	699 554	708 584	715 604	720 636	739 323
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	39,3 %	40,0 %	40,7 %	41,2 %	41,6 %	43,4 %
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	395 873	414 476	419 280	424 901	430 563	443 177
Pénétration en pourcentage des foyers câblés ⁽¹⁾	22,6 %	23,7 %	24,1 %	24,5 %	24,9 %	26,0 %
ÉTATS-UNIS						
Unités de service primaire ⁽¹⁾	884 465	881 668	874 090	613 025	612 835	594 156
Clients du service Internet	424 948	420 255	412 887	274 912	273 127	253 664
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	51,0 %	51,1 %	49,5 %	46,2 %	45,9 %	42,9 %
Clients du service de vidéo	317 252	320 298	321 317	233 174	236 139	243 632
Pénétration en pourcentage des foyers câblés	38,1 %	38,9 %	38,5 %	39,2 %	39,7 %	41,2 %
Clients du service de téléphonie ⁽¹⁾	142 265	141 115	139 886	104 939	103 569	96 860
Pénétration en pourcentage des foyers câblés ⁽¹⁾	17,1 %	17,2 %	16,8 %	17,6 %	17,4 %	16,4 %

(1) Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, le nombre de clients du service de téléphonie a été ajusté à la hausse de façon rétroactive à la suite d'un changement apporté à la présentation de la clientèle commerciale et, par conséquent, le nombre d'unités de service primaire et le taux de pénétration avant cette période ont aussi été ajustés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION⁽¹⁾

CONSEIL D'ADMINISTRATION

★ ★ **LOUIS AUDET**, Ing., MBA, C.M., **Président exécutif du conseil d'administration**
Westmount (Québec)

★ **JAN PEETERS**, **Administrateur principal**
Montréal (Québec)
Président et chef de la direction et président du conseil d'administration
Olameter Inc. (société de télémétrie)

● ■ ★ **PATRICIA CURADEAU-GROU**, B. Com., Finance, IAS.A
Montréal (Québec)
Administratrice de sociétés

● **JOANNE FERSTMAN**, CPA, CA, B.Com
Toronto (Ontario)
Administratrice de sociétés

● ◆ **LIB GIBSON**, M.Sc., B.Sc., IAS.A
Toronto (Ontario)
Administratrice de sociétés

■ ◆ ★ **DAVID MCAUSLAND**, B.C.L., LL.B.
Baie-D'Urfé (Québec)
Associé
McCarthy Tétrault (important cabinet d'avocats au Canada)

■ ◆ **CAROLE J. SALOMON**, B.A., MBA
Toronto (Ontario)
Présidente et chef de la direction
Cardavan Corporation (conseil de gestion)

Légende :

- ★ Assiste à titre d'observateur et participe aux assemblées de tous les comités
- Membre du comité d'audit
- Membre du comité des ressources humaines
- ◆ Membre du comité de gouvernance
- ★ Membre du comité des perspectives stratégiques

(1) Au 31 octobre 2018.

SIÈGE SOCIAL DE L'ENTREPRISE

5, Place Ville Marie
Bureau 1700
Montréal (Québec)
H3B 0B3
corpo.cogeco.com

DIRECTION

PHILIPPE JETTÉ

Président et chef de la direction

ELIZABETH ALVES

Vice-présidente, Audit interne et gestion des risques

PHILIPPE BONIN

Vice-président, Développement d'entreprise

NATHALIE DORVAL

Vice-présidente, Affaires réglementaires et droits d'auteur

MARTIN GRENIER

Vice-président, Approvisionnement

RENÉ GUIMOND

Premier vice-président, Affaires publiques et communications

CHRISTIAN JOLIVET

Premier vice-président, Affaires d'entreprise, chef des affaires juridiques et secrétaire

PIERRE MAHEUX

Vice-président, Contrôleur corporatif

LUC NOISEUX

Premier vice-président et chef de la direction technologique et de la stratégie

DIANE NYISZTOR

Première vice-présidente, Ressources humaines d'entreprise

PATRICE OUMET

Premier vice-président et chef de la direction financière

ANDRÉE PINARD

Vice-présidente et trésorière

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITATION

SERVICES À LARGE BANDE CANADIENS

COGECO CONNEXION

KEN SMITHARD

Président

5, Place Ville Marie
Bureau 1700
Montréal (Québec)
H3B 0B3
www.cogeco.ca

SERVICES À LARGE BANDE AMÉRICAINS

ATLANTIC BROADBAND

RICHARD SHEA

Président et chef de la direction

2 Batterymarch Park
Suite 205
Quincy, MA 02169
www.atlanticbb.com

SERVICES DE TIC AUX ENTREPRISES

COGECO PEER 1

SUSAN BOWEN

Présidente

191 The West Mall
Floor 2
Toronto (Ontario)
M9C 5K8
www.cogecopeer1.com

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu à 11 h 30 le vendredi 11 janvier 2019, au quatrième étage du Centre Mont-Royal, salon Mont-Royal 1, Montréal (Québec).

AUDITEURS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 0M7

CONSEILLERS JURIDIQUES

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L./s.r.l.
1155, boulevard René-Lévesque Ouest
40^e étage
Montréal (Québec)
H3B 3V2

AGENT DE TRANSFERT DES ACTIONS SUBALTERNES À DROIT DE VOTE ET DES ACTIONS À DROITS DE VOTE MULTIPLES ET FIDUCIAIRE DES DÉBENTURES ET BILLETS GARANTIS DE PREMIER RANG

Société de fiducie Computershare du Canada

FIN DES TRIMESTRES

Novembre, février, mai

FIN DE L'EXERCICE

31 août

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le rapport annuel, la notice annuelle, les rapports trimestriels et la circulaire d'information sont disponibles à la rubrique intitulée « Investisseurs » du site Web de la Société (corpo.cogeco.com) ou sur demande au 514-764-4700.

English versions of the Annual Report, the Annual Information Form, the Quarterly Reports and the Information Circular are available in the Investors section of the Corporation's website (corpo.cogeco.com) or upon request by calling 514-764-4700.

INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pour obtenir des renseignements financiers au sujet de la Société, veuillez vous adresser au Service des finances de la Société.

ACTIONNAIRES

Pour toute demande relative à un changement d'adresse ou d'inscription des actions, veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada. Pour toute autre demande, veuillez consulter la politique relative aux relations avec les actionnaires publiée dans la section « Information pour les actionnaires » sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

DÉDOUBLEMENT DES COMMUNICATIONS

Certains actionnaires peuvent recevoir plus d'un exemplaire de publications comme les rapports trimestriels et le rapport annuel. Nous nous efforçons d'éviter que cette situation se présente. Les actionnaires qui reçoivent des exemplaires en trop sont priés d'en informer la Société de fiducie Computershare du Canada.

LIGNE D'ÉTHIQUE

La société mère de la Société, Cogeco inc., met à la disposition de ses employés, des employés de ses unités d'affaires et autres personnes une ligne d'éthique anonyme et confidentielle qui leur permet de signaler toutes les violations perçues ou réelles du code d'éthique du groupe Cogeco (y compris les plaintes au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes et de l'audit). Le fonctionnement de la ligne d'éthique est assuré par une entreprise externe spécialisée indépendante de Cogeco inc. Les cas peuvent être signalés de façon confidentielle par l'entremise des lignes téléphoniques sans frais et du site Web sécurisé indiqués ci-dessous. Tous les cas signalés par l'entremise de la ligne d'éthique seront examinés par la vice-présidente, Audit interne et gestion des risques ou le premier vice-président, Affaires d'entreprises, chef des affaires juridiques et secrétaire. Toute personne qui signale un cas de bonne foi et en toute franchise sera protégée d'un congédiement ou de représailles de quelque nature que ce soit.

Téléphone :

Canada ou États-Unis :

1-877-706-2640

Royaume-Uni :

0 800 016 3854

France :

0 800 914 343

Site Web de ClearView Connects : www.clearviewconnects.com

—

CORPO.COGE.CO.COM

—